

Brookfield Asset
 **Management Inc.**

NOTICE ANNUELLE 2017

NOTICE ANNUELLE

TABLE DES MATIÈRES

La Société	1
Mise en garde à l'égard des déclarations et des informations prospectives	2
Filiales	3
Développement de l'entreprise	3
Activités de la Société.....	10
Code de déontologie des affaires	18
Contexte commercial et risques	18
Gestion des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») de la Société	18
Pratiques en matière de gouvernance d'entreprise.....	19
Administrateurs et dirigeants	20
Marché pour les titres	23
Notations et liquidités	24
Dividendes et politiques en matière de dividendes.....	26
Description de la structure du capital.....	28
Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres.....	29
Contrats importants.....	29
Intérêts des experts	29
Renseignements concernant le comité d'audit.....	29
Renseignements complémentaires	31
Annexes :	
A) Informations boursières concernant les titres de la Société cotés en Bourse	A-1
B) Sommaire des modalités des titres autorisés de la Société.....	B-1
C) Charte du comité d'audit du conseil d'administration de la Société	C-1

Brookfield Asset Management Inc.

NOTICE ANNUELLE

LA SOCIÉTÉ

Brookfield Asset Management Inc. est un gestionnaire d'actifs alternatifs d'envergure mondiale ayant des actifs sous gestion d'environ 285 G\$. Nous détenons et exploitons des actifs au nom de nos actionnaires et de nos clients depuis plus de 100 ans, tout en axant nos activités sur l'immobilier, l'énergie renouvelable, les infrastructures et le capital-investissement. Nous offrons une gamme de produits et de services d'investissement dans des sociétés ouvertes et fermées, lesquels mettent à profit notre expertise et notre expérience. Les actions à droit de vote restreint de catégorie A (les « actions de catégorie A ») de la Société sont inscrites à la cote de la Bourse de New York (la « NYSE ») sous le symbole « BAM », de la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole « BAM.A », et de l'Euronext sous le symbole « BAMA ».

La Société a été formée en vertu de statuts de fusion en date du 1^{er} août 1997 et est organisée en vertu de statuts de fusion conformément à la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario) en date du 1^{er} janvier 2005.

Lorsqu'il est fait mention de la « Société » dans la présente notice annuelle, il s'agit de Brookfield Asset Management Inc., y compris les sociétés qu'elle remplace. Lorsqu'il est fait mention de « Brookfield », « nous », « notre » ou « nos », cela comprend la Société et ses filiales et sociétés liées contrôlées, y compris les sociétés de personnes cotées en Bourse et les fonds privés que nous gérons, individuellement ou collectivement, selon le contexte. Le siège social et principal établissement de la Société est situé à l'adresse suivante : Suite 300, Brookfield Place, 181 Bay Street, Toronto (Ontario) Canada M5J 2T3.

Sauf indication contraire, tous les renseignements financiers figurant dans la présente notice annuelle sont présentés en dollars américains. Le symbole « \$ AU » désigne le dollar australien, le symbole « BRL » désigne le real brésilien, le symbole « £ » désigne la livre sterling, le symbole « \$ CA » désigne le dollar canadien et le symbole « € » désigne l'euro. Sauf indication contraire, tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2017.

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES DÉCLARATIONS ET DES INFORMATIONS PROSPECTIVES

Cette notice annuelle contient de l'« information prospective » prescrite par les lois sur les valeurs mobilières des provinces canadiennes et des « déclarations prospectives » au sens de l'article 27A de la Securities Act of 1933 des États-Unis et de l'article 21E de la Securities Exchange Act of 1934 des États-Unis dans leur version modifiée respective, de dispositions refuges prévues dans la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et de toute loi canadienne applicable. Les déclarations prospectives comprennent des déclarations qui sont de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des déclarations pouvant porter sur les activités, les affaires, la situation financière, les résultats financiers attendus, la performance, les prévisions, les occasions, les priorités, les cibles, les buts, les objectifs continus, les stratégies et les perspectives de la Société et de ses filiales, de même que les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice en cours et les périodes à venir, et comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'emploi de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

Bien que nous soyons d'avis que nos résultats, notre performance et nos réalisations futurs énoncés ou sous-entendus dans l'information et les déclarations prospectives sont fondés sur des hypothèses et des attentes raisonnables, le lecteur ne doit pas accorder une confiance induite à l'information et aux déclarations prospectives puisque celles-ci sous-tendent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs, connus ou non, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté, qui pourraient faire en sorte que nos résultats, notre performance ou nos réalisations réels diffèrent sensiblement des résultats, de la performance ou des réalisations futurs attendus qui sont énoncés ou sous-entendus dans cette information et ces déclarations prospectives.

Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont envisagés ou indiqués implicitement dans les déclarations prospectives sont notamment les suivants : l'incidence ou l'incidence imprévue de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés des pays dans lesquels la Société exerce ou pourrait exercer ses activités; le comportement des marchés des capitaux, notamment les fluctuations des taux d'intérêt et de change; les marchés boursiers et financiers mondiaux et la disponibilité du financement et du refinancement par emprunt et par actions au sein de ces marchés; les mesures stratégiques, notamment les cessions; la capacité de réaliser et d'intégrer de façon efficace les acquisitions à nos activités existantes et la capacité d'enregistrer les bénéfices prévus; la capacité de transférer des engagements financiers conclus afin de soutenir notre entreprise de gestion d'actifs; les changements de conventions et de méthodes comptables utilisées pour présenter la situation financière (y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux estimations comptables critiques); le maintien de contrôles et de procédures de communication de l'information et de contrôles internes à l'égard de l'information financière adéquats; la capacité à gérer de façon appropriée le capital humain; l'incidence de l'application de modifications comptables futures; la concurrence; les risques liés à l'exploitation et à la réputation; les risques liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement; les changements liés aux technologies; les changements liés à la réglementation gouvernementale et à la législation dans les pays où nous exerçons nos activités; les enquêtes gouvernementales; les litiges; le maintien d'une couverture d'assurance adéquate; les modifications des lois fiscales; la capacité de recouvrer les montants dus; le rendement de nos systèmes de technologies de l'information; les événements catastrophiques, par exemple, les tremblements de terre et les ouragans; les répercussions possibles des conflits internationaux ou d'autres événements, notamment des actes de terrorisme et de cyberterrorisme; et les autres risques et facteurs décrits de façon détaillée à l'occasion dans les documents que nous déposons auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis.

Nous apportons cette mise en garde : la liste précédente des facteurs importants qui peuvent avoir des répercussions sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Lorsqu'ils se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions, les investisseurs et les autres personnes devraient examiner attentivement ces facteurs et autres incertitudes ainsi que les événements qui pourraient survenir. Sauf lorsque la loi l'exige, nous ne nous engageons nullement à publier une mise à jour de ces déclarations ou informations prospectives, de façon écrite ou orale, qui pourrait s'avérer nécessaire par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

La présente notice annuelle contient un certain nombre de mesures financières qui ont été calculées et sont présentées conformément à des méthodes autres que les IFRS. Nous utilisons ces mesures pour gérer nos activités, ainsi qu'aux fins de la mesure de la performance, de l'attribution du capital et de l'évaluation, et nous sommes d'avis que la présentation de ces mesures de la performance en plus de nos résultats selon les IFRS aide les investisseurs à évaluer la performance globale liée à nos activités. Ces mesures financières ne doivent pas être considérées comme un substitut des mesures financières semblables établies conformément aux IFRS. Nous avisons les lecteurs que ces mesures financières non définies par les IFRS pourraient différer des calculs présentés par d'autres entreprises et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises.

FILIALES

Le tableau qui suit présente les principales filiales de la Société, leur territoire de constitution, le pourcentage des actions à droit de vote appartenant réellement à la Société ou sur lesquelles la Société exerce le contrôle ou la haute main directement ou indirectement et la participation respective de la Société, dans chaque cas au 31 décembre 2017.

Nom	Territoire de constitution	Pourcentage des actions à droit de vote détenues ou sur lesquelles le contrôle ou la haute main est exercé	Pourcentage de participation
Brookfield Business Partners L.P. ^a	Bermudes	100 %	68 %
Brookfield Infrastructure Partners L.P. ^b	Bermudes	100 %	30 %
Brookfield Property Partners L.P. ^c	Bermudes	100 %	64 %
Brookfield Renewable Partners L.P. ^d	Bermudes	100 %	60 %

- a) La Société détient une participation de 100 % à titre de commandité. La Société détient des parts du commandité, des parts de société en commandite et des parts pouvant être échangées contre des parts de société en commandite représentant une participation financière d'environ 68 % dans Brookfield Business Partners L.P. (compte tenu d'un échange intégral).
- b) La Société détient une participation de 100 % à titre de commandité. La Société détient des parts du commandité, des parts de société en commandite et des parts pouvant être échangées contre des parts de société en commandite représentant une participation financière d'environ 30 % dans Brookfield Infrastructure Partners L.P. (compte tenu d'un échange intégral).
- c) La Société détient une participation de 100 % à titre de commandité. La Société détient des parts de commandité, des parts de société en commandite et des parts pouvant être échangées contre des parts de société en commandite représentant une participation financière d'environ 64 % dans Brookfield Property Partners L.P. (compte tenu d'un échange intégral et de la conversion).
- d) La Société détient une participation de 100 % à titre de commandité. La Société détient des parts de commandité, des parts de société en commandite et des parts pouvant être échangées contre des parts de société en commandite représentant une participation financière d'environ 60 % dans Brookfield Renewable Partners L.P. (compte tenu d'un échange intégral).

DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE

Le texte qui suit est un résumé des événements récents qui se sont produits depuis janvier 2015 dans chacun de nos principaux secteurs d'activité.

Gestion d'actifs

Activités en 2018 – à ce jour

Nos activités de gestion d'actifs consistent à mobiliser et à gérer des sources privées et publiques de capitaux générant des honoraires, par l'entremise de fonds privés et de sociétés de personnes cotées en Bourse, respectivement. Actuellement, nous avons trois fonds privés à capital fixe sur le marché qui visent à mobiliser des capitaux d'environ 3 G\$ à 5 G\$, y compris notre troisième fonds immobilier principal, qui nous a permis de mobiliser 7 G\$ jusqu'à aujourd'hui. Nous avons également deux fonds à capital variable sur le marché qui visent à conclure des engagements de capitaux perpétuels.

Activités en 2017

Les capitaux générant des honoraires ont augmenté d'environ 15 % pour s'établir à environ 125,6 G\$ à la fin de l'exercice; les rentrées de fonds nettes de 10,5 G\$ comprenaient 8,3 G\$ de nouveaux engagements envers nos fonds privés et 4,9 G\$ envers nos sociétés de personnes cotées en Bourse et nos fonds de marchés publics. En outre, l'évaluation de marché des capitaux que nous gérons a augmenté de 11,2 G\$. Nous avons transféré 4,7 G\$ à nos partenaires dans nos fonds par l'intermédiaire de dividendes et de la vente d'actifs. Nous avons retiré 5,7 G\$ du capital des sociétés de personnes cotées et des fonds privés gérés par Brookfield Property Partners L.P. (« BPY ») par suite de la privatisation de la société auparavant cotée en Bourse Brookfield Canada Office Properties et du reclassement de plusieurs anciens fonds d'immeubles de bureaux vers BPY afin de simplifier notre présentation de l'information financière.

Les capitaux additionnels générant des honoraires au cours de l'exercice ont contribué à une augmentation de 20 % des produits sous forme d'honoraires, par rapport à l'exercice précédent, lesquels se sont établis à 1,4 G\$ en 2017. Nous avons en outre généré un montant de 1,3 G\$ en intérêts comptabilisés provenant de capitaux de tiers dans l'ensemble de nos fonds privés.

Au cours de l'exercice, nous avons investi 15,4 G\$ dans nos différentes activités, ce qui comprend 5,4 G\$ de nos sociétés de personnes cotées en Bourse et 8,8 G\$ de nos fonds privés et de nos co-investissements; nous avons en outre accru notre carnet de projets d'aménagement interne, qui se chiffre à 14,7 G\$.

Au 31 décembre 2017, le total de notre capital non investi se chiffrait à 18,6 G\$.

Activités en 2016

Les capitaux générant des honoraires ont augmenté de 16 % pour s'établir à environ 110 G\$ à la fin de l'exercice; les rentrées de fonds nettes de 17 G\$ comprenaient 15 G\$ de nouveaux engagements envers nos fonds privés et 2 G\$ envers nos sociétés de personnes cotées en Bourse et nos fonds de marchés publics. En outre, l'évaluation du marché des capitaux que nous gérons a augmenté de 6 G\$. Nous avons transféré 2 G\$ à nos partenaires dans nos fonds par l'intermédiaire de dividendes et de la vente d'actifs.

Les capitaux additionnels générant des honoraires au cours de l'exercice ont contribué à une augmentation de 44 % des produits sous forme d'honoraires, par rapport à l'exercice précédent, lesquels se sont établis à 712 M\$ en 2016. Nous avons en outre généré un montant de 149 M\$ en intérêts comptabilisés provenant de capitaux de tiers dans l'ensemble de nos fonds privés.

Au cours de l'exercice, nous avons conclu des engagements et effectué des investissements représentant 18 G\$ dans nos différentes activités, ce qui comprend 6 G\$ de nos sociétés de personnes cotées en Bourse et 7 G\$ de nos fonds privés; nous avons en outre accru notre carnet de projets d'aménagement interne, qui se chiffre à 14 G\$.

Le 20 juin 2016, la Société a effectué la scission-distribution d'environ 21 % de Brookfield Business Partners L.P. (« BBU ») au moyen d'un dividende exceptionnel distribué aux porteurs d'actions de catégorie A et d'actions à droit de vote restreint de catégorie B (les « actions de catégorie B ») de la Société. BBU est le principal véhicule par l'entremise duquel nous détenons et exploitons les services commerciaux et les activités industrielles de notre division du capital-investissement. BBU est la quatrième principale société cotée en Bourse à être gérée de façon externe par la Société, parallèlement à BPY, à Brookfield Infrastructure Partners L.P. (« BIP ») et à Brookfield Renewable Partners L.P. (« BEP »).

Au 31 décembre 2016, le total de notre capital non investi se chiffrait à 20 G\$.

Activités en 2015

Les capitaux générant des honoraires ont augmenté de 12 % pour s'établir à environ 100 G\$ à la fin de l'exercice; les rentrées de fonds nettes de 14 G\$ comprenaient 12 G\$ de nouveaux engagements envers nos fonds privés et 1 G\$ envers nos sociétés de personnes cotées en Bourse et nos fonds de marchés publics. Nous avons transféré 3 G\$ à nos partenaires dans nos fonds par l'intermédiaire de dividendes et de la vente d'actifs.

Les capitaux additionnels générant des honoraires au cours de l'exercice ont contribué à une augmentation de 24 % des produits sous forme d'honoraires, par rapport à l'exercice précédent, lesquels se sont établis à 943 M\$ en 2015. Nous avons en outre généré un montant de 219 M\$ en intérêts comptabilisés provenant de capitaux de tiers dans l'ensemble de nos fonds privés.

Au cours de l'exercice, nous avons investi 16 G\$ dans nos différentes activités, ce qui comprend 6 G\$ de nos sociétés de personnes cotées en Bourse et 7 G\$ de nos fonds privés; nous avons en outre accru notre carnet de projets d'aménagement interne, qui se chiffre à 12 G\$.

Au 31 décembre 2015, le total de notre capital non investi se chiffrait à 9,3 G\$.

Immobilier

Activités en 2018 – à ce jour

Au premier trimestre de 2018, nous avons acquis un portefeuille additionnel de 16 résidences pour étudiants au Royaume-Uni, un portefeuille de 105 hôtels économiques à séjour prolongé aux États-Unis et un propriétaire et exploitant d'appartements avec services dont le siège social se trouve au Royaume-Uni.

Au cours du premier trimestre de 2018, nous avons vendu une participation de 50 % dans les édifices Bay Adelaide East et Bay Adelaide West, à Toronto, pour un montant d'environ 850 M\$ CA (660 M\$).

Le 26 mars 2018, BPY a accepté d'acquérir la totalité des actions ordinaires en circulation, autres que celles que nous détenons actuellement, de GGP Inc. (« GGP »), une entreprise de commerce de détail aux États-Unis. Dans le cadre de la transaction, les actionnaires de GGP auront le droit de recevoir, pour chaque action de GGP, soit un montant en trésorerie de 23,50 \$, soit une part de société en commandite de BPY ou une part dans un nouveau titre de BPY U.S. REIT, selon un calcul au prorata fondé sur une contrepartie en trésorerie totale de 9,25 G\$. La transaction est assujettie à l'approbation 1) d'un nombre d'actionnaires de GGP représentant au moins les deux tiers des actions ordinaires en circulation de GGP et 2) d'un nombre d'actionnaires de GGP représentant la majorité des actions ordinaires en circulation de GGP que nous ne détenons pas. La transaction est également assujettie à d'autres conditions de clôture habituelles et devrait se conclure au début du troisième trimestre de 2018.

Activités en 2017

Nous avons généré des flux de trésorerie liés aux opérations d'environ 2,0 G\$ au cours de l'exercice, ce qui représente une augmentation d'environ 443 M\$ par rapport à l'exercice précédent, en raison d'une augmentation des profits sur cession réalisés à la vente d'actifs arrivés à maturité, d'une hausse des activités de location au sein de nos portefeuilles d'immeubles de commerce de détail et d'immeubles de bureaux principaux, de la croissance des flux de trésorerie liés aux opérations tirés des biens immobiliers comparables, des apports supplémentaires découlant du début des contrats de location visant nos aménagements achevés récemment, ainsi que des apports supplémentaires découlant des récentes acquisitions au sein de notre portefeuille présentant des occasions.

En 2017, nous avons cédé des participations partielles dans plusieurs immeubles, ce qui nous a permis de comptabiliser des profits sur cession de 1,2 G\$ dans les flux de trésorerie liés aux opérations.

Le 9 mars 2017, nous avons acquis, de concert avec des partenaires institutionnels, un portefeuille de 135 quartiers de maisons préfabriquées pour une contrepartie d'environ 768 M\$.

Le 10 avril 2017, nous avons acquis, de concert avec des partenaires institutionnels, un portefeuille additionnel de résidences pour étudiants au Royaume-Uni pour un montant de 299 M£.

Le 5 mai 2017, nous avons vendu notre placement dans l'immeuble 245 Park Avenue, dans le quartier Midtown à New York, pour un produit net d'environ 680 M\$.

Le 30 juin 2017, nous avons acquis la participation d'environ 17 % dans Brookfield Canada Office Properties, une fiducie de placement immobilier cotée en Bourse, que nous ne détenions pas déjà pour 32,50 \$ CA par part.

Le 10 octobre 2017, nous avons exercé tous nos bons de souscription de GGP en circulation. De ces bons de souscription, 16 millions ont été exercés sans décaissement, et les 43 millions restants ont été exercés selon un règlement intégral en actions pour un montant d'environ 462 M\$. L'exercice de ces bons de souscription a fait passer notre participation dans GGP de 29 % à 34 %.

Le 20 décembre 2017, nous avons vendu notre participation dans Gazeley, une entreprise européenne détenant et exploitant des entrepôts logistiques et des parcs de distribution, pour un montant de 2,4 G€.

Activités en 2016

Nous avons généré des flux de trésorerie liés aux opérations d'environ 1,6 G\$ au cours de l'exercice, ce qui représente une augmentation d'environ 174 M\$ par rapport à l'exercice précédent, en raison d'une augmentation des profits sur cession réalisés à la vente d'actifs arrivés à maturité et d'une hausse des flux de trésorerie liés aux opérations provenant des biens comparables par suite de nouveaux investissements et de la croissance enregistrée par les biens comparables dans nos portefeuilles d'immeubles de bureaux et d'immeubles de commerce de détail.

En 2016, nous avons cédé des participations partielles dans plusieurs immeubles, ce qui nous a permis de comptabiliser des profits sur cession de 707 M\$ dans les flux de trésorerie liés aux opérations.

Le 4 janvier 2016, nous avons conclu l'acquisition de la Potsdamer Platz à Berlin, en Allemagne, avec notre coentrepreneur, un fonds souverain asiatique. La Potsdamer Platz se compose de 17 immeubles, de 10 rues et de 2 places publiques d'une superficie brute de plus de 2 900 000 pieds carrés située en plein cœur de Berlin.

Le 22 mars 2016, nous avons acquis, de concert avec des partenaires institutionnels, Simply Self Storage, un des plus importants exploitants d'installations d'entreposage en libre-service des États-Unis, pour un montant d'environ 830 M\$.

Le 29 avril 2016, nous avons acquis, de concert avec des partenaires institutionnels, un portefeuille de 13 résidences pour étudiants et la plateforme de gestion connexe au Royaume-Uni pour un montant de 620 M\$.

Le 6 juillet 2016, nous avons conclu l'acquisition d'environ 66 % des actions ordinaires de Rouse Properties, Inc., une fiducie de placement immobilier privée, que nous ne détenions pas déjà pour un montant en trésorerie de 18,25 \$ par action, ou environ 700 M\$.

Le 17 novembre 2016, nous avons acquis, de concert avec des partenaires institutionnels, le Seoul International Finance Center, un complexe à usages multiples de 5,4 millions de pieds carrés, situé à Séoul, en Corée du Sud, pour un montant de 2,2 G\$.

Activités en 2015

Nous avons généré des flux de trésorerie liés aux opérations d'environ 1,4 G\$ au cours de l'exercice, ce qui représente une augmentation d'environ 500 M\$ par rapport à l'exercice précédent, en raison d'une augmentation des profits sur cession réalisés à la vente d'actifs arrivés à maturité et d'une hausse des flux de trésorerie liés aux opérations provenant des biens comparables par suite de nouveaux investissements et de la croissance enregistrée par les biens comparables dans nos portefeuilles d'immeubles de bureaux et d'immeubles de commerce de détail.

En 2015, nous avons cédé des participations partielles dans plusieurs immeubles, ce qui nous a permis de comptabiliser des profits sur cession de 785 M\$ dans les flux de trésorerie liés aux opérations.

Le 20 avril 2015, une coentreprise détenue à 50 % par Brookfield et à 50 % par la Qatar Investment Authority a fait l'acquisition de la société londonienne Canary Wharf Group plc (« Canary Wharf ») au moyen de l'acquisition de Songbird Estates plc (« Songbird ») pour un montant de 2,6 G£ et de l'acquisition du capital social en circulation de Canary Wharf que Songbird ne détenait pas déjà.

Le 3 août 2015, nous avons acquis, de concert avec des partenaires institutionnels, le centre de villégiature Center Parcs UK pour un montant d'environ 2,4 G£.

Énergie renouvelable

Activités en 2017

Nous avons généré des flux de trésorerie liés aux opérations d'environ 270 M\$ au cours de l'exercice, ce qui représente une augmentation d'environ 90 M\$ par rapport à l'exercice précédent, en raison d'une augmentation de la production hydroélectrique en Amérique du Nord et en Colombie et des prix du marché au Brésil, ainsi que de l'apport sur un exercice complet de nos activités en Colombie.

En juillet 2017, BEP (et conjointement avec ses entités liées, « Brookfield Renewable Partners ») a émis environ 8,3 millions de parts de société en commandite à un prix de 42,15 \$ CA par part. Dans le cadre d'un placement privé simultané, la Société a acheté environ 4,9 millions de parts de société en commandite de Brookfield Renewable Partners. Le produit brut de cet appel public à l'épargne et du placement privé a totalisé environ 550 M\$, ce qui a entraîné la diminution de la participation de la Société à 60 %, soit son niveau actuel.

Le 16 octobre 2017, nous avons acquis, de concert avec des partenaires institutionnels, une participation de 51 % dans TerraForm Power, Inc., qui détient et exploite un portefeuille diversifié d'actifs solaires et éoliens principalement situés aux États-Unis, et qui demeurera une société cotée en Bourse sur le Nasdaq parrainée par Brookfield, pour un montant de 656 M\$.

Le 28 décembre 2017, nous avons acquis, de concert avec des partenaires institutionnels, une participation de 100 % dans TerraForm Global, Inc., qui détient et exploite un portefeuille diversifié d'actifs solaires et éoliens principalement situés au Brésil, en Inde et en Chine, pour un montant de 750 M\$.

Activités en 2016

Nous avons généré des flux de trésorerie liés aux opérations d'environ 180 M\$ au cours de l'exercice, ce qui représente une diminution d'environ 53 M\$ par rapport à l'exercice précédent, en raison d'une baisse des prix dans l'ensemble de notre portefeuille lié à l'énergie renouvelable. Aucun profit sur cession n'a été comptabilisé en 2016.

Le 26 janvier 2016, nous avons acquis, de concert avec des partenaires institutionnels (collectivement, le « consortium »), une participation de 57,6 % dans Isagen S.A. (« Isagen ») auprès du gouvernement colombien pour un montant de 2,2 G\$. Isagen possède et gère un portefeuille de production d'énergie renouvelable d'une capacité de 3 032 mégawatts (« MW ») générée principalement par des centrales hydroélectriques et un portefeuille de biens destinés à l'aménagement en Colombie d'une capacité de 3 800 MW. En mai 2016 et en septembre 2016, respectivement, nous avons conclu deux offres publiques d'achat obligatoires, ce qui a augmenté la participation du consortium dans Isagen. Au cours de 2017, le consortium a acquis des actions additionnelles auprès d'actionnaires publics et a achevé la radiation d'Isagen de la Bourse de Colombie. Compte tenu des offres publiques d'achat obligatoires et des actions additionnelles acquises, la participation du consortium s'établissait à 99,5 % au 31 décembre 2017.

Le 1^{er} avril 2016, nous avons acquis, de concert avec des partenaires institutionnels, un portefeuille de production hydroélectrique de 292 MW en Pennsylvanie, lequel devrait produire 1 100 gigawattheures (« GWh ») annuellement, pour 860 M\$.

En juin 2016, BEP a émis environ 10,7 millions de parts de société en commandite à un prix de 37,55 \$ par part. Dans le cadre d'un placement privé simultané, la Société a acheté environ 11,1 millions de parts de société en commandite de Brookfield Renewable Partners. Le produit brut de cet appel public à l'épargne et du placement privé simultané a totalisé 672 M\$.

Activités en 2015

Nous avons généré des flux de trésorerie liés aux opérations d'environ 233 M\$ au cours de l'exercice, ce qui représente une diminution d'environ 80 M\$ par rapport à l'exercice précédent, en raison d'une baisse de la production sur une base proportionnelle et de la baisse des prix de l'électricité liés à nos activités de commercialisation de l'énergie. En 2015, nous avons cédé un portefeuille éolien d'une capacité de 102 MW en Californie ainsi que deux centrales hydroélectriques au Brésil, générant ainsi des profits sur cession de 25 M\$ comptabilisés dans les flux de trésorerie liés aux opérations.

Le 21 mai 2015, nous avons acquis, au Brésil, de concert avec des partenaires institutionnels, un portefeuille d'énergie renouvelable axée sur plusieurs technologies d'une capacité de 488 MW et comprenant des installations de production d'énergie hydroélectrique, éolienne et de biomasse auprès d'Energisa S.A., pour une contrepartie totale en trésorerie de 1,7 milliard de reales brésiliens.

Infrastructures

Activités en 2018 – à ce jour

Le 15 mars 2018, nous avons vendu notre participation de 27,8 % dans ETC Transmission Holdings, S.L., la société mère de Transelec S.A., une entreprise de distribution réglementée du Chili, à China Southern Power Grid International (HK) Co. Ltd. pour un montant d'environ 1,3 G\$.

Activités en 2017

Nous avons généré des flux de trésorerie liés aux opérations d'environ 345 M\$ au cours de l'exercice, ce qui représente une diminution d'environ 29 M\$ par rapport à l'exercice précédent, en raison de l'absence de profits sur cession au cours de l'exercice considéré, alors que les résultats de l'exercice précédent incluaient des profits sur cession de 95 M\$. Compte non tenu des profits (pertes) sur cession, les flux de trésorerie liés aux opérations tirés de nos activités liées aux infrastructures ont augmenté de 66 M\$, principalement en raison d'acquisitions conclues au cours de l'exercice ainsi que de la croissance interne sur l'ensemble de notre portefeuille découlant de la hausse des volumes et des tarifs.

Le 4 avril 2017, nous avons acquis, de concert avec des partenaires institutionnels, une participation donnant le contrôle de 90 % dans NTS, un réseau d'actifs de transport de gaz naturel situés dans le sud-est du Brésil, auprès de Petrobras pour environ 5,3 G\$.

Le 15 septembre 2017, BIP (et conjointement avec ses entités liées, « Brookfield Infrastructure Partners ») a conclu un appel public à l'épargne visant l'émission d'environ 16,6 millions de parts de société en commandite à un prix de 42,10 \$ par part. Dans le cadre d'un placement privé simultané, la Société a acheté environ 7,4 millions de parts de société en commandite rachetables-échangeables de la société de portefeuille SEC de Brookfield Infrastructure Partners. Le produit brut de l'appel public à l'épargne et du placement privé a totalisé environ 1 G\$, et il n'a pas eu d'incidence importante sur la participation de la Société, qui s'établit actuellement à environ 30 %.

Le 17 novembre 2017, nous avons convenu d'acquérir, de concert avec des partenaires institutionnels, 59,1 % de la participation de Gas Natural SDG, S.A. dans ses activités de distribution et de commercialisation du gaz naturel en Colombie en contrepartie d'environ 482 M€. La réalisation de cette transaction est assujettie à certaines conditions de clôture et aux approbations réglementaires.

Activités en 2016

Nous avons généré des flux de trésorerie liés aux opérations d'environ 374 M\$ au cours de l'exercice, ce qui représente une augmentation d'environ 122 M\$ par rapport à l'exercice précédent, en raison de l'apport des placements récemment acquis et de la croissance interne dans l'ensemble des activités. En 2016, nous avons généré des profits sur cession de 95 M\$ découlant de la vente d'une entreprise de services publics canadienne, d'une entreprise de distribution de gaz européenne et d'une participation à échelle réduite dans une entreprise portuaire en Australie.

Le 18 août 2016, Brookfield, de concert avec des partenaires institutionnels et Qube Holdings Ltd. (conjointement avec ses partenaires institutionnels, « Qube »), a acquis toutes les actions ordinaires en circulation d'Asciano Limited (« Asciano »), une société de logistique portuaire et ferroviaire située en Australie, pour une contrepartie en trésorerie totale de 9,1 G\$ AU. Conformément aux modalités de la transaction, nous avons, de concert avec des partenaires institutionnels, acquis i) 50 % des activités liées au terminal à conteneurs d'Asciano connu sous le nom de Patrick dans une coentreprise avec Qube et ii) 100 % des activités portuaires et liées au terminal et à la chaîne d'approvisionnement d'Asciano connues sous le nom de BAPS.

Le 2 décembre 2016, BIP a effectué un appel public à l'épargne visant l'émission d'environ 15,6 millions de parts de société en commandite à un prix de 32 \$ par part. Dans le cadre d'un placement privé simultané, la Société a acheté environ 8,1 millions de parts de société en commandite rachetables de la société de portefeuille SEC de Brookfield Infrastructure Partners. Le produit brut de cet appel public à l'épargne et du placement privé simultané a totalisé 750 M\$.

Activités en 2015

Nous avons généré des flux de trésorerie liés aux opérations d'environ 252 M\$ au cours de l'exercice, ce qui représente une augmentation d'environ 34 M\$ par rapport à l'exercice précédent, en raison de l'apport des placements récemment acquis et de la croissance interne dans l'ensemble des activités. En 2015, nous avons vendu un système de transport d'électricité dans le nord-est des États-Unis, ce qui a généré des profits sur cession réalisés de 7 M\$.

Le 31 mars 2015, nous avons investi environ 500 M\$, de concert avec des investisseurs institutionnels, en vue d'acquérir une participation de 23 % dans TDF, la première entreprise de tours de communications indépendante en importance en France.

Le 1^{er} mai 2015, BIP a effectué un appel public à l'épargne visant l'émission d'environ 13,4 millions de parts de société en commandite au prix de 45 \$ par part. Dans le cadre d'un placement privé simultané, la Société a acheté environ 8,1 millions de parts de société en commandite rachetables-échangeables de la société de portefeuille SEC de Brookfield Infrastructure Partners. Le produit brut de cet appel public à l'épargne et du placement privé simultané a totalisé 926 M\$.

Capital-investissement et autres activités

Ces activités comprennent nos activités de capital-investissement, d'aménagement résidentiel et de service.

Activités en 2018 – à ce jour

Le 4 janvier 2018, nous avons convenu d'acquérir, de concert avec des partenaires institutionnels, la totalité de Westinghouse Electric Company, un fournisseur de services d'infrastructure au secteur de la production d'énergie, pour un montant d'environ 4,6 G\$. La conclusion de la transaction demeure assujettie à l'approbation du tribunal des faillites et aux conditions de clôture habituelles, y compris les approbations réglementaires. La transaction devrait se conclure au troisième trimestre de 2018.

Le 23 janvier 2018, nous avons conclu, de concert avec des partenaires institutionnels et Great Canadian Gaming Corporation, une entente de prestation de services de 22 ans avec la Société des loteries et des jeux de l'Ontario visant l'exploitation de certains établissements de jeu dans la région du Grand Toronto.

Activités en 2017

Nous avons généré des flux de trésorerie liés aux opérations d'environ 367 M\$ au cours de l'exercice, ce qui représente une diminution de 25 M\$. Les résultats de l'exercice considéré comprennent la comptabilisation d'honoraires en fonction du rendement de 142 M\$, ce qui représente 20 % de la hausse du prix par part de BBU au-delà du seuil initial de 25 \$. Compte non tenu de l'incidence des honoraires en fonction du rendement versés, les flux de trésorerie liés aux opérations ont augmenté en raison de la hausse des prix au sein de nos activités industrielles et de nos acquisitions récentes, facteur partiellement contrebalancé par la baisse de la marge enregistrée sur les activités de construction.

Le 25 avril 2017, nous avons acquis, de concert avec des partenaires institutionnels, une participation donnant le contrôle de 70 % dans Odebrecht Ambiental, la plus importante société privée de collecte, de traitement et de distribution des eaux du Brésil, pour un montant de 768 M\$.

Le 17 juillet 2017, nous avons acquis, de concert avec des partenaires institutionnels, les activités liées aux stations-service des Compagnies Loblaw limitée pour environ 540 M\$ CA.

Le 25 septembre 2017, nous avons acquis, de concert avec des partenaires institutionnels, une participation de 60 % dans Teekay Offshore Partners L.P., une entreprise de services liés à l'énergie de source marine, pour un montant d'environ 750 M\$.

Le 26 septembre 2017, BBU (et conjointement avec ses entités liées, « Brookfield Business Partners ») a effectué un appel public à l'épargne visant l'émission d'environ 13,3 millions de parts de société en commandite à un prix de 30 \$ par part. Dans le cadre d'un placement privé simultané, la Société a acheté environ 6,9 millions de parts rachetables-échangeables additionnelles de la société de portefeuille SEC de Brookfield Business Partners. Le produit brut de cet appel public à l'épargne et du placement privé a totalisé environ 600 M\$, ce qui a entraîné la diminution de la participation de la Société, qui est passée de 75 % à environ 68 %, soit son niveau actuel.

Activités en 2016

Nous avons généré des flux de trésorerie liés aux opérations d'environ 468 M\$ au cours de l'exercice, car l'amélioration des prix et des volumes pour nos activités liées aux panneaux à copeaux orientés a été contrebalancée par la diminution des marges et des prix pour nos activités résidentielles au Brésil.

Le 21 décembre 2016, BBU a effectué un appel public à l'épargne visant l'émission de 8 millions de parts de société en commandite à un prix de 32,80 \$ CA par part. Dans le cadre d'un placement privé simultané, la Société a acheté 8 millions de parts rachetables-échangeables additionnelles de la société de portefeuille SEC de Brookfield Business Partners. Le produit brut de cet appel public à l'épargne et du placement privé simultané a totalisé 514 M\$ CA.

Activités en 2015

Nous avons généré des flux de trésorerie liés aux opérations d'environ 446 M\$ au cours de l'exercice, ce qui représente une diminution d'environ 239 M\$ par rapport à l'exercice précédent, en grande partie en raison d'un montant additionnel de 214 M\$ de profits sur cession réalisés en 2014.

Le 18 février 2015, nous avons racheté la participation de Johnson Controls Inc., notre coentrepreneur à 50 % dans une entreprise de gestion d'installations canadiennes et australiennes appelée Brookfield Johnson Controls. Après ce rachat, l'entreprise a été renommée Brookfield Global Integrated Solutions et elle est une entreprise de gestion d'installations de premier ordre à l'échelle mondiale.

Le 13 mars 2015, la Société a acquis environ 30 % des actions ordinaires de Brookfield Residential Properties Inc. (« Brookfield Residential »), un promoteur immobilier et un constructeur d'habitations en Amérique du Nord, que la Société ne détenait pas déjà pour un montant de 24,25 \$ par action, ou approximativement 845 M\$ au total. Brookfield Residential est maintenant une filiale en propriété exclusive de la Société.

Le 5 juin 2015, nous avons acquis, de concert avec des partenaires institutionnels et notre coentrepreneur à parts égales, Macquarie Capital, les actifs pétroliers et gaziers d'Apache Corporation situés dans l'ouest de l'Australie pour un montant de 2,1 G\$, créant ainsi la société maintenant connue sous le nom de Quadrant Energy Pty Ltd.

Le 17 août 2015, nous avons conclu, de concert avec des partenaires institutionnels, l'acquisition de Graftech International Ltd. (« Graftech ») au moyen d'une offre publique d'achat pour un total de 705 M\$. Graftech est un producteur d'électrodes de graphite et d'autres produits à base de carbone.

Siège social

Activités en 2017

Le 19 mai 2017, la Société a annoncé qu'elle avait obtenu l'autorisation de la TSX d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant un nombre maximal de 82,9 millions d'actions de catégorie A, ce qui représentait alors environ 10 % du flottant d'actions de catégorie A, au moyen d'achats sur le marché libre sur la NYSE et la TSX. Dans le cadre de cette offre, qui a débuté le 24 mai 2017 et qui doit prendre fin le 23 mai 2018, la Société avait, au 28 mars 2018, racheté 6 123 064 actions de catégorie A à un prix moyen de 40,57 \$.

Le 16 août 2017, la Société a annoncé qu'elle avait obtenu l'autorisation de la TSX d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant un pourcentage maximal de 10 % du flottant de chaque série d'actions privilégiées de catégorie A en circulation de la Société inscrites à la cote de la TSX au moyen d'achats sur le marché libre sur la TSX. Dans le cadre de cette offre, qui a débuté le 18 août 2017 et qui doit prendre fin le 17 août 2018, la Société avait, au 28 mars 2018, racheté 34 986 actions privilégiées de catégorie A, série 28, à un prix moyen de 17,59 \$ CA, 2 587 actions privilégiées de catégorie A, série 30, à un prix moyen de 24,50 \$ CA, 30 625 actions privilégiées de catégorie A, série 44, à un prix moyen de 26,31 \$ CA et 104 210 actions privilégiées de catégorie A, série 46, à un prix moyen de 26,14 \$ CA.

Activités en 2016

Le 19 mai 2016, la Société a annoncé qu'elle avait obtenu l'autorisation de la TSX d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant un nombre maximal de 83,8 millions d'actions de catégorie A, ce qui représentait alors environ 10 % du flottant d'actions de catégorie A, au moyen d'achats sur le marché libre sur la NYSE et la TSX. Dans le cadre de cette offre, qui a débuté le 21 mai 2016 et qui a pris fin le 20 mai 2017, la Société a racheté 2 708 991 actions de catégorie A à un prix moyen de 34,71 \$.

Le 15 août 2016, la Société a annoncé qu'elle avait obtenu l'autorisation de la TSX d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant un pourcentage maximal de 10 % du flottant de chaque série d'actions privilégiées de catégorie A en circulation de la Société inscrites à la cote de la TSX au moyen d'achats sur le marché libre sur la TSX. Dans le cadre de cette offre, qui a débuté le 17 août 2016 et qui a pris fin le 16 août 2017, la Société a racheté 300 actions privilégiées de catégorie A, série 9, à un prix moyen de 13,80 \$ CA, 49 244 actions privilégiées de catégorie A, série 17, à un prix moyen de 22,17 \$ CA, 33 842 actions privilégiées de catégorie A, série 18, à un prix moyen de 22,22 \$ CA, 13 815 actions privilégiées de catégorie A, série 30, à un prix moyen de 20,92 \$ CA, 50 976 actions privilégiées de catégorie A, série 36, à un prix moyen de 22,32 \$ CA et 50 917 actions privilégiées de catégorie A, série 37, à un prix moyen de 22,65 \$ CA.

Activités en 2015

Le 30 avril 2015, la Société a conclu un appel public à l'épargne visant 20 539 000 actions de catégorie A à un prix de 56 \$ par action (37,33 \$ compte tenu du fractionnement d'actions). Dans le cadre d'un placement privé simultané, les administrateurs et les membres de la direction actuels de la Société et de ses sociétés liées, et des entités qu'elles contrôlent, ont acheté 1 395 089 actions de catégorie A. Le produit brut de ce placement et du placement privé a totalisé environ 1,225 G\$.

Le 12 mai 2015, la Société a effectué un fractionnement de ses actions de catégorie A à raison de trois actions pour deux actions, en vertu duquel les porteurs d'actions ont reçu un dividende consistant en une demi-action de catégorie A pour chaque action de catégorie A et de catégorie B détenue.

Le 19 mai 2015, la Société a annoncé qu'elle avait obtenu l'autorisation de la TSX d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant un nombre maximal de 83,8 millions d'actions de catégorie A, ce qui représentait alors environ 10 % du flottant d'actions de catégorie A, au moyen d'achats sur le marché libre sur la NYSE et la TSX. Dans le cadre de cette offre, qui a débuté le 21 mai 2015 et qui a pris fin le 20 mai 2016, la Société a racheté 10 208 978 actions de catégorie A à un prix moyen de 31,94 \$.

Le 10 août 2015, la Société a annoncé qu'elle avait obtenu l'autorisation de la TSX d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant un pourcentage maximal de 10 % du flottant de chaque série d'actions privilégiées de catégorie A en circulation de la Société inscrites à la cote de la TSX, sauf les actions privilégiées de catégorie A, série 14, au moyen d'achats sur le marché libre sur la TSX. Dans le cadre de cette offre, qui a débuté le 12 août 2015 et qui a pris fin le 11 août 2016, la Société a racheté 1 000 actions privilégiées de catégorie A, série 9, à un prix moyen de 15,19 \$ CA, 72 617 actions privilégiées de catégorie A, série 24, à un prix moyen de 15,22 \$ CA, 96 652 actions privilégiées de catégorie A, série 26, à un prix moyen de 15,27 \$ CA, 5 627 actions privilégiées de catégorie A, série 28, à un prix moyen de 14,19 \$ CA, 49 548 actions privilégiées de catégorie A, série 30, à un prix moyen de 18,86 \$ CA, 17 432 actions privilégiées de catégorie A, série 32, à un prix moyen de 18,63 \$ CA et 22 111 actions privilégiées de catégorie A, série 34, à un prix moyen de 17,77 \$ CA.

ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

Nos activités

Nous sommes un chef de file en matière de gestion d'actifs alternatifs mondiaux, qui privilégie l'investissement dans des actifs de grande qualité et de longue durée dans les secteurs de l'immobilier, de l'énergie renouvelable, des infrastructures et du capital-investissement. Nous offrons une vaste gamme de produits de placement à nos investisseurs, y compris des fonds privés, des émetteurs cotés et des titres cotés en bourse. Nos intérêts sont harmonisés avec ceux de nos investisseurs puisque nous investissons d'importants montants dans nos fonds à même les capitaux de notre bilan. Nous sommes habituellement le plus important investisseur dans nos fonds privés et dans chacun de nos émetteurs cotés.

Nous avons bâti notre entreprise autour d'actifs et d'entreprises qui sont solides tout au long des cycles des marchés et qui offrent des rendements solides. Notre vaste expérience relative à l'investissement dans des actifs réels et à la propriété et à l'exploitation de ces types d'actifs nous a permis de conclure avec succès des acquisitions et d'améliorer les rendements grâce à notre expertise en matière d'améliorations opérationnelles, de stratégies de financement et de mise en œuvre de projets d'aménagement.

Nos rendements financiers sont représentés essentiellement par la combinaison des honoraires que nous gagnons à titre de **gestionnaire d'actifs** et de l'appréciation du capital et des distributions provenant de notre **capital investi**. Les flux de trésorerie liés aux opérations sont la principale mesure de notre rendement. Nous les utilisons pour évaluer la performance opérationnelle de nos secteurs.

Dans le cadre de nos activités de **gestion d'actifs**, nous gérons des fonds privés, des émetteurs cotés et des portefeuilles de titres cotés en bourse pour des investisseurs, activités que nous désignons à titre de capitaux générant des honoraires. Les flux de trésorerie liés aux opérations provenant de ces activités sont : i) les honoraires de base et autres honoraires récurrents que nous gagnons à titre de gestionnaire, déduction faite des coûts directs engagés à cet effet; ii) les distributions incitatives et les honoraires en fonction du rendement provenant de nos émetteurs cotés et iii) l'intéressement aux plus-values réalisé provenant des fonds privés. Nous complétons l'évaluation de notre rendement avec le bénéfice net économique, qui tient compte de l'intéressement aux plus-values non réalisé plutôt que de l'intéressement aux plus-values réalisé. L'intéressement aux plus-values non réalisé représente le montant de l'intéressement aux plus-values généré en fonction du rendement des placements à ce jour et est par conséquent plus représentatif du bénéfice potentiel. La croissance continue de cette mesure est un des principaux indicateurs de la croissance future des flux de trésorerie liés aux opérations provenant de notre secteur Gestion d'actifs.

Notre **capital investi** comprend essentiellement des placements dans nos émetteurs inscrits et d'autres titres cotés en bourse, qui composent à l'heure actuelle 85 % de notre capital investi. La tranche restante de 15 % est en grande partie investie dans notre entreprise d'aménagement résidentiel et dans nos activités de commercialisation de l'énergie. Notre capital investi nous fournit des flux de trésorerie liés aux opérations et des distributions en trésorerie, principalement générés par les investissements dans nos participations de commanditaire dans nos entités cotées, qui rapportent des distributions récurrentes stables.

Notre **bilan** nous permet de saisir rapidement les occasions à mesure qu'elles se présentent, de fournir un crédit de sûreté, au besoin, pour les transactions de nos différentes entreprises et de financer la mise en œuvre de nouvelles activités en amorçant de nouvelles stratégies de placement qui ne sont pas encore appropriées pour nos investisseurs. Finalement, le montant de capital que nous investissons directement dans nos émetteurs cotés, et dans nos fonds privés par l'entremise de ces émetteurs cotés, permet l'harmonisation de nos intérêts avec ceux de nos investisseurs.

Notre stratégie :

À titre de chef de file en matière de gestion d'actifs alternatifs mondiaux, notre stratégie commerciale est axée sur les objectifs suivants :

- Générer un rendement des placements supérieur pour nos investisseurs grâce aux avantages concurrentiels que nous procurons nos importants capitaux, notre présence mondiale et notre expertise en matière d'exploitation.
- Offrir une vaste gamme de produits traditionnels et novateurs répondant aux besoins de nos investisseurs.
- Offrir un service à la clientèle exceptionnel.
- Tirer parti de notre bilan pour stimuler la croissance de nos activités de gestion d'actifs, harmoniser nos intérêts avec ceux de nos investisseurs et générer des rendements additionnels.

Principaux secteurs d'activité

Aux fins de la présentation de l'information financière interne et externe, nos activités sont structurées en fonction de notre entreprise de gestion d'actifs, de nos cinq divisions opérationnelles et des activités de notre siège social, et forment collectivement sept secteurs opérationnels. Nous mesurons notre performance opérationnelle principalement au moyen des flux de trésorerie liés aux opérations générés par chacun de nos secteurs opérationnels et du montant du capital investi par la Société dans chaque secteur au moyen des capitaux propres ordinaires. Les capitaux propres ordinaires ont trait au capital investi attribué à un secteur en particulier, et nous les utilisons de manière interchangeable avec les capitaux propres ordinaires par secteur. En plus des flux de trésorerie liés aux opérations, nous utilisons également le bénéfice net économique pour évaluer la performance opérationnelle de notre secteur Gestion d'actifs, y compris les produits sous forme d'honoraires et l'intéressement aux plus-values provenant des variations latentes de la valeur de nos portefeuilles de capital-investissement.

Avec prise d'effet au premier trimestre de 2017, nous avons changé le nom du secteur Immeubles pour Immobilier. La présentation de l'information financière ainsi que de l'information aux fins de la prise de décisions par la direction pour ce secteur est demeurée la même sous le nouveau nom. Aucun changement quantitatif n'a été appliqué aux périodes présentées par suite du changement de nom.

Nos secteurs opérationnels ont une portée mondiale et sont présentés ci-dessous. Nous tirons des produits sous forme d'honoraires, des distributions incitatives et des honoraires en fonction du rendement de notre secteur Gestion d'actifs, recevons notre quote-part du bénéfice tiré du capital investi dans nos cinq divisions opérationnelles, qui comprennent nos secteurs Immobilier, Énergie renouvelable, Infrastructures, Capital-investissement et Aménagement résidentiel, et générons des rendements sur l'investissement de notre trésorerie et de nos actifs financiers dans le secteur Activités du siège social.

- i) Les activités liées au secteur *Gestion d'actifs* comprennent la gestion de nos sociétés de personnes cotées, de nos fonds privés et de nos titres cotés en Bourse, en notre nom et en celui de nos investisseurs. Nous générons des honoraires de gestion de base contractuels pour ces activités et nous touchons également des distributions incitatives et un revenu en fonction du rendement, ce qui comprend les honoraires en fonction du rendement, les frais transactionnels et l'intéressement aux plus-values. Les capitaux propres ordinaires de notre secteur Gestion d'actifs ne sont pas significatifs.
- ii) Les activités liées au secteur *Immobilier* comprennent la propriété, l'exploitation et l'aménagement d'immeubles de bureaux principaux, d'immeubles de commerce de détail principaux, d'immeubles présentant des occasions et d'autres immeubles.
- iii) Les activités liées au secteur *Énergie renouvelable* comprennent la propriété, l'exploitation et l'aménagement de centrales hydroélectriques, de parcs éoliens, de parcs solaires, d'installations de stockage et d'autres installations de production d'énergie.
- iv) Les activités liées au secteur *Infrastructures* comprennent la propriété, l'exploitation et l'aménagement d'actifs liés aux services publics, au transport, à l'énergie, aux communications et aux ressources durables.
- v) Les activités liées au secteur *Capital-investissement* comprennent une gamme variée de secteurs, et elles sont principalement axées sur la construction, les autres services commerciaux, l'énergie et les activités industrielles.
- vi) Les activités liées au secteur *Aménagement résidentiel* englobent la construction de maisons, l'aménagement de copropriétés et l'aménagement de terrains résidentiels.
- vii) Le secteur *Activités du siège social* comprend le placement de la trésorerie et des actifs financiers ainsi que la gestion de la structure du capital de la Société, y compris les emprunts généraux et les capitaux propres privilégiés, qui financent une partie du capital investi dans nos autres activités. Certaines charges générales, notamment celles liées à la technologie et à l'exploitation, sont engagées pour le compte de nos secteurs opérationnels et sont affectées de façon précise à chaque secteur opérationnel en fonction d'un cadre d'établissement des prix interne.

Pour évaluer les résultats, nous déterminons de façon distincte la tranche des flux de trésorerie liés aux opérations et des capitaux propres ordinaires dans nos secteurs qui a trait à nos principales sociétés de personnes cotées : BPY, BEP, BIP et BBU. Nous sommes d'avis que le fait de déterminer les flux de trésorerie liés aux opérations et les capitaux propres ordinaires attribuables à nos sociétés de personnes cotées permet aux investisseurs de comprendre la façon dont les résultats de ces entités ouvertes sont intégrés à nos résultats financiers et contribue à l'analyse des écarts entre les flux de trésorerie liés aux opérations d'une période de présentation de l'information financière à l'autre. Des renseignements additionnels au sujet de ces sociétés de personnes cotées sont présentés dans leurs documents déposés. Nous déterminons également de façon distincte les composantes des flux de trésorerie liés aux opérations de notre secteur Gestion d'actifs et les profits à la cession réalisés compris dans les flux de trésorerie liés aux opérations de chaque secteur, afin de faciliter l'analyse des écarts entre les flux de trésorerie liés aux opérations d'une période de présentation de l'information financière à l'autre.

Gestion d'actifs

Aperçu du secteur :

- Nous gérons des capitaux générant des honoraires de 126 G\$, dont des tranches de 61 G\$, de 52 G\$ et de 13 G\$ dans des sociétés de personnes cotées, des fonds privés et notre division des titres cotés en Bourse, respectivement.
- Nous tirons des honoraires de gestion de base à long terme récurrents et générons des honoraires en fonction du rendement grâce à la gestion de fonds privés, de sociétés de personnes cotées et de titres cotés en Bourse au nom des investisseurs.

Activités :

Sociétés de personnes cotées (capitaux générant des honoraires de 61 G\$)

- Nous gérons des capitaux générant des honoraires par l'intermédiaire d'entités inscrites en Bourse à capital perpétuel, y compris BPY, BEP, BIP, BBU, TerraForm Power, Inc. (« TERP ») et Acadian Timber Corp. (« Acadian »).
- Nous recevons, à titre de rémunération pour notre gestion de ces entités, i) des honoraires de gestion de base qui sont principalement déterminés en fonction de la capitalisation boursière de ces entités, ainsi que ii) des distributions incitatives ou des honoraires en fonction du rendement.
- Les distributions incitatives pour BPY, BEP, BIP et TERP équivalent à une tranche de la hausse des distributions qui dépasse les seuils minimaux préétablis. Les honoraires en fonction du rendement de BBU sont calculés en fonction des hausses du prix des parts de BBU supérieures à un seuil croissant.

Fonds privés (capitaux générant des honoraires de 52 G\$)

- Nous gérons nos capitaux générant des honoraires par l'entremise de 40 fonds privés actifs liés à nos principales catégories d'actifs, soit l'immobilier, les infrastructures et l'énergie renouvelable ainsi que le capital-investissement. Ces fonds comprennent des fonds à capital fixe de base, de crédit, à valeur ajoutée ou axés sur les occasions ainsi que des fonds à capital variable de base. Ces capitaux sont principalement investis dans les capitaux propres de sociétés fermées; dans certains cas, ils sont investis dans des titres de sociétés cotées. Nos stratégies de crédit consistent à investir dans les titres d'emprunt de sociétés dans nos secteurs d'intérêt.
- Nous désignons notre plus importante série de fonds privés comme nos fonds principaux. Nous avons des fonds principaux dans chacune de nos principales catégories d'actifs : l'immobilier (série BSREP), les infrastructures (série BIF, qui comprend les placements liés aux infrastructures et à l'énergie renouvelable) et le capital-investissement (série BCP).
- Les capitaux des fonds privés à capital fixe sont généralement engagés pour une période de dix ans à partir de la constitution d'un fonds, avec deux options de prorogation de un an.
- Les fonds privés à capital variable sont des véhicules perpétuels qui permettent de mobiliser du capital sur une base continue à mesure que de nouveaux placements sont effectués.
- Nous recevons, à titre de rémunération pour la gestion de ces fonds privés, des honoraires de gestion de base, qui sont généralement déterminés en fonction du capital engagé au cours de la période de placement et du capital investi par la suite. Nous avons le droit de recevoir un intéressement aux plus-values sur ces fonds, qui représente une tranche de l'excédent du bénéfice du fonds sur un rendement privilégié pour les investisseurs.

Titres cotés en Bourse (capitaux générant des honoraires de 13 G\$)

- Nous gérons nos capitaux générant des honoraires répartis dans de nombreux fonds ainsi que des comptes gérés séparément, la priorité étant accordée aux titres à revenu fixe et aux titres de capitaux propres.
- Nous agissons tant comme conseiller que comme sous-conseiller et nous touchons des honoraires de gestion de base ainsi que des honoraires en fonction du rendement.

Immobilier

Aperçu du secteur :

- Nous détenons et exploitons des biens immobiliers principalement par l'entremise d'une participation financière, après dilution, de 64 % dans BPY.
- BPY est inscrite à la cote du Nasdaq et de la Bourse de Toronto et avait une capitalisation boursière de 17,6 G\$ au 31 décembre 2017.
- BPY détient des actifs immobiliers directement ainsi que par l'intermédiaire de fonds privés que nous gérons.
- Nous détenons 1,3 G\$ d'actions privilégiées de BPY, qui offrent un rendement de 6,2 % en fonction de leur valeur de rachat.

Activités :

Immeubles de bureaux principaux

- Nous détenons des participations dans des portefeuilles d'immeubles de bureaux, et exploitons ces immeubles, qui sont au nombre de 147 et représentent un total de 100 millions de pieds carrés de locaux pour bureaux.
- Les immeubles sont principalement situés dans les marchés commerciaux les plus importants du monde, comme New York, Londres, Los Angeles, Washington, D.C., Sydney, Toronto et Berlin.
- Nous aménageons également des immeubles de bureaux soigneusement choisis, et nos projets d'aménagement actifs se composent de participations dans 6 emplacements d'une superficie totale de plus de 6 millions de pieds carrés.

Immeubles de commerce de détail principaux

- Notre portefeuille d'immeubles de commerce de détail principaux se compose de participations dans 125 centres commerciaux régionaux et immeubles de commerce de détail urbains, représentant un total de 122 millions de pieds carrés aux États-Unis et au Brésil. Nos immeubles de commerce de détail sont détenus principalement par l'intermédiaire de notre placement mis en équivalence de 34 % dans GGP.
- Notre portefeuille de centres commerciaux comprend des projets de réaménagement dont les coûts de mise en valeur sont de plus de 513 M\$ (sur une base proportionnelle).

Immeubles présentant des occasions

- Nous détenons et exploitons des portefeuilles mondiaux de placements immobiliers par l'entremise de nos fonds immobiliers axés sur les occasions, qui visent à dégager des rendements supérieurs à ceux de nos portefeuilles d'immeubles de bureaux et de commerce de détail.
- Nos portefeuilles d'immeubles présentant des occasions se composent d'actifs de grande qualité à fort potentiel opérationnel dans les catégories des immeubles de bureaux, des immeubles de commerce de détail, des immeubles résidentiels, des immeubles industriels, des biens hôteliers, des biens à bail hypernet, des immeubles de stockage en libre-service, des maisons préfabriquées et des résidences pour étudiants.

Énergie renouvelable

Aperçu du secteur :

- Nous détenons et exploitons nos actifs liés à l'énergie renouvelable principalement par l'intermédiaire de notre participation de 60 % dans BEP, qui est inscrite à la cote des Bourses de New York et de Toronto et dont la capitalisation boursière était de 10,9 G\$ au 31 décembre 2017.
- BEP détient l'un des portefeuilles en Bourse cotés axés sur l'énergie renouvelable les plus importants du monde.
- Nous gérons la vente de l'énergie produite par BEP en Amérique du Nord par l'intermédiaire de notre entreprise de commercialisation de l'énergie (« Brookfield Energy Marketing » ou « BEMI »).

Activités :

Centrales hydroélectriques : Nous investissons dans 217 centrales hydroélectriques que nous détenons et exploitons sur 81 réseaux hydrographiques en Amérique du Nord, au Brésil et en Colombie. Nos activités liées aux centrales hydroélectriques ont une capacité installée de 7 878 MW et une production moyenne à long terme de 20 424 GWh sur une base proportionnelle.

Énergie éolienne : Nous avons 76 parcs éoliens en Amérique du Nord, en Europe, au Brésil et en Asie. La capacité installée de nos activités liées à l'énergie éolienne est de 3 529 MW, et leur production moyenne à long terme est de 3 904 GWh sur une base proportionnelle.

Énergie solaire : Nos activités liées à l'énergie solaire comprennent 537 parcs solaires dans le monde pour une capacité installée de 1 511 MW et une production de 457 GWh sur une base proportionnelle, y compris quatre installations d'accumulation par pompage en Amérique du Nord et en Europe.

Stockage : Nos activités de stockage ont une capacité installée de 2 698 MW et une capacité de stockage de 843 GWh sur une base proportionnelle.

Commercialisation de l'énergie : Nous achetons une partie de l'énergie produite par BEP en Amérique du Nord en vertu de contrats à long terme à des prix préétablis, ce qui accroît la stabilité des produits de BEP. Nous vendons de l'énergie en vertu de contrats à long terme et sur le marché libre et gagnons aussi des produits accessoires, comme des crédits ou des primes au titre de la capacité et de l'énergie renouvelable, ce qui nous confère une participation accrue dans les augmentations ou les diminutions futures des prix de l'énergie.

Infrastructures

Aperçu du secteur :

- Nous détenons et exploitons des actifs d'infrastructures principalement par l'intermédiaire de notre participation économique de 30 % dans BIP, qui est inscrite à la cote des Bourses de New York et de Toronto et dont la capitalisation boursière était de 17,7 G\$ au 31 décembre 2017.
- BIP est un des plus importants propriétaires et exploitants d'infrastructures diversifiées sur le plan géographique à l'échelle mondiale.
- Nous avons également des placements directs dans des activités liées aux ressources durables.

Principales activités :

Services publics

- Nos activités de transport réglementé comprennent environ 2 000 km de conduites de transport de gaz naturel au Brésil, environ 12 000 km de lignes de transport d'électricité en Amérique du Nord et en Amérique du Sud et environ 3 500 km de nouveaux projets d'aménagement pour le transport d'électricité en Amérique du Sud.
- Nous détenons et exploitons 3,3 millions de raccordements, principalement d'électricité et de gaz naturel, et environ 800 000 compteurs intelligents acquis dans le cadre de nos activités de transport réglementé.
- Nos activités liées au terminal réglementé représentent une capacité de manutention du charbon d'environ 85 millions de tonnes par année.
- Ces activités génèrent habituellement un rendement prédéterminé en fonction de leurs actifs, du capital investi ou de leur capacité, ainsi que des cadres réglementaires applicables et des contrats à long terme. Par conséquent, le rendement tend à être prévisible et n'est généralement pas touché de manière importante par les fluctuations de volume ou de prix à court terme.

Transport

- Nous exploitons environ 5 500 km de chemins de fer en Australie-Occidentale et environ 4 800 km de chemins de fer en Amérique du Sud.
- Nos activités liées aux routes à péage comprennent environ 4 000 km d'autoroutes au Brésil, au Chili, au Pérou et en Inde.
- Nos activités portuaires comprennent 37 terminaux situés en Amérique du Nord, au Royaume-Uni, en Australie et partout en Europe.
- Environ 85 % de nos activités liées au transport sont appuyées par des contrats à long terme ou la réglementation.
- Ces activités sont constituées d'entreprises assujetties à des plafonds tarifaires du fait de la réglementation, comme nos activités ferroviaires et nos activités liées aux routes à péage, ainsi que des activités à tarifs non réglementés, comme nos ports. Certaines de ces activités, comme nos routes à péage, sont accordées par les gouvernements sous forme de concessions.

Énergie

- Nous détenons et exploitons environ 15 000 km de conduites de transport de gaz naturel, principalement aux États-Unis, et notre capacité de stockage de gaz naturel aux États-Unis et au Canada se chiffre à 600 milliards de pieds cubes.
- Dans le cadre de nos activités liées à l'énergie de quartier, nous offrons une capacité de chauffage d'environ 3,2 millions de livres par heure et une capacité de refroidissement de 315 000 tonnes, en plus d'assurer environ 18 700 raccordements aux réseaux de distribution de gaz naturel et aux réseaux d'aqueduc et d'égout.
- Ces plateformes d'exploitation comprennent des activités assujetties à une réglementation, comme nos activités liées au transport de gaz naturel dont le prix des services fait l'objet d'un plafonnement, ainsi que des activités essentiellement non réglementées, comme nos activités liées à l'énergie de quartier.

Capital-investissement et autres activités

Aperçu du secteur :

- Nous détenons et exploitons des actifs de capital-investissement principalement par l'entremise de notre participation de 68 % dans BBU. BBU est inscrite à la cote des Bourses de New York et de Toronto et sa capitalisation boursière était de 4,5 G\$ au 31 décembre 2017.
- Les activités de BBU sont axées sur la détention et l'exploitation d'entreprises de grande qualité qui bénéficient d'importantes barrières à l'entrée ou de faibles coûts de production.
- Nous détenons également certaines entreprises directement, y compris une participation de 40 % dans Norbord, l'un des plus importants fabricants de panneaux à copeaux orientés du monde.

Activités :

Services de construction

- Nous offrons des services de conclusion de contrats axés sur des projets de construction de qualité supérieure qui visent les immeubles de prestige complexes et de grande envergure et l'infrastructure sociale. Les projets de construction sont en général exécutés aux termes de contrats en vertu desquels nous prenons la responsabilité de la conception, du programme, de l'approvisionnement et de la construction pour un prix défini.
- Depuis la constitution, nous comptons environ 1 050 projets en cours ou déjà livrés, et notre carnet de commandes se chiffre à 8,7 G\$.

Services commerciaux

- Nous détenons et exploitons des activités de distribution et de commercialisation de carburants pour véhicules routiers d'une capacité d'environ 300 kt de biodiesel, des services immobiliers commerciaux et résidentiels, y compris des réseaux regroupant environ 67 500 agents immobiliers au Canada et aux États-Unis, et des services de gestion d'installations pour des sociétés et des organismes publics investisseurs comptant des actifs immobiliers gérés de plus de 300 millions de pieds carrés.
- Ces services sont habituellement régis par des contrats à moyen et à long terme. Ces services peuvent avoir un caractère saisonnier et sont tributaires du niveau général de l'activité économique ainsi que du volume de services achetés par nos investisseurs qui en découle.

Énergie

- Nous détenons et exerçons des activités d'exploration et de production de pétrole et de gaz, principalement par l'entremise d'une entreprise d'exploration et de production de pétrole et de gaz en zone extracôtière en Australie-Occidentale et de nos activités de méthane de houille dans le centre de l'Alberta, au Canada.
- Nos activités produisent environ 97 000 barils d'équivalent pétrole par jour.
- Notre portefeuille du secteur de l'énergie comprend une entreprise de services liés à l'énergie de source marine qui exerce ses activités dans le nord de l'Europe, au Brésil et au Canada et une entreprise de forage à contrat et de services d'entretien de puits qui exerce ses activités dans l'ouest du Canada.

Activités industrielles

- Notre portefeuille d'actifs industriels comprend des entreprises hautement capitalistiques présentant d'importantes barrières à l'entrée et exigeant une expertise technique.
- Nous détenons et exploitons un fabricant d'électrodes de graphite de premier plan ainsi qu'une entreprise de distribution, de collecte et de traitement des eaux qui sert 15 millions de clients au Brésil par l'entremise de concessions à long terme et de partenariats public-privé.
- Nos activités minières comprennent des participations dans des activités d'exploitation minière d'agrégats et de métaux de spécialité au Canada, y compris une mine de palladium située dans le nord de l'Ontario et dotée d'une capacité de production d'environ 6 400 tonnes par jour.

Aménagement résidentiel

- Nos entreprises d'aménagement résidentiel exercent leurs activités surtout en Amérique du Nord et au Brésil.
- Nous exerçons nos activités en Amérique du Nord par l'entremise de Brookfield Residential Properties Inc. au sein de 12 grands marchés au Canada et aux États-Unis, et nous contrôlons environ 91 000 terrains.
- Nos activités au Brésil comprennent la construction, la vente ainsi que la commercialisation d'une vaste gamme de locaux à vocation résidentielle ou commerciale; nous nous concentrons principalement sur le secteur des locaux résidentiels à revenu intermédiaire des plus importants marchés du Brésil, à São Paulo et à Rio de Janeiro.

Activités du siège social

Aperçu du secteur :

- Nos activités du siège social consistent principalement à attribuer des capitaux à nos divisions opérationnelles, essentiellement par l'intermédiaire de nos sociétés de personnes cotées (BPY, BEP, BIP et BBU) et de nos placements directs, ainsi qu'à financer ces capitaux au moyen de l'émission de titres d'emprunt généraux et d'actions privilégiées.
- Nous détenons de la trésorerie et des actifs financiers dans le cadre de nos activités de gestion des liquidités et nous concluons des contrats financiers afin de gérer les risques de change et de taux d'intérêt auxquels nous sommes exposés.
- Nous utilisons également les liquidités générales pour développer de nouveaux produits de fonds privés et pour faciliter les transactions entreprises par nos filiales.

Stratégie de financement

Notre approche globale consiste à maintenir des niveaux de liquidité appropriés dans l'ensemble de l'organisation afin de financer les activités d'exploitation, de développement et d'investissement ou des exigences imprévues. Nos structurons notre dette et nos autres obligations financières de manière à présenter une structure du capital stable qui offre des niveaux de levier financier attrayants pour les investisseurs et qui est en mesure de composer avec les cycles d'affaires.

Nous gérons notre situation de trésorerie et nos sources de financement à l'échelle du groupe; toutefois, elles sont organisées selon trois niveaux principaux :

- La Société;
- Nos émetteurs cotés principaux, soit BPY, BEP, BIP et BBU;
- Le niveau de l'actif d'exploitation, qui comprend les actifs, les entreprises et les placements de portefeuille sur une base individuelle.

Les éléments clés de notre stratégie de financement sont les suivants :

- structurer les emprunts de façon à ce qu'ils soient de qualité supérieure, ou en voie de le devenir pour certains actifs nouvellement acquis. Nous limitons ainsi les clauses restrictives et autres exigences de rendement, ce qui réduit le risque lié aux exigences de paiement anticipé ou les restrictions quant à la distribution de trésorerie provenant des actifs financés;
- fournir un recours seulement contre les actifs précis faisant l'objet d'un financement, sans garanties réciproques ou garanties de la société mère, dans le but d'atténuer l'incidence du faible rendement d'un actif ou d'une division opérationnelle;
- faire correspondre la durée de la dette à celle des contrats de location ou contrats sous-jacents, ainsi que la monnaie dans laquelle sont libellés les emprunts à celle dans laquelle sont libellés les actifs grevés, de sorte que la durée restante et l'exposition au risque de change se rapportent à la valeur nette réelle du placement. Nous couvrirons le reste de notre exposition au risque de change liée à notre valeur nette réelle, à moins que le coût de l'opération ne soit trop élevé;
- Maintenir des liquidités importantes au niveau de la Société, principalement sous forme de trésorerie, d'actifs financiers et de lignes de crédit inutilisées. Veiller à ce que nos émetteurs cotés soient en mesure de financer leurs activités, y compris leurs placements et projets d'aménagement (directement ou par l'intermédiaire de fonds privés) de façon autonome, sans recourir à l'appui de la Société.

Capacités d'exploitation

Expertise en matière d'exploitation

Nous comptons plus de 80 000 employés à l'échelle mondiale qui contribuent à maximiser la valeur et les flux de trésorerie provenant de nos activités d'exploitation.

Nous sommes des gestionnaires d'actifs dynamiques. Depuis notre premier placement il y a plus de 115 ans, les solides résultats que nous avons obtenus prouvent que nous pouvons accroître de façon importante la valeur et les flux de trésorerie grâce à notre expertise en matière d'exploitation axée sur la pratique. Que ce soit par l'entremise de la négociation de baux, de contrats d'énergie ou d'ententes réglementaires, ou en mettant l'accent sur l'optimisation de l'aménagement des actifs ou d'autres activités, nous avons concentré nos efforts sur l'acquisition d'entreprises et la mise sur pied d'une équipe sur place pour les exploiter. Les activités liées aux actifs réels ont tendance à varier selon chaque secteur et sont souvent assujetties à une réglementation complexe. Par conséquent, nous sommes d'avis qu'il est essentiel de posséder une réelle expérience en matière d'exploitation afin de maximiser l'efficacité et la productivité et, ultimement, les rendements. Cette expertise en matière d'exploitation se révèle en outre d'une très grande valeur quand vient le temps de conclure des acquisitions et de mettre en œuvre des projets d'aménagement et d'investissement.

Mobiliser des capitaux : En tant que gestionnaire d'actifs, nous commençons par créer de nouveaux fonds et d'autres produits de placement qui susciteront des engagements de capitaux de la part des investisseurs, nous fournissant ainsi des capitaux à investir et l'occasion de gagner des honoraires de gestion de base et des revenus en fonction du rendement, comme des distributions incitatives et un intéressement aux plus-values. Par conséquent, nous créons de la valeur en augmentant le montant des capitaux sous gestion générant des honoraires et en obtenant un rendement solide sur les placements, ce qui donne lieu à une hausse des flux de trésorerie et de la valeur des actifs.

Repérer et acquérir des actifs de grande qualité : Nous avons adopté une approche fondée sur la valeur pour investir et attribuer les capitaux. Nous croyons que notre approche disciplinée, notre présence mondiale et notre expertise en restructuration du capital et en transformation des activités nous permet de repérer une vaste gamme d'occasions, dont certaines sont difficiles à saisir pour d'autres entreprises, et ainsi d'investir dans des valeurs attrayantes et de générer des rendements supérieurs. Nous détenons aussi une expertise considérable en ce qui a trait à la mise en œuvre d'importants projets d'aménagement et d'investissement, ce qui nous donne des occasions supplémentaires d'investir des capitaux.

Obtenir du financement à long terme : Nous finançons nos activités principalement par l'intermédiaire de financements à long terme de première qualité et la majeure partie de notre capital provient de financements par capitaux propres distincts pour chaque actif, en recourant le moins possible à d'autres secteurs de l'entreprise. Nous avons recours à des emprunts généraux relativement modestes qui nous procurent une souplesse d'exploitation et nous permettent d'optimiser les rendements. Cette approche nous procure une importante stabilité, améliore notre capacité à résister aux ralentissements financiers et permet à nos équipes de direction de mettre l'accent sur les activités et sur d'autres projets de croissance.

Accroître la valeur et les flux de trésorerie grâce à l'expertise en matière d'exploitation : Nos capacités en matière d'exploitation nous permettent d'accroître la valeur des actifs liés à nos entreprises, ainsi que les flux de trésorerie qu'ils génèrent, en plus de mieux protéger le capital dans des conditions défavorables. Grâce à notre expertise en matière d'exploitation, à nos capacités d'aménagement et à un financement efficace, nous sommes d'avis que notre expérience spécialisée en matière d'exploitation peut faire en sorte que le plein potentiel de création de valeur d'un placement soit réalisé, les activités et les projets d'aménagement étant optimisés.

Obtenir des capitaux au moyen de la vente ou du refinancement d'actifs : Nous surveillons activement les occasions de vendre ou de refinancer les actifs pour générer un produit, que nous retournons aux investisseurs dans le cas des fonds à durée de vie limitée ou que nous réinvestissons pour améliorer les rendements dans le cas des entités perpétuelles. Souvent, le remboursement des capitaux provenant des fonds privés met fin au processus de placement, fixant les rendements pour les investisseurs et donnant lieu à un revenu en fonction du rendement.

Notre cycle d'exploitation mène à la création de valeur : Nous créons de la valeur en gagnant des rendements robustes sur nos placements, qui s'accumulent au fil du temps et font augmenter nos capitaux générant des honoraires. En créant de la valeur pour nos investisseurs et nos actionnaires, nous faisons augmenter les honoraires et l'intéressement aux plus-values reçus au sein de notre entreprise de gestion d'actifs et générons des flux de trésorerie qui donnent lieu à une accumulation de valeur qui s'ajoute à notre capital investi.

Gestion des risques

Notre approche

Mettre l'accent sur une culture de gestion des risques	Coordination	Exécution partagée
Mettre l'accent sur une culture de gestion des risques adéquate afin d'harmoniser notre stratégie commerciale et nos activités avec notre appétit pour le risque.	Approche et pratiques uniformes dans l'ensemble des divisions et des groupes fonctionnels et gestion des risques communs.	Les divisions et les groupes fonctionnels sont principalement responsables d'identifier et de gérer les risques associés à leurs activités.

Gérer les risques fait partie intégrante de nos activités, et nous adoptons une approche bien établie et disciplinée fondée sur des méthodes d'exploitation claires et une culture de gestion des risques solide. Compte tenu de la nature de nos activités, qui sont diversifiées et décentralisées, nous cherchons à nous assurer que les risques sont gérés le plus près possible de leur source et par les équipes de direction qui possèdent les compétences et l'expertise les plus pointues en matière de risques.

Par conséquent, les risques spécifiques liés aux activités sont en général gérés au niveau de nos divisions opérationnelles, puisque ces risques varient en fonction des caractéristiques propres à chaque activité. Parallèlement, nous surveillons bon nombre de ces risques au niveau de l'organisation afin de nous assurer du caractère adéquat des pratiques de gestion des risques et de la mise en œuvre des pratiques applicables à Brookfield ainsi que pour faciliter le partage des meilleures pratiques.

Nous sommes également conscients que certains risques pourraient avoir une incidence généralisée et corrélée dans toute l'organisation, tels que le risque de liquidité, le risque de change et le risque de taux d'intérêt, de même que les risques nécessitant que nous mobilisions des connaissances spécialisées. Pour ces risques, nous utilisons une approche centralisée à notre siège social et dans l'ensemble de nos divisions opérationnelles. De la même manière, nous coordonnons la gestion des risques liés à la stratégie, à la réputation et à la conformité à la réglementation afin de nous assurer de porter une attention soutenue à sa mise en œuvre à l'échelle de l'organisation.

Cadre de gestion des risques

Le programme de gestion des risques de Brookfield met l'accent sur la gestion proactive des risques, afin de garantir que nous avons la capacité et la résilience nécessaires pour réagir aux environnements changeants en évaluant tant les risques actuels que les risques émergents.

Effectif

Nous comptons sur les services de 750 professionnels en matière de placement et de plus de 80 000 employés dans plus de 30 pays partout dans le monde.

CODE DE DÉONTOLOGIE DES AFFAIRES

Notre code de déontologie des affaires (le « Code ») établit la conduite attendue de nos administrateurs, dirigeants et salariés, ainsi que celle des filiales et des sociétés liées contrôlées de la Société, en matière d'honnêteté, d'intégrité et de conformité à toutes les exigences juridiques et réglementaires. Le 2 mars 2018, le conseil a approuvé le Code, dont on peut se procurer des exemplaires sur le Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») à l'adresse www.sedar.com et sur l'Electronic Data Gathering, Analysis and Retrieval System (« EDGAR ») à l'adresse www.sec.gov/edgar, ainsi que sur notre site Web, à l'adresse www.brookfield.com, sous Shareholders/Brookfield Asset Management/Corporate Governance/Governance Documents.

CONTEXTE COMMERCIAL ET RISQUES

Nos activités continuent de faire face à certains risques microéconomiques et macroéconomiques qui pourraient avoir une incidence défavorable sur notre situation financière, nos résultats d'exploitation et la valeur de nos capitaux propres. Pour obtenir de l'information sur les facteurs de risque liés à Brookfield et à ses activités, se reporter à la rubrique « Contexte commercial et risques », aux pages 92 à 107 de nos états financiers consolidés et de notre rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, lesquelles sont intégrées par renvoi dans cette notice annuelle et sont disponibles sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com, et sur EDGAR, à l'adresse www.sec.gov/edgar.

GESTION DES FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE (« ESG ») DE LA SOCIÉTÉ

Nos activités fournissent des services et des infrastructures essentiels utilisés par des millions de gens. Nous gérons des stratégies de placement assorties d'un horizon à long terme qui viennent soutenir la santé financière des régimes de retraite, des compagnies d'assurances et des gens, et nous avons une incidence sur la vie de dizaines de milliers d'employés, leur famille et les collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités. Par conséquent, la gestion des facteurs ESG est un élément clé à considérer en ce qui concerne la façon dont nous exerçons nos activités.

Notre approche propriétaire-exploitant à long terme en matière d'affaires signifie que, dans bien des cas, nous sommes en bonne position pour avoir une influence positive et prendre des mesures actives visant à mettre en œuvre des programmes ESG efficaces. Bon nombre de ces programmes sont en vigueur depuis des décennies, et nous continuons d'aborder de nouvelles priorités ESG à mesure qu'elles surgissent, comme celles qui concernent le milieu de travail et les changements climatiques.

Nous reconnaissons l'importance de communiquer efficacement nos initiatives ESG à nos investisseurs, car elles influencent de plus en plus leurs décisions. À titre d'exemple, de nombreux investisseurs dans des fonds privés souhaitent acquérir une meilleure compréhension de nos pratiques ESG avant d'engager des capitaux; un nombre croissant d'investisseurs dans des titres cotés en Bourse prennent en considération les notations ESG lorsqu'ils achètent des actions de nos émetteurs cotés; et sur les marchés de la dette, nous émettons davantage d'obligations vertes pour accéder à ces capitaux.

Nous avons élaboré une approche à facettes multiples de gestion des facteurs ESG pour l'ensemble de Brookfield. Les équipes de direction de chaque secteur de nos activités, y compris les sociétés de portefeuille et les entreprises actives, sont principalement responsables de la gestion des facteurs ESG au sein de leurs entreprises. Cette approche garantit que les aspects responsabilité, autorité, expérience et exécution sont entièrement alignés, ce qui est particulièrement important étant donné la variété de nos types d'actifs et les emplacements où nous exerçons nos activités. Parallèlement, nous travaillons collectivement à l'échelle de l'organisation par l'intermédiaire de comités et de groupes de travail, comme notre comité ESG, pour fournir des indications, établir des principes communs et communiquer des pratiques exemplaires pour l'ensemble de l'organisation. Nous avons intégré les facteurs ESG à notre cadre de gouvernance et à notre planification stratégique, y compris notre conseil d'administration et notre haute direction.

Nous prenons en considération les facteurs ESG relatifs à de nouvelles entreprises tout au long du processus d'investissement. Au cours de notre contrôle diligent, nous avons recours à notre expertise opérationnelle et en matière de tarification afin d'identifier les facteurs ESG relativement à des cibles pour des acquisitions, de dénicher des possibilités d'ajouter de la valeur en atténuant les risques et en saisissant des occasions après l'acquisition, ainsi que de les intégrer dans l'analyse du rendement potentiel. Les facteurs pris en considération comprenaient les risques liés à la corruption, les risques liés à la santé et à la sécurité, des considérations éthiques et des enjeux environnementaux, ainsi que des occasions comme des gains d'efficacité énergétique et la position concurrentielle sur le marché.

Notre entreprise est fondée sur des activités où la durabilité de l'environnement est depuis longtemps partie prenante de la création de valeur. Nos activités liées au secteur Énergie renouvelable de renommée mondiale nous permettent de tirer parti de la demande en approvisionnement d'énergie faible en carbone et notre portefeuille d'immeubles de bureaux détient et met en valeur des immeubles qui satisfont aux normes environnementales et qui répondent aux objectifs de nos locataires en matière de milieux de travail durables.

Nos gens sont notre actif le plus précieux. Nous nous engageons à perfectionner nos éléments talentueux, et nous investissons en eux en créant des occasions à l'échelle de nos entreprises. Dans le cadre de notre engagement envers nos employés, nous mettons l'accent sur la diversité, les salaires concurrentiels et des pratiques d'embauche inclusives. Notre Comité directeur de santé et de sécurité, formé des chefs de la direction de chaque division opérationnelle, s'efforce de promouvoir une solide culture de santé et de sécurité, de communiquer des pratiques exemplaires et de contrôler les incidents liés à la sécurité et les mesures correctrices employées pour l'ensemble de nos activités. Nous soutenons les collectivités au sein desquelles nous exerçons nos activités au moyen d'initiatives philanthropiques, mais d'abord et avant tout grâce à notre approche liée aux facteurs ESG ayant des répercussions sur ces collectivités.

Brookfield maintient des normes de gouvernance élevées à l'échelle de l'organisation, ce qui comprend le portefeuille de sociétés dans lesquelles nous détenons une participation avec contrôle. Un code de conduite, une politique anticorruption, une ligne téléphonique de dénonciation, ainsi que des contrôles et des procédures à l'appui figurent parmi les éléments clés de notre cadre de gouvernance. Ces normes de gouvernance sont conçues pour respecter ou dépasser les exigences des territoires où nous exerçons nos activités.

Notre engagement envers une philosophie de propriété à long terme signifie que la durabilité à long terme est essentielle à nos activités et, par le fait même, une gestion efficace des facteurs ESG est la clé de notre succès.

PRATIQUES EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Au nom de tous les actionnaires, le conseil d'administration et la direction de la Société sont résolus à faire preuve d'excellence en matière de gouvernance d'entreprise à tous les niveaux de l'organisation. Nous sommes d'avis que les administrateurs de la Société ont les bons outils pour représenter les intérêts de la Société et de ses actionnaires, grâce à un président indépendant qui dirige un conseil qui fait une place à la diversité et qui est doté d'une expérience d'affaires mondiale et d'aptitudes de gouvernance éprouvées. Nous nous efforçons continuellement de nous assurer que nous possédons de saines pratiques en matière de gouvernance afin de maintenir la confiance des investisseurs. Nous revoyons régulièrement notre approche de gouvernance en tenant compte de l'évolution des lois, des lignes directrices et des pratiques exemplaires. Notre conseil d'administration estime que nos politiques et pratiques de gouvernance d'entreprise, de même que les informations que nous fournissons à ce sujet, sont appropriées, efficaces et conformes aux lignes directrices posées par les autorités de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis.

Notre conseil d'administration est d'avis que la communication avec les actionnaires est un élément essentiel à une bonne gouvernance et il encourage tous les actionnaires à exprimer leur opinion, y compris par une résolution consultative des actionnaires sur la rémunération de la direction, qui est chaque année soumise au vote des détenteurs d'actions de catégorie A.

La Société décrit son engagement envers la bonne gouvernance dans l'énoncé des pratiques en matière de gouvernance d'entreprise (l'« énoncé »), qui est publié chaque année dans la circulaire d'information de la direction de la Société (la « circulaire ») et envoyé par courrier aux actionnaires qui en font la demande. Cet énoncé est aussi disponible sur notre site Web, à l'adresse www.brookfield.com, sous Shareholders/Brookfield Asset Management/Corporate Governance/Governance Documents.

Les documents suivants qui définissent notre approche de gouvernance sont également publiés sur notre site Web : le mandat du conseil; la charte des responsabilités des administrateurs; les chartes des quatre comités permanents du conseil (le comité d'audit, le comité de gouvernance d'entreprise et des mises en candidature, le comité des ressources en personnel de direction et de la rémunération, et le comité de gestion des risques); les descriptions des postes du conseil; la politique en matière de présentation de l'information et notre Code.

ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

Administrateurs de la Société

Les administrateurs de la Société sont élus tous les ans et exercent leurs fonctions jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires de la Société ou jusqu'à ce que leurs remplaçants soient élus ou nommés. À la date de la présente notice annuelle, le conseil se compose de 16 administrateurs présentés ci-après. Certains renseignements importants concernant chacun des administrateurs actuels sont présentés. Chaque administrateur a été nommé pour siéger jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires, qui se tiendra le 15 juin 2018, ou jusqu'à ce que son successeur soit élu ou nommé.

Administrateurs

<i>Nom, municipalité de résidence</i>	<i>Administrateur depuis</i>	<i>Fonction principale</i>
M. ELYSE ALLAN ^{1,2,5} Toronto (Ontario) Canada	2015	Présidente et chef de la direction, General Electric Canada Company Inc. et vice-présidente, General Electric Co., un groupe industriel numérique mondial
JEFFREY M. BLIDNER Toronto (Ontario) Canada	2013	Vice-président, Brookfield Asset Management Inc.
ANGELA F. BRALY ^{1,2} Indianapolis, Indiana, États-Unis	2015	Ancienne présidente du conseil, présidente et chef de la direction, WellPoint Inc. (maintenant connue sous la dénomination Anthem Inc.), une société de soins de santé
JACK L. COCKWELL Toronto (Ontario) Canada	1979	Administrateur de sociétés
MARCEL R. COUTU ^{1,2,4} Calgary (Alberta) Canada	2006	Ancien président et chef de la direction, Canadian Oil Sands Limited, le plus important investisseur dans la coentreprise Syncrude
MURILO FERREIRA ¹ Rio de Janeiro, Brésil	2017	Ancien chef de la direction de Vale SA, une multinationale brésilienne exerçant dans les domaines des métaux et des mines
J. BRUCE FLATT Londres, Royaume-Uni New York, New York, États-Unis Toronto (Ontario) Canada	2001	Chef de la direction, Brookfield Asset Management Inc.
ROBERT J. HARDING Toronto (Ontario) Canada	1992	Ancien président du conseil, Brookfield Asset Management Inc.
MAUREEN KEMPSTON DARKES ^{1,4,5} Lauderdale-by-the-Sea, Floride, États-Unis Toronto (Ontario) Canada	2008	Administratrice de sociétés et ancienne présidente, Amérique latine, Afrique et Moyen-Orient, General Motors Corporation, un constructeur de véhicules automobiles
DAVID W. KERR ⁵ Toronto (Ontario) Canada	1987	Président du conseil, Halmont Properties Corp., une société immobilière
L'HON. FRANK J. MCKENNA ^{1,3} Cap-Pelé (Nouveau-Brunswick) Canada Toronto (Ontario) Canada	2006	Président, Brookfield Asset Management Inc. et vice-président du conseil, Groupe financier Banque TD, une institution financière
RAFAEL MIRANDA ¹ Madrid, Espagne	2017	Administrateur de sociétés et ancien chef de la direction d'Endesa, S.A., la plus grande société de services publics électriques d'Espagne
YOUSSEF A. NASR ^{1,5} Beyrouth, Liban	2010	Administrateur de sociétés, ancien président du conseil et chef de la direction de HSBC Middle East Ltd. et ancien président de Banque HSBC Brésil, une institution financière
LORD O'DONNELL Londres, Royaume-Uni	2013	Président de Frontier Economics, un groupe-conseil en microéconomie, et conseiller principal auprès de Brookfield en Europe
SEEK NGEE HUAT ^{1,3} Singapour	2012	Ancien président du conseil du Latin American Business Group, Government of Singapore Investment Corporation, un fonds souverain
DIANA L. TAYLOR ^{1,3,4} New York, New York, États-Unis	2012	Vice-présidente du conseil, Solera Capital LLC, une société d'investissement de capitaux privés du marché intermédiaire

1. Administrateur indépendant

2. Membre du comité d'audit

3. Membre du comité de gouvernance d'entreprise et des mises en candidature

4. Membre du comité des ressources en personnel de direction et de la rémunération

5. Membre du comité de gestion des risques

Tous les administrateurs occupent les fonctions qui leur sont attribuées dans le tableau ci-dessus depuis les cinq dernières années, à l'exception de Marcel R. Coutu, qui était président et chef de la direction de Canadian Oil Sands Limited de 2001 à 2013.

M^{me} Kempston Darkes était vice-présidente du groupe et présidente de General Motors Corporation, Amérique latine, Afrique et Moyen-Orient lorsque la société s'est placée sous la protection de la loi de la faillite, en vertu du chapitre 11 du Bankruptcy Code des États-Unis, en juin 2009. M. Kerr était un administrateur de Canwest Global Communications Corp. (« Canwest ») lorsque Canwest et certaines de ses filiales ont, de leur propre gré, demandé et obtenu une ordonnance de protection contre les créanciers en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (Canada) en octobre 2009. MM. Cockwell et Harding étaient des administrateurs de Fraser Papers Inc. (« Fraser ») jusqu'en avril 2009. Fraser a, de son propre gré, demandé et obtenu une ordonnance de protection contre les créanciers en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (Canada) en juin 2009. Le 10 février 2011, un tribunal de l'Ontario a sanctionné un plan de compromis et d'arrangement modifié, en vertu de cette loi. Ce plan prévoit notamment la vente de la quasi-totalité des immeubles restants de Fraser, et le versement de distributions aux créanciers de Fraser.

Dirigeants et hauts dirigeants de la Société

Les noms des dirigeants et hauts dirigeants de la Société, leur lieu de résidence, leurs fonctions actuelles et leur date de nomination figurent ci-dessous.

Dirigeants et hauts dirigeants de la Société

<i>Nom</i>	<i>Résidence</i>	<i>Fonction actuelle</i>	<i>Date de nomination</i>
JEFFREY M. BLIDNER ^a	Toronto (Ontario) Canada	Vice-président	2017
RICHARD (RIC) CLARK ^a	New York, New York, États-Unis	Associé directeur principal	2002
J. BRUCE FLATT ^a	Londres, Royaume-Uni New York, New York, États-Unis Toronto (Ontario) Canada	Associé directeur principal et chef de la direction	2002
BRIAN W. KINGSTON ^a	New York, New York, États-Unis	Associé directeur principal	2007
BRIAN D. LAWSON ^a	Toronto (Ontario) Canada	Associé directeur principal et chef des finances	2002
CYRUS MADON ^a	Toronto (Ontario) Canada	Associé directeur principal	2005
LORI PEARSON ^a	Toronto (Ontario) Canada	Associée directrice principale et chef de l'exploitation	2016
SAMUEL J.B. POLLOCK ^a	Toronto (Ontario) Canada	Associé directeur principal	2003
SACHIN G. SHAH ^a	Toronto (Ontario) Canada	Associé directeur principal	2014
A.J. SILBER ^b	Toronto (Ontario) Canada	Vice-président, Contentieux et secrétaire général	2012

a) Haut dirigeant

b) Dirigeant

Tous les dirigeants et hauts dirigeants de la Société occupent les fonctions qui leur sont attribuées dans le tableau ci-dessus depuis les cinq dernières années, à l'exception M. Blidner qui était associé directeur principal de la Société avant sa nomination en 2017 au poste de vice-président, de M^{me} Pearson qui était associée directrice principale de la Société avant sa nomination en 2016 au poste de chef de l'exploitation et de M. Shah qui était associé principal de la Société avant sa nomination en 2014 au poste d'associé directeur principal.

M. Pollock était un administrateur de Fraser jusqu'en février 2011. Fraser a, de son propre gré, demandé et obtenu une ordonnance en matière de protection contre les créanciers en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (Canada) en juin 2009. Le 10 février 2011, un tribunal de l'Ontario a sanctionné un plan de compromis et d'arrangement modifié, en vertu de cette loi. Ce plan prévoit notamment la vente de la quasi-totalité des immeubles restants de Fraser, et le versement de distributions aux créanciers de Fraser.

Participation en actions de Brookfield des administrateurs et des hauts dirigeants

En date du 31 décembre 2017, les administrateurs et les hauts dirigeants de la Société, collectivement, possédaient en propriété véritable ou contrôlaient, directement ou indirectement, environ 35 millions d'actions de catégorie A, ce qui représente environ 3,5 % des actions émises et en circulation de la Société pour cette catégorie. Les administrateurs et les hauts dirigeants de la Société détenaient en outre des participations proportionnelles détenues par l'entremise de Partners Limited, de Partners Value Investments LP (« PVI ») et du programme d'actions inaccessibles de la Société, lesquelles totalisaient environ 69 millions d'actions de catégorie A, soit approximativement 7,0 % des actions de catégorie A émises et en circulation de la Société à cette même date.

En ce qui a trait à la participation dans les principales filiales de la Société, en date du 31 décembre 2017, les administrateurs et les hauts dirigeants de la Société, collectivement, possédaient en propriété véritable ou contrôlaient ou supervisaient, directement ou indirectement, 980 257 parts de BBU, 1 498 975 parts de BIP, 2 591 466 parts de BPY et 191 755 parts de BEP, ce qui représente moins de 1 % des titres émis et en circulation de chacune de ces catégories, respectivement.

Toutes les actions de catégorie B sont détenues directement par Partners Limited, ce qui lui accorde entre autres le droit d'élire la moitié du conseil d'administration de la Société. Aucun des administrateurs ou des hauts dirigeants de la Société ne possède directement des actions de catégorie B de la Société.

Partners Limited et Partners Value Investments LP

Les hauts dirigeants et certains administrateurs de la Société détiennent des participations en actions de catégorie A directement, par l'intermédiaire de régimes d'actionariat et par l'entremise de Partners Limited et de PVI. Partners Limited est une société fermée de l'Ontario créée en 1995 principalement dans le but de détenir, directement et indirectement, des actions de la Société à long terme. PVI est une société en commandite qui est cotée à la Bourse de croissance TSX et dont l'objectif d'affaires principal est d'offrir à ses porteurs de parts une participation facilement financée dans des actions de catégorie A et d'investir des ressources financières additionnelles dans un portefeuille diversifié d'actifs financiers afin d'accroître le rendement sur le capital.

Les actionnaires de Partners Limited et de PVI incluent, directement et indirectement, des administrateurs et des hauts dirigeants de Brookfield, en plus d'un nombre limité d'anciens hauts dirigeants (collectivement les « actionnaires de Partners »), y compris tous les hauts dirigeants de la Société ainsi que deux de ses administrateurs non dirigeants, MM. Jack Cockwell et David Kerr. Au 31 décembre 2017, environ 40 actionnaires de Partners détenaient collectivement, directement et indirectement, la quasi-totalité des actions ordinaires de Partners Limited.

Partners Limited détient, entre autres, une participation directe dans 867 495 actions de catégorie A ainsi qu'une participation d'environ 49 % dans les parts de société en commandite de PVI (en plus d'une participation de 49 % dans le commandité de PVI). Les actionnaires de Partners détiennent eux-mêmes, sur une base individuelle, une participation additionnelle d'environ 40 % dans PVI. PVI détient environ 85,8 millions d'actions de catégorie A sur une base consolidée, soit une participation d'environ 9 % dans cette catégorie d'actions.

Collectivement, les actionnaires de Partners détiennent, directement ou indirectement, un droit de propriété, exercent un contrôle ou une emprise, ont conclu des ententes contractuelles, comme des options, visant l'acquisition ou la propriété réelle ou économique d'un total d'environ 200 millions d'actions de catégorie A, soit environ 20 % de ces actions après dilution totale et une participation de 20 % en actions ordinaires dans la Société. Ces participations comprennent les actions de catégorie A détenues directement et indirectement par les actionnaires de Partners ainsi que leur droit de bénéficiaire proportionnel à l'égard des actions de catégorie A détenues par Partners Limited et PVI.

Pour plus de détails sur Partners Limited, se reporter à la rubrique « Principaux porteurs d'actions à droit de vote », aux pages 5 et 6 de la plus récente circulaire de la Société.

MARCHÉ POUR LES TITRES

Les titres cotés en Bourse de la Société qui sont actuellement émis et en circulation à la date de la présente notice annuelle sont inscrits sur les Bourses suivantes sous les symboles indiqués ci-dessous :

Titre	Symbole	Bourse
Actions de catégorie A	BAM	New York
	BAM.A	Toronto
	BAMA	Euronext
Actions privilégiées de catégorie A		
Série 2	BAM.PR.B	Toronto
Série 4	BAM.PR.C	Toronto
Série 8	BAM.PR.E	Toronto
Série 9	BAM.PR.G	Toronto
Série 13	BAM.PR.K	Toronto
Série 17	BAM.PR.M	Toronto
Série 18	BAM.PR.N	Toronto
Série 24	BAM.PR.R	Toronto
Série 25	BAM.PR.S	Toronto
Série 26	BAM.PR.T	Toronto
Série 28	BAM.PR.X	Toronto
Série 30	BAM.PR.Z	Toronto
Série 32	BAM.PF.A	Toronto
Série 34	BAM.PF.B	Toronto
Série 36	BAM.PF.C	Toronto
Série 37	BAM.PF.D	Toronto
Série 38	BAM.PF.E	Toronto
Série 40	BAM.PF.F	Toronto
Série 42	BAM.PF.G	Toronto
Série 44	BAM.PF.H	Toronto
Série 46	BAM.PF.I	Toronto
Série 48 ^a	BAM.PF.J	Toronto

a) Les actions privilégiées de catégorie A, série 48, de la Société ont été inscrites à la cote de la TSX le 13 septembre 2017.

L'annexe A jointe à la présente notice annuelle contient des renseignements sur le cours et le volume mensuels des titres cotés en Bourse qui étaient en circulation à tout moment en 2017.

NOTATIONS ET LIQUIDITÉS

Le tableau qui suit présente les notations des titres de la Société en date de la présente notice annuelle.

	DBRS	Standard & Poor's	Moody's
Papier commercial	R-1 (bas)	A-2 ¹	P-2
Billets et débetures de premier rang	A (bas)	A-	Baa2
Actions privilégiées	Pfd-2 (bas)	BBB ²	Non noté
Perspective	Stable	Stable	Stable

Les notations sont importantes, car elles influent sur les coûts d'emprunt de la Société et sur sa capacité à réunir des capitaux. Une révision à la baisse des notations pourrait possiblement avoir des répercussions défavorables et réduire l'accès de la Société aux marchés financiers et accroître ses coûts d'emprunt. En vertu des modalités de nos divers accords de crédit et de nos autres documents de financement, nous sommes tenus de respecter un certain nombre de clauses restrictives financières habituelles et autres clauses restrictives; nous devons notamment maintenir des ratios de couverture du service de la dette et de levier financier, des couvertures d'assurance et, dans certaines circonstances, les notes attribuées. Ces clauses restrictives pourraient restreindre notre souplesse d'exploitation, et leur non-respect pourrait entraîner des cas de défaut aux termes des instruments qui régissent les emprunts applicables, même si nous nous sommes acquittés de nos obligations de paiement.

Les notations visent à fournir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité du crédit d'une émission de titres. Chaque titre d'emprunt et titre privilégié de la Société est noté par DBRS Limited (« DBRS »), ainsi que par S&P Global Ratings par l'intermédiaire de Standard & Poor's Ratings Services (Canada), une unité opérationnelle de S&P Global Canada Corp. (« S&P »), tandis que son papier commercial, ses billets et débetures de premier rang sont notés par Moody's Investors Service, Inc. (« Moody's »).

La Société a versé les honoraires liés à la notation habituels à DBRS, à S&P et à Moody's relativement à une partie ou à l'ensemble des notations mentionnées ci-dessus. De plus, la Société a déjà fait les versements habituels en ce qui concerne d'autres services fournis à la Société par DBRS, S&P et Moody's au cours des deux dernières années.

Les notations mentionnées aux présentes pour les créances ou les titres privilégiés de la Société ne sont pas des recommandations relatives à l'achat, à la détention ou à la vente de ces créances et titres privilégiés ni ne constituent un avis sur le caractère approprié de leurs cours respectifs ou la pertinence d'un placement pour un investisseur en particulier. Rien ne garantit que ces notations demeureront en vigueur pour une période donnée ni qu'elles ne seront pas révisées ou retirées totalement à tout moment par DBRS, S&P ou Moody's, ou par les trois agences, si, à leur seule discrétion, elles déterminent que les circonstances le justifient.

Les notations de nos filiales cotées en Bourse sont présentées dans les publications d'informations respectives de chacune de ces filiales, qui sont disponibles sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov/edgar.

Le texte qui suit est une brève description des échelles de notation de chaque agence de notation.

DBRS

DBRS a recours à différentes échelles pour noter les titres d'emprunt à court terme, les titres d'emprunt à long terme et les actions privilégiées. Les notations de DBRS sont fondées sur des facteurs quantitatifs et qualitatifs pertinents pour l'émetteur et sur le rang des créances.

L'échelle de notation des titres de créance à court terme de DBRS vise à fournir une indication du risque que l'émetteur ne s'acquitte pas de ses obligations financières à court terme en temps opportun. Les catégories de notation R-1 et R-2 contiennent également des sous-catégories « (élevé) », « (moyen) » et « (bas) ». L'absence d'une désignation « (élevé) » ou « (bas) » indique que la notation se situe au milieu de la catégorie. La notation R-1 (bas) attribuée au papier commercial de la Société indique une bonne cote de crédit et suggère que la capacité de paiement de la Société en ce qui a trait à ses obligations financières à court terme lorsqu'elles viennent à échéance est élevée. La solidité financière globale n'est pas aussi favorable que dans les catégories de notation plus élevées, et pourrait être vulnérable à des événements futurs, mais les facteurs négatifs admissibles sont jugés gérables. La notation R-1 (bas) est la troisième plus élevée des dix catégories de l'échelle de notation des titres de créance à court terme.

1. Le papier commercial de la Société a obtenu la notation A-1 (bas) en fonction de l'échelle nationale canadienne de S&P, ce qui correspond à une notation de A-2 sur l'échelle mondiale de S&P.

2. Les actions privilégiées de la Société ont obtenu la notation P-2 en fonction de l'échelle nationale canadienne de S&P, ce qui correspond à une notation de BBB sur l'échelle mondiale de S&P.

L'échelle de notation à long terme de DBRS vise à fournir une indication du risque de défaut, soit le risque qu'un émetteur ne s'acquitte pas de ses obligations financières conformément aux modalités d'une obligation émise. Toutes les catégories de notation autres que AAA et D contiennent des sous-catégories « (élevé) » et « (bas) ». La notation A (bas) attribuée aux obligations à long terme de la Société indique que leur qualité de crédit est bonne. La capacité de paiement des obligations financières est importante, mais la qualité du crédit est inférieure à la catégorie AA. Le débiteur pourrait être vulnérable à des événements futurs, mais les facteurs négatifs admissibles sont jugés gérables. La notation A (bas) est la sous-catégorie la moins élevée de la troisième plus élevée des dix catégories de notation standard sur l'échelle de notation à long terme de DBRS. L'absence d'une désignation « (élevé) » ou « (bas) » indique que la notation se situe au milieu de la catégorie.

L'échelle de notation des actions privilégiées de DBRS est utilisée sur le marché boursier canadien et vise à donner une indication du risque qu'un emprunteur ne s'acquitte pas de toutes ses obligations dans les délais requis, tant au chapitre du versement de dividendes que du remboursement du capital. Chaque catégorie de notation est assortie d'une sous-catégorie « (haut) » ou « (bas) ». L'absence d'une désignation « (élevé) » ou « (bas) » indique que la notation se situe au milieu de la catégorie. La notation Pfd-2 (bas) attribuée aux actions privilégiées de la Société indique que les actions privilégiées ont une qualité de crédit satisfaisante. La protection des dividendes et du capital demeure élevée, mais le bénéfice, le bilan et les ratios de couverture ne sont pas aussi solides que ceux des sociétés affichant une notation de Pfd-1. En règle générale, les notations Pfd-2 sont attribuées aux sociétés dont les obligations de premier rang sont classées dans la catégorie A. La notation Pfd-2 (bas) est la sous-catégorie la moins élevée de la deuxième plus élevée des cinq catégories de notation standard sur l'échelle de notation des actions privilégiées de DBRS.

Les tendances en ce qui a trait à la notation fournissent une indication de l'opinion de DBRS relativement aux perspectives liées à la notation en question. La tendance « stable » indique que la notation est moins susceptible de changer par rapport à une notation assortie d'une tendance positive ou négative.

S&P

S&P a recours à différentes échelles pour noter les titres d'emprunt à court terme, les titres d'emprunt à long terme et les actions privilégiées. S&P évalue le papier commercial, le crédit à long terme et les actions privilégiées au moyen des notations allant de « A-1 », « AAA » et « P-1 », respectivement, qui représentent les notations les plus élevées, à la notation « C », qui représente la notation la plus faible, « D » représentant les émissions en défaut de paiement. Afin d'établir un classement relatif au sein de ces catégories de notation, S&P peut les modifier par l'ajout d'un plus « (+) » ou d'un moins « (-) ».

S&P peut modifier davantage ses notations en précisant la stabilité et la tendance future d'une note attribuée au moyen des termes « stable », « favorable », « défavorable » et « en développement ». Les perspectives accompagnant une notation évaluent la direction potentielle d'une notation de crédit à long terme sur le moyen terme (habituellement six mois à deux ans). Une perspective ne constitue pas nécessairement un signe avant-coureur d'un changement de notation ou d'une intervention future de CreditWatch.

S&P attribue également des notations de crédit en fonction d'une échelle nationale qui fournissent un avis quant à la solvabilité d'un débiteur ou à sa capacité globale de respecter des obligations financières spécifiques, par rapport à d'autres émetteurs et émissions dans un pays ou une région donné. L'échelle de notation nationale canadienne est entièrement établie par l'échelle de notation mondiale applicable et aucun autre critère d'analyse n'entre dans l'établissement des notations sur l'échelle nationale canadienne.

Les notations à court terme de S&P indiquent la solvabilité d'un débiteur à l'égard de ses obligations à court terme. La Société a un programme de papier commercial américain ainsi qu'un programme de papier commercial canadien. La notation A-2, fondée sur l'échelle mondiale de S&P, est attribuée au papier commercial de la Société. Une notation A-2 attribuée à une obligation à court terme est toutefois plus vulnérable aux effets défavorables, résultant de changements de circonstances ou liés à la conjoncture économique que des débiteurs figurant dans les catégories de notation supérieures. Cependant, la capacité du débiteur de respecter ses engagements financiers à l'égard de cette obligation est satisfaisante. La notation A-2 est la deuxième plus élevée de six catégories sur l'échelle de notation à court terme mondiale. Une notation attribuée au papier commercial canadien constitue une indication prospective de la capacité d'un débiteur de respecter les engagements financiers liés à un programme de papier commercial spécifique relativement au service de la dette et à la capacité de remboursement des autres débiteurs sur les marchés canadiens à l'égard de leurs propres obligations financières. S&P a attribué au papier commercial de la Société la notation A-1 (bas) selon l'échelle nationale canadienne à l'égard du papier commercial, soit l'équivalent d'une notation A-2 sur l'échelle mondiale S&P. La notation A-1 (bas) est la troisième plus élevée de huit catégories sur l'échelle nationale canadienne à l'égard du papier commercial.

Les notations de crédit attribuées par S&P à un émetteur de titres à long terme sont fondées sur l'analyse des éléments suivants : la probabilité que les paiements soient effectués (la capacité et la volonté du débiteur de remplir ses engagements financiers relativement à une obligation conformément aux modalités de celle-ci); la nature et les dispositions de l'obligation financière; la protection offerte par l'obligation financière et le rang relatif de celle-ci en cas de faillite, de restructuration ou de tout autre arrangement en vertu des lois sur la faillite et des autres lois touchant les droits des créanciers. La notation A- est attribuée à la dette de premier rang non garantie de la Société. Une notation A- attribuée à une obligation est toutefois plus vulnérable aux effets défavorables, résultant de changements de circonstances ou liés à la conjoncture économique que des obligations figurant dans les catégories de notation supérieures. Cependant, la capacité du débiteur de respecter ses engagements financiers à l'égard de l'obligation demeure solide. La notation A- est la sous-catégorie la moins élevée de la troisième plus élevée des dix catégories de notation standard sur l'échelle de notation de crédit attribuées par S&P aux émetteurs de titres à long terme.

Une notation attribuée par S&P aux actions privilégiées sur l'échelle nationale canadienne constitue une indication prospective de la solvabilité d'un débiteur à l'égard d'une obligation spécifique relative à des actions privilégiées émises sur le marché canadien, relativement aux actions privilégiées émises par d'autres débiteurs sur le marché canadien. S&P a attribué aux actions privilégiées de la Société une notation de P-2 sur l'échelle nationale canadienne des actions privilégiées. La catégorie de notation P-2 est la deuxième en importance de huit catégories sur l'échelle canadienne des actions privilégiées. Sur l'échelle mondiale, S&P attribue aux actions privilégiées de la Société la notation BBB, qui correspond à une notation de P-2 sur l'échelle nationale canadienne pour les actions privilégiées. La notation BBB est la sous-catégorie médiane de la troisième plus élevée des neuf catégories de notation standard sur l'échelle mondiale de S&P à l'égard des actions privilégiées. Selon le système de notation de S&P, les titres notés « P-2 » présentent des paramètres de protection convenables. Toutefois, une conjoncture économique défavorable ou un changement de circonstances sont plus susceptibles d'affaiblir la capacité du débiteur de respecter ses engagements financiers à l'égard de l'obligation.

Moody's

Moody's a recours à différentes échelles pour noter les titres d'emprunt à court terme, les titres d'emprunt à long terme et les actions privilégiées. Les notations attribuées par Moody's, en fonction de ses échelles mondiales de notation à long terme et à court terme, constituent des indications prospectives des risques de crédit liés aux obligations financières émises par une société. Moody's attribue également des perspectives à l'égard des notations, qui constituent une opinion à l'égard de la direction potentielle de la notation sur le moyen terme. Une perspective « stable » indique que la notation est moins susceptible de changer sur le moyen terme.

Moody's évalue les obligations à long terme et le papier commercial au moyen de notations allant de « Aaa » et de « P-1 », respectivement, qui représentent les notations les plus élevées, à « C » et « NP », respectivement, qui représentent les notations les plus faibles. Moody's attribue les indicateurs numériques 1, 2 et 3 à chaque catégorie d'évaluation générique, de Aa à Caa. L'indicateur 1 indique que l'obligation se classe dans la partie supérieure de la catégorie d'évaluation générique, l'indicateur 2 désigne un rang intermédiaire et l'indicateur 3 désigne un classement dans la partie inférieure de cette catégorie d'évaluation générique.

Des notations à court terme sont attribuées par Moody's aux obligations qui ont une échéance initiale de 13 mois ou moins, et elles reflètent la possibilité de défaut à l'égard de paiements convenus par contrat et la perte financière prévue en cas de défaut. La notation P-2 stable attribuée au papier commercial de la Société indique que la Société a une forte capacité de rembourser ses obligations à court terme. La notation P-2 est la deuxième en importance de quatre catégories sur l'échelle de notation à court terme de Moody's.

Des notations à long terme sont attribuées par Moody's aux émetteurs ou obligations qui ont une échéance initiale de un an ou plus, et elles reflètent la possibilité de défaut à l'égard de paiements convenus par contrat et la perte financière prévue en cas de défaut. La notation Baa2 stable attribuée à la dette de premier rang non garantie de la Société indique qu'elle est de qualité intermédiaire et assujettie à un risque de crédit modéré et, à ce titre, elle peut être dotée de certaines caractéristiques spéculatives. La notation Baa2 est la sous-catégorie médiane de la quatrième plus élevée des neuf catégories de notation standard sur l'échelle de notation à long terme de Moody's.

DIVIDENDES ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES

Actions de catégorie A et de catégorie B

La déclaration et le versement de dividendes sur les actions de catégorie A et de catégorie B de la Société sont à la discrétion du conseil. Des dividendes sont versés chaque trimestre sur les actions de catégorie A et de catégorie B, à la fin des mois de mars, de juin, de septembre et de décembre de chaque année. Le conseil favorise une politique de versements de dividendes stables et constants, et étudie la possibilité d'augmenter les dividendes de temps à autre selon un taux fondé sur une portion du taux de croissance des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par action. Des dividendes spéciaux peuvent aussi être déclarés de temps à autre pour donner suite aux mesures stratégiques de l'entreprise.

La Société s'est dotée d'un programme de réinvestissement des dividendes permettant aux porteurs inscrits d'actions de catégorie A qui sont résidents des États-Unis ou du Canada de recevoir leurs dividendes sous forme d'actions de catégorie A nouvellement émises.

Les porteurs inscrits d'actions de catégorie A résidant aux États-Unis peuvent choisir de toucher leurs dividendes sous forme d'actions de catégorie A nouvellement émises, à un prix égal au cours moyen pondéré en fonction du volume (en dollars américains) des actions négociées à la NYSE, selon le cours de clôture moyen pour les cinq jours qui précèdent immédiatement la date de versement de dividendes pertinente (le « cours moyen pondéré en fonction du volume à la NYSE »).

Les porteurs inscrits d'actions de catégorie A résidant au Canada peuvent aussi choisir de toucher leurs dividendes sous forme d'actions de catégorie A nouvellement émises, à un prix égal au cours moyen pondéré en fonction du volume à la NYSE, multiplié par un facteur d'échange calculé selon le taux de change moyen à midi présenté par la Banque du Canada pour les cinq jours qui précèdent immédiatement la date de versement de dividendes pertinente.

Notre programme de réinvestissement des dividendes permet aux actionnaires actuels de la Société, qui sont des résidents des États-Unis ou du Canada, d'augmenter leurs placements dans la Société sans déboursier de frais ni de commissions.

Actions privilégiées

La déclaration et le versement de dividendes sur les actions privilégiées de la Société sont à la discrétion du conseil. Des dividendes sont versés chaque trimestre sur les actions privilégiées de catégorie A, séries 2, 4, 13, 15, 17, 18, 24, 25, 26, 28, 30, 32, 34, 36, 37, 38, 40, 42, 44, 46 et 48 de la Société, normalement à la fin des mois de mars, de juin, de septembre et de décembre de chaque année. Des dividendes sont versés chaque trimestre sur les actions privilégiées de catégorie A, série 9, de la Société, normalement au début des mois de février, de mai, d'août et de novembre. Des dividendes sont versés chaque mois sur les actions privilégiées de catégorie A, série 8, de la Société. À l'heure actuelle, les dividendes sur les actions privilégiées de la Société sont déclarés en dollars canadiens. Des renseignements additionnels sur les dividendes payables sur les actions privilégiées de la Société émises et en circulation sont présentés à l'annexe B de la présente notice annuelle.

Le tableau qui suit présente, de façon sommaire, les dividendes versés par action pour chacun des trois exercices clos les 31 décembre 2017, 2016 et 2015, pour chaque catégorie et chaque série de titres de la Société émis et en circulation au cours de 2017, et dans chaque cas libellés en dollars américains.

	<i>Distribution par titre</i>		
	2017	2016	2015
Par action de catégorie A et de catégorie B			
Régulier	0,56 \$	0,52 \$	0,47 \$
Distribution spéciale ^a	0,11	0,45	—
Par action privilégiée de catégorie A ^b			
Série 2	0,39	0,36	0,39
Série 8	0,55	0,48	0,55
Série 9	0,53	0,75	0,74
Série 13	0,39	0,36	0,38
Série 15	0,28	0,23	0,24
Série 17	0,92	0,90	0,93
Série 18	0,92	0,90	0,93
Série 24	0,58	0,80	1,06
Série 25 ^c	0,56	0,27	—
Série 26	0,72	0,85	0,67
Série 28	0,70	0,87	0,90
Série 30	0,93	0,90	0,94
Série 32	0,87	0,85	0,88
Série 34	0,81	0,80	0,82
Série 36	0,94	0,92	0,95
Série 37	0,95	0,92	0,96
Série 38	0,85	0,83	0,86
Série 40	0,87	0,85	0,88
Série 42	0,87	0,85	0,88
Série 44 ^d	0,97	0,94	0,23
Série 46 ^e	1,03	—	—
Série 48 ^f	0,28	—	—

a) Une distribution d'une participation de 20,7 % dans Brookfield Business Partners, en fonction de la juste valeur, a été versée le 20 juin 2016. Une distribution d'une participation de 100 % dans Trisura Group Ltd., en fonction de la juste valeur, a été versée le 22 juin 2017.

b) Les dividendes sur ces actions privilégiées sont déclarés en dollars canadiens et sont libellés dans le présent tableau en dollars américains, la conversion étant faite à l'aide du taux de change trimestriel moyen de Bloomberg.

c) Ces actions ont été émises le 30 juin 2016. Les dividendes versés en 2016 correspondaient à la période à compter de la date d'émission.

d) Ces actions ont été émises le 2 octobre 2015. Les dividendes versés en 2015 correspondaient à la période à compter de la date d'émission.

e) Ces actions ont été émises le 18 novembre 2016. Le dividende initial versé le 31 mars 2017 correspondait à la période à compter de la date d'émission.

f) Ces actions ont été émises le 13 septembre 2017. Les dividendes versés en 2017 correspondaient à la période à compter de la date d'émission.

La Société a racheté ses actions privilégiées de catégorie A, séries 5, 7, 16, 19 et 20, le 30 novembre 2015 et ses actions privilégiées de catégorie A, série 14, le 1^{er} mars 2016.

Les documents d'information émis à l'intention du public des filiales de la Société qui sont cotées en Bourse contiennent des renseignements concernant les dividendes et la politique en matière de dividendes de ces filiales, lesquels sont disponibles sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov/edgar.

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE DU CAPITAL

Le sommaire suivant donne un aperçu des composantes du capital social de la Société. L'annexe B jointe à la présente notice annuelle contient des renseignements sommaires supplémentaires concernant les modalités se rattachant à chaque catégorie de titres autorisés par la Société. Les lecteurs devraient aussi prendre connaissance des statuts de la Société pour obtenir une description détaillée des modalités relatives à son capital social. On peut trouver ces statuts sur notre site Web à l'adresse www.brookfield.com, sous Shareholders/Brookfield Asset Management/Corporate Governance, et ils sont déposés sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov/edgar.

Au 28 mars 2018, le capital social autorisé de la Société était composé des éléments suivants :

- a) un nombre illimité d'actions privilégiées désignées comme les actions privilégiées de catégorie A, pouvant être émises en série :
- la deuxième série étant constituée de 10 465 100 actions privilégiées de catégorie A, série 2;
 - la quatrième série étant constituée de 4 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 4;
 - la sixième série étant constituée de 111 633 actions privilégiées de catégorie A, série 6;
 - la huitième série étant constituée de 8 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 8;
 - la neuvième série étant constituée de 7 998 700 actions privilégiées de catégorie A, série 9;
 - la treizième série étant constituée de 9 647 700 actions privilégiées de catégorie A, série 13;
 - la quinzième série étant constituée de 2 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 15;
 - la dix-septième série étant constituée de 7 950 756 actions privilégiées de catégorie A, série 17;
 - la dix-huitième série étant constituée de 9 166 158 actions privilégiées de catégorie A, série 18;
 - la vingt-quatrième série étant constituée de 10 927 383 actions privilégiées de catégorie A, série 24;
 - la vingt-cinquième série étant constituée de 11 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 25;
 - la vingt-sixième série étant constituée de 9 903 348 actions privilégiées de catégorie A, série 26;
 - la vingt-septième série étant constituée de 10 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 27;
 - la vingt-huitième série étant constituée de 9 849 387 actions privilégiées de catégorie A, série 28;
 - la vingt-neuvième série étant constituée de 9 890 000 actions privilégiées de catégorie A, série 29;
 - la trentième série étant constituée de 9 934 050 actions privilégiées de catégorie A, série 30;
 - la trente et unième série étant constituée de 10 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 31;
 - la trente-deuxième série étant constituée de 11 982 568 actions privilégiées de catégorie A, série 32;
 - la trente-troisième série étant constituée de 12 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 33;
 - la trente-quatrième série étant constituée de 9 977 889 actions privilégiées de catégorie A, série 34;
 - la trente-cinquième série étant constituée de 10 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 35;
 - la trente-sixième série étant constituée de 7 949 024 actions privilégiées de catégorie A, série 36;
 - la trente-septième série étant constituée de 7 949 083 actions privilégiées de catégorie A, série 37;
 - la trente-huitième série étant constituée de 8 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 38;
 - la trente-neuvième série étant constituée de 8 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 39;
 - la quarantième série étant constituée de 12 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 40;
 - la quarante et unième série étant constituée de 12 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 41;
 - la quarante-deuxième série étant constituée de 12 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 42;
 - la quarante-troisième série étant constituée de 12 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 43;
 - la quarante-quatrième série étant constituée de 9 945 189 d'actions privilégiées de catégorie A, série 44;
 - la quarante-cinquième série étant constituée de 10 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 45;
 - la quarante-sixième série étant constituée de 11 895 790 d'actions privilégiées de catégorie A, série 46;
 - la quarante-septième série étant constituée de 12 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 47;
 - la quarante-huitième série étant constituée de 12 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 48;
 - la quarante-neuvième série étant constituée de 12 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 49.

- b) un nombre illimité d'actions privilégiées désignées comme les actions privilégiées de catégorie AA, pouvant être émises en série, dont aucune série n'a été créée ou émise;
- c) un nombre illimité d'actions de catégorie A;
- d) 85 120 actions de catégorie B.

Au 28 mars 2018, les actions suivantes de la Société étaient émises et en circulation : 10 465 100 actions privilégiées de catégorie A, série 2; 4 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 4; 2 479 585 actions privilégiées de catégorie A, série 8; 5 519 115 actions privilégiées de catégorie A, série 9; 9 647 700 actions privilégiées de catégorie A, série 13; 2 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 15; 7 950 756 actions privilégiées de catégorie A, série 17; 7 966 158 actions privilégiées de catégorie A, série 18; 9 394 250 actions privilégiées de catégorie A, série 24; 1 533 133 actions privilégiées de catégorie A, série 25; 9 903 348 actions privilégiées de catégorie A, série 26; 9 359 387 actions privilégiées de catégorie A, série 28; 9 934 050 actions privilégiées de catégorie A, série 30; 11 982 568 actions privilégiées de catégorie A, série 32; 9 977 889 actions privilégiées de catégorie A, série 34; 7 949 024 actions privilégiées de catégorie A, série 36; 7 949 083 actions privilégiées de catégorie A, série 37; 8 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 38; 12 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 40; 12 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 42; 9 945 189 d'actions privilégiées de catégorie A, série 44; 11 895 790 d'actions privilégiées de catégorie A, série 46; 12 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 48; 991 559 882 actions de catégorie A; 85 120 actions de catégorie B.

AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES

L'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres de la Société est la Société de fiducie AST (Canada) (auparavant la Société de fiducie CST) dont le principal établissement est situé à Toronto, en Ontario, au Canada. La Société de fiducie AST (Canada) maintient les registres pour le transfert des titres de capitaux propres de la Société cotés en Bourse à ses bureaux à Toronto, en Ontario, à Montréal, au Québec, et à Vancouver, en Colombie-Britannique, au Canada. L'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres de la Société aux États-Unis est Computershare Inc., qui maintient les registres pour le transfert des titres de capitaux propres de la Société cotés en Bourse à ses bureaux à Canton, au Massachusetts.

CONTRATS IMPORTANTS

Outre les contrats conclus dans le cours ordinaire des activités, le seul contrat important qui a été conclu par la Société ou par les sociétés préexistantes, au cours du plus récent exercice financier clos, ou qui a été conclu avant le plus récent exercice financier clos et qui est encore en vigueur, ou qu'on prévoit conclure est le suivant :

- la convention de fiducie dont il est question à la rubrique « Principaux porteurs d'actions à droit de vote », aux pages 5 et 6 de la plus récente circulaire de la Société (la « circulaire »), lesquelles ont été intégrées par renvoi dans cette notice annuelle.

Un exemplaire de cette convention a été déposé sur SEDAR en tant que contrat important et est disponible au www.sedar.com.

INTÉRÊTS DES EXPERTS

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., le cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant de la Société, est indépendant de la Société au sens des règles de conduite professionnelle des comptables professionnels agréés de l'Ontario.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE COMITÉ D'AUDIT

Responsabilités du comité d'audit

Le conseil de la Société a établi un comité d'audit qui est responsable de suivre de près les systèmes et procédures de la Société en matière d'information financière et aux fins des contrôles internes, de passer en revue tous les documents devant être divulgués dans le public qui contiennent des renseignements de nature financière, et de surveiller le rendement des auditeurs externes et internes de la Société. Les responsabilités du comité d'audit sont énoncées dans une charte écrite que le conseil passe en revue et approuve annuellement. La charte actuelle du comité d'audit est présentée dans son intégrité à l'annexe C jointe à la présente notice annuelle.

Composition du comité d'audit

En date de la présente notice annuelle, le comité d'audit était composé des trois administrateurs suivants : M. Elyse Allan, Angela F. Braly et Marcel R. Coutu, qui est le président du comité d'audit. Le conseil a établi que tous ces administrateurs sont indépendants et possèdent des connaissances financières et que M. Coutu est admissible en tant qu'« expert financier désigné ». M^{me} Allan est présidente et chef de la direction de General Electric Canada Company Inc. et vice-présidente de General Electric Co. M^{me} Braly possède une vaste expérience au sein de la haute direction d'une société ouverte, ayant occupé le poste de présidente du conseil d'administration, présidente et chef de la direction de WellPoint, Inc., une société de régimes de soins de santé maintenant connue sous la dénomination d'Anthem, Inc. M^{me} Braly a été présidente du conseil d'administration de 2010 à 2012 et présidente et chef de la direction de 2007 à 2012. M. Coutu détient une maîtrise en administration des affaires et possède plus de 25 années d'expérience en matière de services bancaires d'investissement et de financement des entreprises. Il est l'ancien président et chef de la direction de Canadian Oil Sands Limited.

Des renseignements supplémentaires sur les membres du comité d'audit sont fournis dans la plus récente circulaire de la Société.

Principaux services et honoraires comptables

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., conjointement avec les cabinets membres de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et leurs sociétés affiliées respectives (collectivement, « Deloitte »), est le principal auditeur externe de la Société et de ses principales filiales consolidées qui sont des émetteurs assujettis (autres que Brookfield Renewable Partners). Le tableau qui suit présente des renseignements concernant l'ensemble des honoraires facturés à la Société et à ses filiales consolidées pour les services professionnels rendus par Deloitte au cours de 2017 et de 2016.

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2017			2016		
	<i>Brookfield</i>	<i>Filiales de Brookfield</i>	<i>Total</i>	<i>Brookfield</i>	<i>Filiales de Brookfield</i>	<i>Total</i>
Honoraires d'audit	1,4 \$	42,5 \$	43,9 \$	1,6 \$	41,2 \$	42,8 \$
Honoraires liés à l'audit	—	5,7	5,7	—	3,5	3,5
Honoraires liés à la fiscalité	—	3,2	3,2	—	2,5	2,5
Tous les autres honoraires	0,2	0,3	0,5	0,2	1,0	1,2
Total	1,6 \$	51,7 \$	53,3 \$	1,8 \$	48,3 \$	50,0 \$

Honoraires d'audit. Les honoraires d'audit comprennent les honoraires pour des services qui seraient normalement fournis par les auditeurs externes dans le cadre des dépôts de nature réglementaire ou juridique ou dans le cadre des missions, y compris les honoraires pour les services nécessaires pour effectuer un audit ou un examen conformément aux normes d'audit généralement reconnues. Cette catégorie comprend également les services qui, en règle générale, ne peuvent être fournis de façon raisonnable que par les auditeurs externes, notamment les lettres de confort, les audits statutaires, les services d'attestation, les consentements et des services d'assistance et de révision relatifs à certains documents déposés auprès des organismes de réglementation en matière de valeurs mobilières.

Honoraires liés à l'audit. Les honoraires liés à l'audit s'appliquent aux services concernant le niveau d'assurance et des services connexes, tels que les services de contrôle diligent qui sont habituellement fournis par les auditeurs externes. Ces services comprennent, mais sans s'y limiter : les audits des régimes d'avantages du personnel, les consultations et les audits comptables dans le cadre d'acquisitions, les services d'attestation qui ne sont pas exigés par les règlements ou la loi et la consultation concernant les normes d'information financière et de comptabilité financière.

Honoraires liés à la fiscalité. Les honoraires liés à la fiscalité portent principalement sur l'aide fournie dans la préparation des déclarations d'impôts et les services de consultation fiscale.

Tous les autres honoraires. Tous les autres honoraires comprennent des honoraires de traduction.

Politiques et procédures en matière d'approbations préalables

Le comité d'audit a adopté une politique d'approbation préalable de services d'audit et autres que d'audit (la « politique d'audit ») qui régit la prestation de services par son auditeur externe, à l'heure actuelle Deloitte. La politique d'audit exige que le comité d'audit donne son approbation préalable à tous les services d'audit, les services liés à l'audit, les services de fiscalité et les services autres que d'audit autorisés. Cette politique mentionne également un nombre de services qui ne peuvent pas être fournis par l'auditeur externe de la Société, notamment tous les services qu'un auditeur externe ne peut fournir en vertu de la loi.

En vertu de la politique d'audit, tous les services autorisés devant être fournis par les auditeurs externes doivent être approuvés au préalable par le comité d'audit ou par un membre désigné du comité d'audit. Toute approbation préalable accordée par un membre désigné doit être signalée au comité d'audit à sa prochaine réunion prévue.

Le comité d'audit peut déléguer son autorité et ses responsabilités en matière d'approbation préalable au comité d'audit de toute filiale consolidée de la Société quant aux services qui doivent être fournis à cette filiale, à condition que les membres du comité d'audit de cette filiale soient indépendants de la Société et de sa direction, et que cette filiale adopte des politiques et des procédures en matière d'approbation préalable qui sont essentiellement semblables à celles de la Société.

En vertu de la politique d'audit, le comité d'audit a établi un seuil d'honoraires pour les services autorisés au préalable, selon lequel le total des honoraires versés à l'auditeur externe pour des services autorisés au préalable ne doit pas excéder de plus de 25 % les honoraires d'audit prévus pour la Société et ses filiales pour l'exercice précédent. Chaque trimestre, l'auditeur externe fournit au comité d'audit un rapport présentant les services d'audit, les services liés à l'audit, les services de fiscalité et les services autres que d'audit fournis au cours du trimestre considéré, ainsi que les honoraires réels engagés, aux fins de la ratification par le comité d'audit.

Aucun des honoraires mentionnés dans la présente notice annuelle à la sous-rubrique « Principaux honoraires et services comptables » n'était assujéti à l'exception de minimis concernant l'approbation préalable du comité d'audit qui est prévue au sous-alinéa (c)(7)(i)(C) de la règle dite Rule 2-01 du règlement dit Regulation S-X.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

D'autres renseignements sur la Société, y compris des renseignements sur la rémunération des administrateurs et des dirigeants exécutifs et leur endettement, les principaux porteurs des titres de la Société et des titres autorisés aux fins d'émission en vertu des régimes de rémunération sous forme de titres de participation, figurent dans la plus récente circulaire de la Société.

Des renseignements financiers additionnels concernant la Société sont fournis dans les états financiers consolidés de la Société et son rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, ainsi que des renseignements additionnels concernant la Société, qui peuvent tous être obtenus sur notre site Web à l'adresse www.brookfield.com et sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov/edgar.

ANNEXE A

INFORMATIONS BOURSIÈRES CONCERNANT LES TITRES DE LA SOCIÉTÉ COTÉS EN BOURSE

Les tableaux suivants présentent des informations boursières pour 2017 concernant les titres de la Société cotés en Bourse qui étaient en circulation à tout moment en 2017, lesquels sont ou étaient tous inscrits à la cote de la Bourse de Toronto (la « TSX »), selon l'information fournie par la TSX et, dans le cas des actions à droit de vote restreint de catégorie A de la Société, l'information fournie par la Bourse de New York (la « NYSE ») et l'Euronext.

Période	Actions à droit de vote restreint de catégorie A (TSX : BAM.A)				Actions à droit de vote restreint de catégorie A (NYSE : BAM)			
	Cours de l'action (\$ CA)			Volume d'actions transigées ^a	Cours de l'action (\$ US)			Volume d'actions transigées ^b
	Haut	Bas	Moyen		Haut	Bas	Moyen	
2017								
Janvier	46,29	43,47	44,85	21 418 806	44,33	41,55	43,16	15 910 000
Février	49,33	44,54	47,55	21 985 638	42,58	40,66	41,65	15 130 000
Mars	49,37	47,09	48,46	25 270 636	43,15	41,31	42,26	15 240 000
Avril	50,61	47,79	49,40	15 185 644	41,57	38,59	39,87	15 600 000
Mai	53,08	49,44	51,39	27 437 288	39,66	37,92	38,96	16 700 000
Juin	52,42	50,00	51,17	23 576 333	39,95	38,23	39,16	11 260 000
Juillet	51,50	47,77	49,64	14 644 351	40,09	37,59	38,50	19 730 000
Août	49,82	48,04	49,14	15 983 243	38,88	36,22	37,66	25 130 000
Septembre	51,85	46,87	49,03	22 610 098	37,06	35,60	36,65	18 970 000
Octobre	54,43	51,70	53,25	13 319 990	36,99	35,20	36,11	19 260 000
Novembre	54,41	52,07	53,17	17 688 346	37,42	34,11	36,19	26 010 000
Décembre	57,04	52,78	55,11	17 790 012	34,94	32,77	33,90	19 230 000

a) Le volume d'actions transigées ne désigne que le volume d'actions transigées à la TSX.

b) Le volume d'actions transigées ne désigne que le volume d'actions transigées à la NYSE.

Actions à droit de vote restreint de catégorie A (Euronext : BAMA)

Il n'y a eu aucune activité de négociation des actions à droit de vote restreint de catégorie A de la Société à l'Euronext en 2017.

Période	Actions privilégiées de catégorie A, série 2 (TSX : BAM.PR.B)				Actions privilégiées de catégorie A, série 4 (TSX : BAM.PR.C)			
	Cours de l'action (\$ CA)			Volume d'actions transigées	Cours de l'action (\$ CA)			Volume d'actions transigées
	Haut	Bas	Moyen		Haut	Bas	Moyen	
2017								
Janvier	12,38	11,17	11,71	281 081	12,26	11,00	11,56	57 079
Février	12,55	11,90	12,21	303 642	12,48	11,90	12,19	228 547
Mars	13,02	12,19	12,58	151 360	12,88	12,15	12,47	72 808
Avril	13,54	12,52	13,03	147 103	13,39	12,44	13,00	118 360
Mai	13,35	12,66	12,99	193 191	13,32	12,50	12,97	176 220
Juin	13,25	12,33	12,84	135 799	13,07	12,59	12,79	24 530
Juillet	15,06	12,99	14,14	399 812	15,08	13,06	14,23	277 792
Août	14,75	13,83	14,27	175 138	14,75	13,95	14,22	33 119
Septembre	14,72	14,11	14,35	86 273	14,64	14,15	14,36	37 876
Octobre	14,59	14,10	14,38	161 570	14,50	14,03	14,35	41 273
Novembre	14,70	14,20	14,44	224 204	14,79	14,21	14,43	272 243
Décembre	15,18	14,49	14,77	149 582	15,10	14,44	14,74	36 142

Période	Actions privilégiées de catégorie A, série 8 (TSX : BAM.PR.E)				Actions privilégiées de catégorie A, série 9 (TSX : BAM.PR.G)			
	Cours de l'action (\$ CA)			Volume d'actions transigées	Cours de l'action (\$ CA)			Volume d'actions transigées
	Haut	Bas	Moyen		Haut	Bas	Moyen	
2017								
Janvier	17,12	15,76	16,45	23 480	16,05	14,45	15,13	60 329
Février	17,50	17,20	17,32	19 644	16,81	16,00	16,47	12 833
Mars	17,98	17,20	17,49	13 474	16,45	15,76	16,26	47 475
Avril	17,96	17,25	17,43	27 446	16,88	15,82	16,18	26 894
Mai	17,72	17,35	17,58	21 055	16,31	15,50	15,93	56 543
Juin	17,80	17,25	17,57	25 564	16,53	15,71	16,10	35 466
Juillet	19,25	17,78	18,80	12 647	17,05	16,35	16,70	60 159
Août	19,60	18,99	19,12	10 862	16,99	16,52	16,78	28 190
Septembre	19,60	19,04	19,31	5 037	17,28	16,70	16,95	29 969
Octobre	19,89	19,25	19,64	14 027	17,67	17,11	17,43	20 385
Novembre	20,30	19,13	19,58	28 402	18,24	17,80	17,92	45 442
Décembre	20,38	19,70	20,03	29 193	18,14	17,47	17,84	18 736

Période	Actions privilégiées de catégorie A, série 13 (TSX : BAM.PR.K)				Actions privilégiées de catégorie A, série 17 (TSX : BAM.PR.M)			
	Cours de l'action (\$ CA)			Volume d'actions transigées	Cours de l'action (\$ CA)			Volume d'actions transigées
	Haut	Bas	Moyen		Haut	Bas	Moyen	
2017								
Janvier	12,21	10,80	11,56	421 207	22,43	21,27	21,86	134 137
Février	12,48	11,87	12,19	497 672	23,28	22,20	22,86	140 695
Mars	12,96	12,26	12,50	148 886	23,04	22,56	22,79	175 800
Avril	13,41	12,46	13,01	138 901	23,33	22,65	23,07	131 528
Mai	13,33	12,45	12,97	171 836	23,30	22,47	23,01	125 466
Juin	13,15	12,58	12,85	105 705	23,10	22,58	22,80	141 676
Juillet	15,13	12,99	14,19	465 983	22,83	21,42	21,80	167 493
Août	14,75	13,74	14,22	193 928	22,00	21,44	21,77	165 119
Septembre	14,60	13,99	14,32	184 868	21,99	21,22	21,56	76 698
Octobre	14,70	14,11	14,35	255 147	22,06	21,36	21,73	87 019
Novembre	15,65	14,26	14,54	164 390	22,72	21,87	22,25	90 390
Décembre	15,10	14,45	14,73	117 700	22,40	22,00	22,25	92 251

Période	Actions privilégiées de catégorie A, série 18 (TSX : BAM.PR.N)				Actions privilégiées de catégorie A, série 24 (TSX : BAM.PR.R)			
	Cours de l'action (\$ CA)			Volume d'actions transigées	Cours de l'action (\$ CA)			Volume d'actions transigées
	Haut	Bas	Moyen		Haut	Bas	Moyen	
2017								
Janvier	22,38	21,20	21,90	111 673	19,97	17,46	18,28	274 001
Février	23,23	22,30	22,86	83 189	19,84	18,98	19,36	167 630
Mars	23,08	22,55	22,76	180 362	19,58	18,74	19,07	216 974
Avril	23,29	22,60	22,98	102 517	20,67	19,13	19,92	271 400
Mai	23,20	22,57	22,94	65 097	19,27	18,51	18,84	105 823
Juin	23,11	22,56	22,80	77 176	19,94	18,14	19,09	250 814
Juillet	22,61	21,35	21,82	119 224	20,22	19,80	20,04	313 486
Août	21,93	21,48	21,74	84 591	20,25	19,54	19,98	61 054
Septembre	21,90	21,25	21,51	148 792	20,43	19,79	20,05	153 917
Octobre	22,00	21,36	21,70	85 502	20,75	20,06	20,46	86 940
Novembre	22,56	21,86	22,22	228 234	20,96	20,21	20,56	113 803
Décembre	22,34	21,85	22,14	51 430	20,75	19,26	19,95	107 996

Période	Actions privilégiées de catégorie A, série 25 (TSX : BAM.PR.S)				Actions privilégiées de catégorie A, série 26 (TSX : BAM.PR.T)			
	Cours de l'action (\$ CA)			Volume d'actions transigées	Cours de l'action (\$ CA)			Volume d'actions transigées
	Haut	Bas	Moyen		Haut	Bas	Moyen	
2017								
Janvier	18,50	16,15	16,93	21 903	18,85	17,35	18,01	569 014
Février	19,00	18,50	18,87	31 198	19,65	18,52	19,09	483 533
Mars	19,00	18,42	18,61	10 457	19,58	18,65	18,96	300 793
Avril	20,01	18,94	19,62	13 456	20,48	19,32	19,97	325 569
Mai	20,00	19,00	19,48	1 540	19,56	18,77	19,20	242 775
Juin	19,00	17,86	18,47	71 704	20,31	18,35	19,41	370 296
Juillet	20,75	19,29	20,16	13 965	20,98	20,23	20,66	148 789
Août	20,20	19,49	19,96	2 125	20,88	20,14	20,54	161 209
Septembre	20,01	19,11	19,54	10 761	20,78	20,12	20,51	299 335
Octobre	21,50	19,95	20,56	29 317	21,28	20,65	20,97	165 097
Novembre	20,91	20,10	20,47	25 685	21,46	20,85	21,19	148 019
Décembre	20,55	19,19	19,76	99 574	21,28	20,45	20,81	148 506

Période	Actions privilégiées de catégorie A, série 28 (TSX : BAM.PR.X)				Actions privilégiées de catégorie A, série 30 (TSX : BAM.PR.Z)			
	Cours de l'action (\$ CA)			Volume d'actions transigées	Cours de l'action (\$ CA)			Volume d'actions transigées
	Haut	Bas	Moyen		Haut	Bas	Moyen	
2017								
Janvier	16,21	15,16	15,60	530 012	22,42	20,59	21,32	737 346
Février	16,63	15,96	16,28	404 138	23,00	22,35	22,73	219 446
Mars	16,64	15,96	16,27	378 395	23,76	22,40	22,89	242 619
Avril	17,73	16,50	17,20	537 213	24,50	22,53	23,75	116 064
Mai	17,00	16,24	16,47	182 360	23,00	21,65	22,30	78 232
Juin	17,16	15,65	16,38	405 205	23,99	21,21	22,48	185 492
Juillet	17,76	16,98	17,52	174 089	24,26	23,89	24,12	251 782
Août	17,81	17,02	17,45	59 612	24,30	23,40	23,87	120 104
Septembre	17,70	17,05	17,36	108 743	24,89	23,90	24,33	614 824
Octobre	17,85	17,26	17,66	223 235	24,95	24,00	24,77	116 093
Novembre	18,50	17,65	18,08	71 755	24,90	24,66	24,77	148 685
Décembre	18,31	17,05	17,48	119 458	24,75	23,87	24,34	224 575

Période	Actions privilégiées de catégorie A, série 32 (TSX : BAM.PF.A)				Actions privilégiées de catégorie A, série 34 (TSX : BAM.PF.B)			
	Cours de l'action (\$ CA)			Volume d'actions transigées	Cours de l'action (\$ CA)			Volume d'actions transigées
	Haut	Bas	Moyen		Haut	Bas	Moyen	
2017								
Janvier	22,95	21,33	21,95	200 746	21,20	19,64	20,22	373 122
Février	24,11	22,84	23,40	264 970	22,70	21,02	21,95	331 946
Mars	23,95	22,95	23,32	271 617	22,53	21,59	21,90	213 764
Avril	24,61	22,87	23,87	164 816	23,38	22,05	22,81	232 159
Mai	23,17	22,01	22,44	197 477	22,12	20,93	21,39	115 104
Juin	24,15	21,56	22,75	497 966	22,74	20,31	21,66	218 969
Juillet	24,38	23,98	24,24	120 507	23,25	22,66	22,93	134 530
Août	24,33	23,40	23,83	80 548	23,25	22,26	22,74	76 757
Septembre	24,24	23,80	23,94	360 058	23,28	22,67	22,88	351 976
Octobre	24,65	24,18	24,45	206 465	23,70	23,24	23,54	204 943
Novembre	25,00	24,45	24,71	116 308	24,46	23,56	24,00	313 132
Décembre	24,90	24,23	24,60	128 651	24,30	23,30	23,77	91 005

Période	Actions privilégiées de catégorie A, série 36 (TSX : BAM.PF.C)				Actions privilégiées de catégorie A, série 37 (TSX : BAM.PF.D)			
	Cours de l'action (\$ CA)			Volume d'actions transigées	Cours de l'action (\$ CA)			Volume d'actions transigées
	Haut	Bas	Moyen		Haut	Bas	Moyen	
2017								
Janvier	22,57	21,49	22,07	201 775	22,93	21,88	22,42	157 127
Février	23,26	22,31	22,97	145 050	23,61	22,58	23,24	85 570
Mars	23,23	22,80	22,99	226 845	23,51	23,13	23,35	174 291
Avril	23,60	22,86	23,25	119 317	24,05	23,31	23,74	112 219
Mai	23,57	22,95	23,27	95 786	24,15	23,40	23,82	111 633
Juin	23,49	22,96	23,20	105 692	23,94	23,42	23,63	74 520
Juillet	23,08	21,87	22,28	192 109	23,58	22,38	22,73	61 135
Août	22,52	21,88	22,22	117 460	22,86	22,28	22,60	73 860
Septembre	22,48	21,72	22,03	219 180	22,80	22,00	22,37	139 026
Octobre	22,54	21,85	22,15	113 856	22,84	21,98	22,42	100 872
Novembre	22,95	22,25	22,63	130 897	23,44	22,65	22,96	73 754
Décembre	22,68	22,21	22,51	116 022	23,15	22,55	22,83	66 172

Période	Actions privilégiées de catégorie A, série 38 (TSX : BAM.PF.E)				Actions privilégiées de catégorie A, série 40 (TSX : BAM.PF.F)			
	Cours de l'action (\$ CA)			Volume d'actions transigées	Cours de l'action (\$ CA)			Volume d'actions transigées
	Haut	Bas	Moyen		Haut	Bas	Moyen	
2017								
Janvier	22,49	20,66	21,35	218 011	23,86	21,90	22,52	201 277
Février	23,08	22,19	22,60	135 190	24,24	23,42	23,78	212 530
Mars	22,57	21,90	22,20	146 244	24,39	23,15	23,75	380 958
Avril	23,36	21,66	22,74	83 631	24,74	23,20	24,07	219 636
Mai	21,91	20,89	21,34	83 191	23,44	22,38	22,82	121 158
Juin	22,61	20,43	21,52	88 064	23,98	22,00	22,94	235 691
Juillet	22,90	22,45	22,65	87 187	24,42	23,85	24,09	113 860
Août	22,95	22,13	22,52	125 615	24,30	23,18	23,75	77 793
Septembre	22,95	22,38	22,55	133 313	24,35	23,71	23,92	282 140
Octobre	23,57	22,80	23,25	160 750	24,65	24,16	24,43	224 978
Novembre	24,05	23,40	23,73	174 984	25,00	24,54	24,84	134 067
Décembre	23,87	23,20	23,56	72 622	24,98	23,94	24,44	182 190

Période	Actions privilégiées de catégorie A, série 42 (TSX : BAM.PF.G)				Actions privilégiées de catégorie A, série 44 (TSX : BAM.PF.H)			
	Cours de l'action (\$ CA)			Volume d'actions transigées	Cours de l'action (\$ CA)			Volume d'actions transigées
	Haut	Bas	Moyen		Haut	Bas	Moyen	
2017								
Janvier	24,02	22,27	22,90	192 987	26,79	26,10	26,51	126 319
Février	24,59	23,72	24,16	245 380	26,69	26,15	26,41	192 760
Mars	24,39	23,49	23,96	273 077	26,95	26,41	26,69	131 901
Avril	24,69	23,16	24,10	165 165	26,97	26,05	26,67	204 291
Mai	23,44	22,66	23,03	87 152	26,75	26,10	26,49	91 974
Juin	24,13	22,20	23,14	123 470	26,72	26,05	26,27	97 240
Juillet	24,39	24,01	24,13	205 836	26,45	26,00	26,21	43 617
Août	24,30	23,33	23,89	38 632	26,40	25,70	26,04	69 516
Septembre	24,28	23,78	23,97	291 340	26,28	25,75	26,02	130 470
Octobre	24,49	24,15	24,35	120 720	26,62	26,13	26,26	221 074
Novembre	25,00	24,35	24,74	136 978	26,39	26,03	26,30	130 237
Décembre	24,85	24,00	24,35	106 130	26,42	25,81	26,12	44 106

Période	Actions privilégiées de catégorie A, série 46 (TSX : BAM.PF.I)				Actions privilégiées de catégorie A, série 48 (TSX : BAM.PF.J)			
	Cours de l'action (\$ CA)			Volume d'actions transigées	Cours de l'action (\$ CA)			Volume d'actions transigées
	Haut	Bas	Moyen		Haut	Bas	Moyen	
2017								
Janvier	26,00	25,50	25,76	1 424 649	—	—	—	—
Février	25,87	25,60	25,80	443 146	—	—	—	—
Mars	26,15	25,29	25,72	440 836	—	—	—	—
Avril	26,32	25,87	26,08	270 812	—	—	—	—
Mai	26,71	25,86	26,17	279 397	—	—	—	—
Juin	26,34	25,69	26,07	332 489	—	—	—	—
Juillet	26,14	25,84	26,01	151 048	—	—	—	—
Août	26,10	25,53	25,85	232 490	—	—	—	—
Septembre ^a	26,06	25,36	25,66	392 095	25,59	24,97	25,20	2 415 566
Octobre	26,47	25,77	26,08	250 429	25,70	25,20	25,56	544 362
Novembre	26,53	26,00	26,30	441 702	26,28	25,50	25,87	327 701
Décembre	26,35	25,74	26,13	176 822	26,00	25,14	25,63	269 113

a) Les actions privilégiées de catégorie A, série 48, de la Société ont été inscrites à la cote de la TSX le 13 septembre 2017.

ANNEXE B

SOMMAIRE DES MODALITÉS DES TITRES AUTORISÉS DE LA SOCIÉTÉ

CERTAINES MODALITÉS DES ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE CATÉGORIE A

Le texte qui suit est un résumé de certaines modalités se rapportant aux actions privilégiées de catégorie A, en tant que catégorie. Les nombres d'actions autorisées, émises et en circulation présentés dans le tableau ci-après sont en date du 28 mars 2018.

Séries

Les actions privilégiées de catégorie A peuvent être émises de temps à autre en une ou plusieurs séries. Le conseil de la Société déterminera le nombre d'actions de chaque série et les modalités rattachées à chacune de ces séries avant leur émission.

Rang

Les actions privilégiées de catégorie A ont un rang supérieur à celui des actions privilégiées de catégorie AA, des actions de catégorie A, des actions de catégorie B et des autres actions de rang inférieur aux actions privilégiées de catégorie A, quant au versement des dividendes et à la distribution de l'actif au moment de la liquidation ou de la dissolution de la Société, qu'elle soit volontaire ou forcée, ou lors de toute autre distribution de l'actif de la Société entre ses actionnaires en vue de la liquidation de ses affaires. Chacune des séries d'actions privilégiées de catégorie A est de rang égal à celui des autres séries d'actions privilégiées de catégorie A quant au versement de dividendes et à la distribution de l'actif au moment de la liquidation ou de la dissolution de la Société, qu'elle soit volontaire ou forcée, ou lors de toute autre distribution de l'actif de la Société entre ses actionnaires en vue de la liquidation de ses affaires.

Approbation des actionnaires

La Société ne peut abolir ou modifier les privilèges, droits, conditions, restrictions, limitations ou interdictions rattachés aux actions privilégiées de catégorie A en tant que catégorie ou créer des actions privilégiées ayant un rang supérieur ou égal à celui des actions privilégiées de catégorie A, sauf par résolution spéciale adoptée par au moins 66⅔ % des voix exprimées à une assemblée des porteurs d'actions privilégiées de catégorie A dûment convoquée dans ce but précis, conformément aux dispositions des statuts de la Société.

Chaque porteur d'actions privilégiées de catégorie A ayant le droit de voter à une assemblée de catégorie des porteurs d'actions privilégiées de catégorie A, ou à une assemblée conjointe des porteurs de deux ou de plusieurs séries d'actions privilégiées de catégorie A, a droit à une voix par tranche de 25,00 \$ CA du prix d'émission de chacune des actions privilégiées de catégorie A qu'il détient.

Série	Symbole	Nombre autorisé	Émises et en circulation	Montant (MS CA) ¹	Taux de dividende cumulé	Date de rachat la plus rapprochée	Prix de rachat par action (\$ CA) ²	Option de conversion au gré du porteur	Option de conversion au gré de la Société
2	BAM.PR.B	10 465 100	10 465 100	262	70 % du « taux préférentiel » moyen (défini dans les statuts)	En tout temps	25,00	s.o.	s.o.
4	BAM.PR.C	4 000 000	4 000 000	100	70 % du « taux préférentiel » moyen (défini dans les statuts)	En tout temps	25,00	s.o.	s.o.
6	s.o.	111 633	néant	néant	7,5 %	En tout temps	25,00	s.o.	s.o.
8	BAM.PR.E	8 000 000	2 479 585	62	De 50 % à 100 % du « taux préférentiel » (défini dans les statuts)	En tout temps	25,50	En actions de série 9, à raison de une pour une, le 1 ^{er} novembre tous les cinq ans après le 1 ^{er} novembre 2001, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
9	BAM.PR.G	7 998 700	5 519 115	138	Au moins 80 % du rendement de certaines obligations du gouvernement du Canada (tel qu'il est prévu dans les statuts)	Le 1 ^{er} novembre tous les cinq ans après le 1 ^{er} novembre 2006	25,00	En actions de série 8, à raison de une pour une, le 1 ^{er} novembre tous les cinq ans après le 1 ^{er} novembre 2006, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
13	BAM.PR.K	9 647 700	9 647 700	241	70 % du « taux préférentiel moyen » (défini dans les statuts)	En tout temps	25,00	s.o.	s.o.
15	s.o.	2 000 000	2 000 000	50	Établi par négociation, par offre ou par enchère, ou au taux d'acceptation bancaire (défini dans les statuts), majoré de 0,40 %	En tout temps	25,00	s.o.	s.o.
17	BAM.PR.M	7 950 756	7 950 756	199	4,75 %	En tout temps		s.o.	En tout temps, en un nombre d'actions de catégorie A par action égal au prix de rachat divisé par le prix de conversion ³
18	BAM.PR.N	9 166 158	7 966 158	199	4,75 %	En tout temps	25,00	s.o.	En tout temps, en un nombre d'actions de catégorie A par action égal au prix de rachat divisé par le prix de conversion
24	BAM.PR.R	10 927 383	9 394 250	235	5,4 % jusqu'au 30 juin 2016; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra à la somme du rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 2,30 %	Le 30 juin tous les cinq ans après le 30 juin 2016	25,00	En actions de série 25, à raison de une pour une, le 30 juin 2016 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.

Notes :

1. Arrondi au million le plus proche.
2. Majoré des dividendes accumulés et non versés.
3. Le prix de conversion signifie le plus élevé des montants suivants : 2,00 \$ CA ou 95 % du cours moyen pondéré des actions de catégorie A à la TSX pendant les 20 jours de Bourse consécutifs se terminant i) le quatrième jour avant la date fixée pour la conversion ou ii) si ce quatrième jour n'est pas un jour de Bourse, le jour de Bourse précédent.

Série	Symbole	Nombre autorisé	Émises et en circulation	Montant (MS CA) ¹	Taux de dividende cumulatif	Date de rachat la plus rapprochée	Prix de rachat par action (\$ CA) ²	Option de conversion au gré du porteur	Option de conversion au gré de la Société
25	BAM.PR.S	11 000 000	1 533 133	38	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 2,30 %	30 juin 2016	25,00 pour les rachats effectués le 30 juin 2021 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 24, à raison de une pour une, le 30 juin 2021 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
26	BAM.PR.T	9 903 348	9 903 348	248	4,5 % jusqu'au 31 mars 2017; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra à la somme du rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 2,31 %	Le 31 mars tous les cinq ans après le 31 mars 2017	25,00	En actions de série 27, à raison de une pour une, le 31 mars 2017 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
27	s.o.	10 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 2,31 %	31 mars 2017	25,00 pour les rachats effectués le 31 mars 2022 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 26, à raison de une pour une, le 31 mars 2022 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
28	BAM.PR.X	9 849 387	9 359 387	234	4,6 % jusqu'au 30 juin 2017; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra à la somme du rendement des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 1,80 %	Le 30 juin tous les cinq ans après le 30 juin 2017	25,00	En actions de série 29, à raison de une pour une, le 30 juin 2017 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
29	s.o.	9 890 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 1,80 %	30 juin 2017	25,00 pour les rachats effectués le 30 juin 2022 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 28, à raison de une pour une, le 30 juin 2022 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
30	BAM.PR.Z	9 934 050	9 934 050	248	4,8 % jusqu'au 31 décembre 2017; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra à la somme du rendement des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 2,96 %	Le 31 décembre tous les cinq ans après le 31 décembre 2017	25,00	En actions de série 31, à raison de une pour une, le 31 décembre 2017 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
31	s.o.	10 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 2,96 %	31 décembre 2017	25,00 pour les rachats effectués le 31 décembre 2022 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 30, à raison de une pour une, le 31 décembre 2022 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.

Notes :

1. Arrondi au million le plus proche.

2. Majoré des dividendes accumulés et non versés.

Série	Symbole	Nombre autorisé	Émises et en circulation	Montant (MS CA) ¹	Taux de dividende cumulatif	Date de rachat la plus rapprochée	Prix de rachat par action (\$ CA) ²	Option de conversion au gré du porteur	Option de conversion au gré de la Société
32	BAM.PF.A	11 982 568	11 982 568	300	4,5 % jusqu'au 30 septembre 2018; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra à la somme du rendement des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 2,90 %	30 septembre 2018	25,00	En actions de série 33, à raison de une pour une, le 30 septembre 2018 et le 30 septembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
33	s.o.	12 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 2,90 %	30 septembre 2018	25,00 pour les rachats effectués le 30 septembre 2023 et le 30 septembre tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 32, à raison de une pour une, le 30 septembre 2023 et le 30 septembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
34	BAM.PF.B	9 977 889	9 977 889	249	4,2 % jusqu'au 31 mars 2019; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra à la somme du rendement des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 2,63 %	31 mars 2019	25,00	En actions de série 35, à raison de une pour une, le 31 mars 2019 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
35	s.o.	10 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 2,63 %	31 mars 2019	25,00 pour les rachats effectués le 31 mars 2024 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 34, à raison de une pour une, le 31 mars 2024 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
36	BAM.PF.C	7 949 024	7 949 024	199	4,85 %	31 mars 2018	26,00 si avant le 31 mars 2019 et diminution de 0,25 par année jusqu'au 31 mars 2022; 25,00 par la suite	s.o.	s.o.
37	BAM.PF.D	7 949 083	7 949 083	199	4,9 %	30 septembre 2018	26,00 si avant le 30 septembre 2019 et diminution de 0,25 par année jusqu'au 30 septembre 2022; 25,00 par la suite	s.o.	s.o.
38	BAM.PF.E	8 000 000	8 000 000	200	4,4 % jusqu'au 31 mars 2020; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra à la somme du rendement des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 2,55 %	31 mars 2020	25,00	En actions de série 39, à raison de une pour une, le 31 mars 2020 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.

Notes :

1. Arrondi au million le plus proche.

2. Majoré des dividendes accumulés et non versés.

Série	Symbole	Nombre autorisé	Émises et en circulation	Montant (MS CA) ¹	Taux de dividende cumulatif	Date de rachat la plus rapprochée	Prix de rachat par action (\$ CA) ²	Option de conversion au gré du porteur	Option de conversion au gré de la Société
39	s.o.	8 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 2,55 %	31 mars 2020	25,00 pour les rachats effectués le 31 mars 2025 ou le 31 mars tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 38, à raison de une pour une, le 31 mars 2025 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
40	BAM.PF.F	12 000 000	12 000 000	300	4,5 % jusqu'au 30 septembre 2019; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra à la somme du rendement des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 2,86 %	19 septembre 2019	25,00	En actions de série 41, à raison de une pour une, le 30 septembre 2019 et le 30 septembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
41	s.o.	12 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 2,86 %	30 septembre 2019	25,00 pour les rachats effectués le 30 septembre 2024 ou le 30 septembre tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 40, à raison de une pour une, le 30 septembre 2024 et le 30 septembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
42	BAM.PF.G	12 000 000	12 000 000	300	4,5 % jusqu'au 30 septembre 2019; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra à la somme du rendement des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 2,84 %	30 juin 2020	25,00	En actions de série 43, à raison de une pour une, le 30 juin 2020 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
43	s.o.	12 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 2,84 %	30 juin 2020	25,00 pour les rachats effectués le 30 juin 2025 ou le 30 juin tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 42, à raison de une pour une, le 30 juin 2025 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
44	BAM.PF.H	9 945 189	9 945 189	249	5 % jusqu'au 31 décembre 2020; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra au montant le plus élevé entre i) la somme du rendement des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 4,17 %, et ii) 5 %	31 décembre 2020	25,00	En actions de série 45, à raison de une pour une, le 31 décembre 2020 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.

Notes :

1. Arrondi au million le plus proche.

2. Majoré des dividendes accumulés et non versés.

Série	Symbole	Nombre autorisé	Émises et en circulation	Montant (MS CA) ¹	Taux de dividende cumulatif	Date de rachat la plus rapprochée	Prix de rachat par action (\$ CA) ²	Option de conversion au gré du porteur	Option de conversion au gré de la Société
45	s.o.	10 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 4,17 %	31 décembre 2020	25,00 pour les rachats effectués le 31 décembre 2025 ou le 31 décembre tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 44, à raison de une pour une, le 31 décembre 2025 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
46	BAM.PF.I	11 895 790	11 895 790	297	4,8 % jusqu'au 31 mars 2022; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra au montant le plus élevé entre i) la somme du rendement des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 3,85 %, et ii) 4,80 %	31 mars 2022	25,00	En actions de série 47, à raison de une pour une, le 31 mars 2022 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
47	s.o.	12 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 3,85 %	31 mars 2022	25,00 pour les rachats effectués le 31 mars 2027 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 46, à raison de une pour une, le 31 mars 2027 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
48	BAM.PF.J	12 000 000	12 000 000	300	4,75 % jusqu'au 1 ^{er} janvier 2023; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra au montant le plus élevé entre i) la somme du rendement des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 3,10 %, et ii) 4,75 %	31 décembre 2022	25,00	En actions de série 49, à raison de une pour une, le 31 décembre 2023 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
49	s.o.	12 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 3,10 %	31 décembre 2022	25,00 pour les rachats effectués le 31 mars 2027 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 48, à raison de une pour une, le 31 décembre 2027 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.

Notes :

1. Arrondi au million le plus proche.

2. Majoré des dividendes accumulés et non versés.

Droits de vote

Sauf indication contraire ci-après, les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A de toutes les séries n'ont le droit de recevoir un avis de convocation à toutes les assemblées des actionnaires auxquelles des administrateurs seront élus, et d'y assister, ainsi que d'exprimer une voix par action lors de l'élection d'administrateurs, que si huit dividendes trimestriels¹, qu'ils soient ou non consécutifs, n'ont pas été versés². S'ils ont le droit de voter, les porteurs voteront avec les porteurs d'actions de catégorie A et, dans certaines circonstances, avec les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A de certaines autres séries pour l'élection de la moitié du conseil (moins le nombre d'administrateurs que les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A, série 2, pourraient avoir le droit d'élire).

Les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A, série 2, n'ont le droit de recevoir un avis de convocation à toutes les assemblées des actionnaires, et d'y assister, ainsi que d'exprimer une voix par action, que si des dividendes sur ces actions n'ont pas été versés pendant deux ans. De plus, si des dividendes n'ont pas été versés pendant deux ans, les porteurs de ces actions ont le droit d'élire i) deux membres du conseil de la Société si le conseil compte sept administrateurs ou moins, ou ii) trois membres du conseil si le conseil compte plus de sept membres. S'ils ont le droit de voter lors de l'élection d'administrateurs, les porteurs voteront avec les porteurs d'actions de catégorie A et, dans certaines circonstances, avec les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A de certaines autres séries pour l'élection de la moitié du conseil.

Droits en cas de liquidation et de dissolution

Les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A ont droit à un montant de 25,00 \$ CA par action (plus les dividendes accumulés et non versés), avec priorité de rang sur toute distribution aux porteurs d'actions de rang inférieur quant au capital. Outre ce paiement, les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A n'ont droit à aucune quote-part de toute autre distribution d'actifs de la Société.

Restrictions applicables aux dividendes et au rachat d'actions

Sans l'approbation des porteurs d'actions privilégiées de catégorie A des séries applicables, dans chaque cas et sauf indication contraire ci-après, la Société ne pourra :

- a) déclarer, verser ou mettre de côté en vue de leur paiement des dividendes (sauf des dividendes en actions de la Société ayant un rang inférieur à celui des actions privilégiées de catégorie A des séries applicables) sur des actions de la Société ayant un rang inférieur à celui des actions privilégiées de catégorie A des séries applicables;
- b) sauf par prélèvement sur le produit en trésorerie net d'une émission quasi concomitante d'actions ayant un rang inférieur à celui des actions privilégiées de catégorie A des séries applicables, racheter à son gré, acheter ou autrement racheter des actions de la Société ayant un rang inférieur à celui des actions privilégiées de catégorie A des séries applicables, ou effectuer un remboursement de capital à l'égard de telles actions;
- c) sauf dans le cadre d'un privilège de rachat au gré du porteur, d'un rachat obligatoire ou d'une obligation d'achat s'y rattachant, racheter à son gré, acheter ou autrement racheter des actions de toute catégorie ou série ayant un rang égal à celui des actions privilégiées de catégorie A des séries applicables, ou effectuer un remboursement de capital à l'égard de telles actions;
- d) racheter à son gré, acheter ou autrement racheter moins de la totalité des actions privilégiées de catégorie A des séries applicables³, ou effectuer un remboursement de capital à l'égard de telles actions;
- e) en ce qui a trait aux actions privilégiées de catégorie A des séries applicables, émettre des actions privilégiées de catégorie A additionnelles ou des actions ayant un rang égal à celui des actions privilégiées de catégorie A des séries applicables⁴, quant au capital et aux dividendes;

sauf, dans chaque cas, si tous les dividendes impayés sur les actions privilégiées de catégorie A des séries applicables, et ceux sur toutes les autres actions de rang inférieur ou égal, accumulés jusqu'au dividende à verser pour la dernière période complète pour laquelle des dividendes étaient à verser, et incluant celui-ci, ont été déclarés et versés.

Achat aux fins d'annulation

Sous réserve des lois qui s'appliquent, la Société peut en général acheter (si elles peuvent être obtenues) aux fins d'annulation la totalité ou une partie des actions privilégiées de catégorie A des séries applicables sur le marché libre ou en vertu d'une entente privée ou autrement.

1. Vingt-quatre dividendes mensuels dans le cas des actions privilégiées de catégorie A, série 15.

2. Dans le cas des porteurs d'actions privilégiées de catégorie A, séries 8 et 9, ces porteurs n'ont le droit de voter qu'aux assemblées qui ont lieu plus de 60 jours après la date du défaut de versement de dividendes.

3. Cette disposition ne s'applique pas aux actions privilégiées de catégorie A, séries 17 et 18.

4. Cette disposition ne s'applique pas aux actions privilégiées de catégorie A, séries 2, 4, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48 et 49.

Approbation des actionnaires⁵

L'approbation de toutes les modifications apportées aux droits, privilèges, restrictions et conditions rattachés aux actions privilégiées de catégorie A des séries applicables et toute autre approbation qui doit être donnée par les porteurs des actions privilégiées de catégorie A des séries applicables peuvent être données au moyen d'une résolution appuyée par au moins 66⅔ % des voix exprimées lors d'une assemblée où le quorum exigé⁶ est obtenu.

CERTAINES MODALITÉS DES ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE CATÉGORIE AA

Le texte qui suit est un résumé de certaines modalités se rapportant aux actions privilégiées de catégorie AA, en tant que catégorie.

Séries

Les actions privilégiées de catégorie AA peuvent être émises de temps à autre en une ou plusieurs séries. Le conseil de la Société déterminera le nombre d'actions de chaque série et les modalités rattachées à chacune de ces séries avant leur émission.

Rang

Les actions privilégiées de catégorie AA ont un rang inférieur à celui des actions privilégiées de catégorie A et un rang supérieur à celui des actions de catégorie A, des actions de catégorie B et des autres actions de rang inférieur à celui des actions privilégiées de catégorie AA, quant à la priorité du versement des dividendes et de la distribution de l'actif au moment de la liquidation ou de la dissolution de la Société, qu'elle soit volontaire ou forcée, ou lors de toute autre distribution de l'actif de la Société entre ses actionnaires en vue de la liquidation de ses affaires. Chacune des séries d'actions privilégiées de catégorie AA est de rang égal à celui des autres séries d'actions privilégiées de catégorie AA quant au versement de dividendes et à la distribution de l'actif au moment de la liquidation ou de la dissolution de la Société, qu'elle soit volontaire ou forcée, ou lors de toute autre distribution de l'actif de la Société entre ses actionnaires en vue de la liquidation de ses affaires.

Approbation des actionnaires

La Société ne peut abolir ou modifier les privilèges, droits, conditions, restrictions, limitations ou interdictions rattachés aux actions privilégiées de catégorie AA en tant que catégorie, sauf par résolution spéciale adoptée par au moins 66⅔ % des voix exprimées à une assemblée des porteurs d'actions privilégiées de catégorie AA dûment convoquée dans ce but précis, conformément aux dispositions des statuts de la Société.

Chaque porteur d'actions privilégiées de catégorie AA ayant le droit de voter à une assemblée de catégorie des porteurs d'actions privilégiées de catégorie AA, ou à une assemblée conjointe des porteurs de deux ou de plusieurs séries d'actions privilégiées de catégorie AA, a droit à une voix par tranche de 25,00 \$ CA du prix d'émission de chacune des actions privilégiées de catégorie AA qu'il détient.

CERTAINES MODALITÉS DES ACTIONS DE CATÉGORIE A ET DES ACTIONS DE CATÉGORIE B

Le texte qui suit résume certaines modalités se rapportant aux actions de catégorie A de la Société (dans lesquelles certaines séries d'actions privilégiées de la Société peuvent être converties) et aux actions de catégorie B. Les attributs des actions de catégorie A et ceux des actions de catégorie B sont pour l'essentiel équivalents, sauf pour ce qui est des droits de vote s'y rattachant.

L'unique porteur des actions de catégorie B de la Société est partie à une convention de fiducie conclue avec Société de fiducie Computershare du Canada (auparavant Compagnie Montréal Trust du Canada) (en qualité de fiduciaire pour les porteurs des actions de catégorie A de la Société) datée du 1^{er} août 1997. La convention de fiducie prévoit, entre autres choses, que le porteur a convenu de s'abstenir de vendre des actions de catégorie B, directement ou indirectement, dans le cadre d'une offre publique d'achat, à moins qu'une offre concomitante ne soit faite à tous les porteurs d'actions de catégorie A. L'offre concomitante doit : i) viser le même pourcentage d'actions de catégorie A que le pourcentage d'actions de catégorie B devant être achetées du porteur; et ii) être la même à tous les égards importants que l'offre visant les actions de catégorie B. Entre autres choses, la convention de fiducie autorise ce qui suit : i) la vente, par l'unique porteur des actions de catégorie B, à un prix par action inférieur à 115 % du cours des actions de catégorie A et dans le cadre d'une opération ne concernant pas plus que cinq personnes au total; et ii) une vente directe ou indirecte d'actions de l'unique porteur des actions de catégorie B à un acquéreur qui est ou deviendra un actionnaire de ce porteur et ne détiendra pas plus que 20 % des actions en circulation de ce porteur à la suite de l'opération.

5. Cette disposition ne s'applique pas aux actions privilégiées de catégorie A, séries 2, 4, 6, 8, 9, 13 et 15.

6. Le quorum exigé pour les actions privilégiées de catégorie A, séries 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48 et 49 correspond à un nombre de porteurs détenant au moins 25 % des actions en circulation assistant en personne à l'assemblée ou représentés par un procureur. Le quorum exigé pour toutes les autres actions privilégiées de catégorie A correspond à un nombre de porteurs détenant 50 % des actions en circulation assistant en personne à l'assemblée ou représentés par un procureur.

Rang

Sous réserve des droits prioritaires des porteurs d'actions privilégiées de catégorie A, d'actions privilégiées de catégorie AA et d'autres actions de rang supérieur en circulation à l'occasion, les actions des porteurs d'actions de catégorie A et les porteurs d'actions de catégorie B ont le même rang pour ce qui est du versement des dividendes (si le conseil de la Société en déclare) et du remboursement du capital à la liquidation ou à la dissolution de la Société, et de toute autre distribution de l'actif de la Société entre ses actionnaires aux fins de la liquidation de ses affaires.

Droits de vote

Sous réserve de ce qui est indiqué à la rubrique « Élection des administrateurs », chaque porteur d'actions de catégorie A et d'actions de catégorie B a le droit de recevoir les avis de convocation aux assemblées des actionnaires de la Société, d'y assister et d'y voter, sauf les assemblées auxquelles seuls les porteurs d'une catégorie ou série particulière d'actions peuvent voter; en outre, il a droit à une voix par action qu'il détient, ce qui signifie que les catégories d'actions A et B contrôlent chacune 50 % du total des droits de vote de la Société. Sous réserve du droit applicable et en sus des autres approbations que les actionnaires doivent donner, toutes les questions requérant l'approbation des actionnaires (à l'exception de l'élection des administrateurs) doivent être approuvées selon le barème suivant : à la majorité ou, dans le cas des questions devant être approuvées par voie de résolution spéciale des actionnaires, au moins à 66⅔ % des voix exprimées par les porteurs d'actions de catégorie A qui votent sur la résolution ou la résolution spéciale, selon le cas; et à la majorité ou, dans le cas des questions devant être approuvées par voie de résolution spéciale des actionnaires, au moins à 66⅔ % des voix exprimées par les porteurs d'actions de catégorie B qui votent sur la résolution ou la résolution spéciale, selon le cas.

Élection des administrateurs

Pour l'élection des administrateurs, les porteurs d'actions de catégorie A avec, dans certaines circonstances, les porteurs de certaines séries d'actions privilégiées de catégorie A, ont le droit d'élire la moitié des membres du conseil de la Société; toutefois, si les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A, série 2, ont le droit d'élire deux ou trois administrateurs, selon le cas, le nombre d'administrateurs que les porteurs d'actions de catégorie A ont le droit d'élire avec, dans certaines circonstances, les porteurs de certaines séries d'actions privilégiées de catégorie A, sera réduit du nombre d'administrateurs que les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A, série 2, ont le droit d'élire. Les porteurs d'actions de catégorie B ont le droit d'élire l'autre moitié des membres du conseil de la Société.

AUTRES MODALITÉS DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIÉTÉ

Selon les statuts de la Société, chaque porteur d'actions d'une catégorie ou série d'actions de la Société ayant le droit de participer à l'élection des administrateurs a droit à un nombre de voix équivalant au nombre de voix rattachées aux actions qu'il détient, multiplié par le nombre d'administrateurs à élire par les porteurs d'actions des catégories ou séries d'actions conférant le droit de voter avec le porteur à l'occasion de l'élection des administrateurs. Un porteur peut exprimer toutes ses voix pour un seul candidat ou répartir ses voix entre les candidats, de la manière qu'il juge appropriée. Si un porteur a voté pour plus d'un candidat sans préciser la répartition de ses voix entre les candidats, il sera réputé avoir réparti ses voix équitablement entre les candidats pour lesquels il a voté.

ANNEXE C

CHARTRE DU COMITÉ D'AUDIT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ

Un comité du conseil d'administration (le « conseil ») de Brookfield Asset Management Inc. (la « Société ») devant porter le nom de comité d'audit (le « comité ») aura le mandat suivant :

MEMBRES ET PRÉSIDENT

Après chaque assemblée annuelle des actionnaires, le conseil nommera parmi ses membres trois administrateurs ou plus (individuellement, un « membre » et collectivement, les « membres ») pour siéger au comité jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires de la Société ou jusqu'à ce que le membre cesse d'être un administrateur ou démissionne ou soit remplacé, selon le premier de ces événements à survenir.

Les membres seront choisis par le conseil sur la recommandation du comité de gouvernance d'entreprise et des mises en candidature du conseil (le « comité de gouvernance d'entreprise et des mises en candidature »). Tout membre peut être destitué de son poste ou remplacé à l'occasion par le conseil. Tous les membres seront des administrateurs indépendants. De plus, chaque membre aura des connaissances financières et au moins un membre agira comme expert financier au sein du comité d'audit. Les membres ne peuvent pas siéger à plus de trois autres comités d'audit de sociétés ouvertes, sauf avec l'approbation préalable du conseil.

Le conseil nommera un membre à titre de président du comité (le « président »). Si le président est absent d'une réunion, les membres choisiront un président suppléant parmi les membres présents à la réunion.

SOUS-COMITÉS

Le comité peut former des sous-comités pour toute fin quelconque, et il peut déléguer à ces sous-comités les pouvoirs et les autorités du comité qu'il juge nécessaires.

RESPONSABILITÉS

Le comité doit :

Auditeur

- a) surveiller le travail de l'auditeur externe de la Société (l'« auditeur »), qui a pour mission de préparer ou d'émettre un rapport des auditeurs ou d'effectuer d'autres services d'audit, de révision ou d'attestation pour la Société;
- b) demander à l'auditeur de présenter des comptes rendus directement au comité;
- c) passer en revue et évaluer l'indépendance, l'expérience, les qualifications et le rendement de l'auditeur (y compris le rendement de l'associé responsable de la mission d'audit) et décider si l'auditeur devrait être nommé ou renommé et entreprendre des démarches pour sa nomination ou renomination par les actionnaires;
- d) mettre fin au service de l'auditeur, lorsque cela est approprié;
- e) lorsqu'un changement d'auditeur est proposé, passer en revue toutes les questions concernant le changement, y compris les renseignements devant être inclus au besoin dans l'avis de changement de l'auditeur, et effectuer la mise en œuvre ordonnée de ce changement;
- f) passer en revue le mandat de l'auditeur ainsi que le caractère approprié et raisonnable des honoraires d'audit projetés;
- g) au moins une fois par année, obtenir et passer en revue un rapport préparé par l'auditeur décrivant :
 - i) les procédures relatives aux contrôles internes de qualité de l'auditeur;
 - ii) toutes les questions importantes soulevées par le plus récent examen des contrôles internes de qualité, ou contrôle par les pairs, à l'égard de l'auditeur, ou tout examen effectué par un organisme de surveillance indépendant comme le Conseil canadien sur la reddition des comptes ou le Public Company Accounting Oversight Board, ou par des autorités gouvernementales ou professionnelles au cours des cinq années précédentes à l'égard d'un ou plusieurs des audits indépendants effectués par l'auditeur, et les mesures prises pour donner suite à toute question soulevée dans le cadre d'un tel examen;

- h) au moins une fois par année, confirmer que l'auditeur a déposé une déclaration officielle par écrit décrivant tous ses liens avec la Société; aborder avec l'auditeur tout lien ou service non divulgué qui pourrait nuire à son objectivité et indépendance; obtenir une confirmation écrite de la part de l'auditeur qu'il est objectif au sens où l'entendent les règles de conduite professionnelle ou le code de déontologie adopté par l'institut ou l'ordre provincial de comptables agréés dont il fait partie et qu'il est un expert-comptable indépendant au sens où l'entendent les lois fédérales en matière de valeurs mobilières administrées par la Securities and Exchange Commission des États-Unis et en conformité avec les normes d'indépendance de l'Institut Canadien des Comptables Agréés et qu'il est en conformité avec les exigences d'indépendance adoptées par le Public Company Accounting Oversight Board; et confirmer qu'il s'est conformé aux lois applicables en ce qui concerne la rotation de certains membres de l'équipe de mission de l'audit;
- i) assurer la rotation régulière des membres de l'équipe de mission de l'audit comme l'exige la loi et examiner périodiquement s'il ne devrait pas y avoir également une rotation régulière des auditeurs;
- j) rencontrer en privé l'auditeur aussi souvent que le comité le considère comme approprié pour s'acquitter de ses obligations, c'est-à-dire au moins une fois par année, pour discuter de toute question concernant le comité ou l'auditeur, notamment :
 - i) la planification de l'audit et la dotation en personnel à cette fin;
 - ii) toutes les communications importantes écrites entre l'auditeur et la direction;
 - iii) établir si l'auditeur est satisfait ou non de la qualité et de l'efficacité des procédures et des systèmes d'information financière;
 - iv) dans quelle mesure l'auditeur est satisfait de la nature et de la portée de son examen;
 - v) établir si l'auditeur a obtenu ou non l'entière coopération de la direction de la Société;
 - vi) l'avis de l'auditeur quant à la compétence et au rendement du chef des finances et des autres membres clés du secteur des finances de la Société;
 - vii) les questions devant être communiquées au comité conformément aux normes d'audit généralement reconnues;
 - viii) toutes les politiques et les pratiques comptables cruciales devant être utilisées par la Société;
 - ix) toutes les autres méthodes permettant de traiter l'information financière en respectant les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») qui ont été discutées avec la direction, les conséquences de l'utilisation de ces autres méthodes de traitement et de communication de l'information, et la méthode de traitement préférée par l'auditeur;
 - x) toutes les difficultés survenues au cours des travaux d'audit, toutes les restrictions imposées quant à la portée des activités ou à l'accès aux renseignements demandés, tous les différends importants avec la direction et la réaction de la direction;
 - xi) tout acte illégal qui pourrait s'être produit et dont la découverte doit être communiquée au comité conformément aux paragraphes 240.41 et 240.42 et aux paragraphes 250.22 à 250.24 des Normes canadiennes d'audit, ainsi qu'aux dispositions de la Securities Exchange Act of 1934 des États-Unis, en sa version modifiée;
- k) passer en revue et approuver chaque année la politique d'approbation préalable de services d'audit et autres que d'audit (la « politique d'approbation préalable »), qui établit les paramètres selon lesquels l'auditeur peut fournir certains services d'audit et autres que d'audit à la Société permis par la loi, et le processus que suit le comité d'audit pour procéder à l'approbation préalable de ces services. Lors de chaque réunion trimestrielle du comité, ce dernier ratifiera tous les services d'audit et autres que d'audit fournis par l'auditeur à la Société pour le trimestre considéré;
- l) résoudre tout différend entre la direction et l'auditeur concernant l'information financière;
- m) établir des politiques claires relativement à l'embauche des associés et employés de l'auditeur externe ainsi que leurs anciens associés et employés.

Information financière

- a) avant la présentation publique de l'information, passer en revue et, lorsque cela est approprié, faire des recommandations quant aux documents suivants aux fins d'approbation par le conseil :
 - i) les états financiers annuels audités, de concert avec le rapport de l'auditeur externe;
 - ii) les états financiers intermédiaires;
 - iii) les rapports de gestion annuels et intermédiaires;
 - iv) les rapprochements concernant les états financiers annuels et intermédiaires;
 - v) toutes les autres informations financières auditées ou non auditées figurant dans des documents publics, y compris, sans restrictions, tout prospectus ou autre document d'offre ou public et les états financiers exigés par les autorités réglementaires;

- b) passer en revue les communiqués de presse concernant les résultats et les autres communiqués de presse contenant des informations financières et en discuter avec la direction avant leur diffusion (afin d'assurer l'uniformité de l'information présentée dans les états financiers), ainsi que les indications en matière d'informations financières et de résultats fournis aux analystes, y compris l'utilisation de renseignements pro forma ou rajustés non définis par les IFRS dans ces communiqués de presse et informations financières. Cette révision peut comprendre une discussion générale des types de renseignements devant être présentés ou des types de présentations devant être faites;
- c) passer en revue les conséquences des mesures réglementaires et de comptabilité ainsi que les activités de financement par emprunt ou des actifs des filiales non consolidées de la Société dont la présentation dans les états financiers de la Société n'est pas exigée en vertu des IFRS (communément appelées le « financement hors bilan »);
- d) passer en revue les informations communiquées au comité par le chef de la direction et le chef des finances de la Société pendant leur démarche d'attestation dans le cadre des dépôts effectués en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables quant à toute déficience et faiblesse importante dans la conception ou le fonctionnement des contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société qui sont raisonnablement susceptibles d'avoir des conséquences défavorables sur la capacité de la Société d'inscrire, de traiter, de résumer et de déclarer l'information financière, ainsi que toute fraude concernant la direction ou d'autres employés;
- e) passer en revue l'efficacité des pratiques et des politiques de la direction concernant la communication de l'information financière, toute modification proposée aux principales méthodes comptables, la nomination et le remplacement de la direction responsable de l'information financière et de l'audit interne;
- f) passer en revue le caractère adéquat des contrôles internes qui ont été adoptés par la Société pour protéger l'actif contre des pertes et l'utilisation non autorisée, et pour vérifier l'exactitude des registres financiers et de toute mesure particulière de l'audit adoptée à la lumière des déficiences importantes en matière de contrôles internes;
- g) en ce qui a trait à l'information financière de Brookfield Business Partners L.P., de Brookfield Infrastructure Partners L.P., de Brookfield Property Partners L.P. et de Brookfield Renewable Partners L.P. (collectivement, les « sociétés liées ouvertes »)¹, incluse au sein des états financiers consolidés de la Société (l'« information consolidée sur les sociétés liées ouvertes »), il est convenu que le comité, aux fins de l'examen de l'information consolidée sur les sociétés liées ouvertes dans la mesure où cette information est importante pour les états financiers consolidés de la Société (et non aux fins de l'examen de la communication d'information par les sociétés liées ouvertes elles-mêmes, que le comité n'effectue pas) :
 - i) se fiera à l'examen et à l'approbation du comité d'audit et du conseil d'administration du commandité de chacune des sociétés liées ouvertes;
 - ii) se fiera aux rapports ou aux opinions de l'auditeur externe de chacune des sociétés liées ouvertes;
 - iii) examinera, si le comité l'estime nécessaire, les faits nouveaux relatifs à l'information financière des sociétés liées ouvertes;
 - iv) prendra, si le comité l'estime nécessaire, toutes les autres mesures nécessaires raisonnables, directement ou par l'entremise de l'auditeur, afin d'être convaincu de l'intégrité de l'information consolidée des sociétés liées ouvertes;
- h) en ce qui a trait à l'information financière de toute autre filiale de la Société ayant un comité d'audit composé d'une majorité d'administrateurs indépendants et qui est incluse aux états financiers consolidés de la Société, il est convenu que le comité se fiera à l'examen et à l'approbation de cette information par le comité d'audit et le conseil d'administration de chacune de ces filiales.

Audit interne, contrôles et procédures et autres

- a) rencontrer en privé la personne responsable de l'audit interne (l'« auditeur interne ») de la Société aussi souvent que le comité le considère comme approprié pour s'acquitter de ses obligations, c'est-à-dire au moins une fois par année, pour discuter de toute question donnant lieu à des préoccupations;
- b) exiger que l'auditeur interne se rapporte directement au comité;
- c) passer en revue le mandat, le budget, les activités planifiées, les effectifs et la structure organisationnelle des fonctions d'audit interne (fonctions pouvant être données en sous-traitance à un cabinet autre que celui de l'auditeur) afin de confirmer que ce service est indépendant de la direction et a suffisamment de ressources pour s'acquitter de son mandat. Le comité discutera de ce mandat avec l'auditeur interne; il révisera la nomination et le remplacement de l'auditeur interne de la Société et passera en revue les rapports importants à l'intention de la direction qui sont préparés par l'auditeur interne et il analysera les réactions de la direction. Dans le cadre de ce processus, le comité passe en revue et approuve les statuts de la fonction d'audit interne chaque année;
- d) passer en revue les contrôles et procédures qui ont été adoptés afin de confirmer que l'information importante concernant la Société et ses filiales qui doit être présentée en vertu des lois applicables ou des règles applicables de toute Bourse est présentée, passer en revue les renseignements financiers communiqués au public qui sont extraits ou qui proviennent des états financiers de la Société et évaluer périodiquement le caractère adéquat de ces contrôles et procédures;

1. Les quatre sociétés liées ouvertes de la Société qui sont, individuellement, considérées comme des filiales importantes de la Société selon la direction.

- e) examiner les risques de fraude liés à la présentation de l'information financière qui sont portés à l'attention du comité, soit au moyen d'un audit interne, par l'entremise du comité de gestion des risques du conseil (le « comité des risques »), ou autrement;
- f) passer en revue périodiquement la situation des questions d'ordre fiscal de la Société;
- g) examiner toute autre question de nature financière que lui soumettra le conseil.

LIMITES DU RÔLE DU COMITÉ D'AUDIT

La fonction du comité en est une de surveillance. La direction de la Société est responsable de la préparation des états financiers de la Société et, conjointement avec le service d'audit interne, de l'élaboration et du maintien des systèmes de contrôles financiers et comptables internes. Les auditeurs aideront le comité et le conseil à s'acquitter de leurs responsabilités en matière d'examen des états financiers et des contrôles internes, et les auditeurs auront la responsabilité d'effectuer l'audit indépendant des états financiers. Le comité s'attend à ce que les auditeurs portent à son attention toute question liée à la comptabilité, à l'audit, au contrôle comptable interne, à la réglementation ou toute autre question connexe qui nécessite, selon les auditeurs, qu'elle soit considérée ou que des mesures soient prises. Le comité reconnaît que l'équipe de finance, l'équipe d'audit interne et l'auditeur de la Société en savent davantage sur les affaires financières de la Société que les membres du comité. Par conséquent, en s'acquittant de ses responsabilités de surveillance, le comité ne fournit aucune assurance d'expert ou particulière quant aux contrôles internes ou aux états financiers de la Société ni aucune attestation professionnelle quant aux travaux de l'auditeur.

INFORMATION

Le comité fournira sur une base régulière au conseil des comptes rendus sur :

- a) l'indépendance de l'auditeur;
- b) le rendement de l'auditeur et les recommandations du comité quant à la renomination ou à la destitution de l'auditeur;
- c) le rendement de la fonction d'audit interne;
- d) le caractère adéquat des contrôles internes et des contrôles en matière d'information à fournir de la Société;
- e) ses recommandations concernant les états financiers annuels et intermédiaires de la Société et tout rapprochement concernant les états financiers de la Société, y compris toute question touchant la qualité ou l'intégrité des états financiers;
- f) son évaluation de tout autre document public, y compris le rapport annuel et le rapport de gestion annuel et intermédiaire;
- g) la conformité de la Société avec les exigences juridiques et réglementaires, notamment celles concernant l'information financière;
- h) toute autre question importante à laquelle il s'est intéressé de près et toute autre question dont il est responsable.

MARCHE À SUIVRE CONCERNANT LES PLAINTES

Le comité des risques est principalement responsable de la surveillance pour le conseil de la ligne téléphonique de signalement de la Société; cependant, le comité établira et examinera périodiquement une marche à suivre pour recevoir, conserver, traiter et donner suite aux plaintes que la Société reçoit par l'entremise de la ligne téléphonique de signalement ou concernant des questions de comptabilité, de contrôle interne, de contrôle de l'information ou de l'audit, de même que la marche à suivre pour permettre aux employés de la Société de faire part de leurs inquiétudes concernant de telles questions de façon confidentielle et anonyme.

RÉVISION ET INFORMATION À FOURNIR

Le comité examinera la présente charte au moins une fois par année et la déposera auprès du comité de gouvernance d'entreprise et des mises en candidature, de même que toute modification proposée. Le comité de gouvernance d'entreprise et des mises en candidature examinera cette charte et la soumettra au conseil aux fins d'approbation avec toute autre modification qu'il juge nécessaire et appropriée.

Cette charte sera affichée sur le site Web de la Société, au www.brookfield.com. La circulaire d'information de la direction de la Société mentionnera que la présente charte est disponible sur le site Web de la Société. Cette charte sera également reproduite intégralement dans une annexe de la notice annuelle de la Société.

ÉVALUATION

Au moins une fois par année, le comité de gouvernance d'entreprise et des mises en candidature évaluera l'efficacité avec laquelle le comité s'acquitte de ses tâches et responsabilités de la façon énoncée dans la présente charte et en conformité avec les lignes directrices en matière de gouvernance d'entreprise adoptées par le conseil. De plus, le comité effectuera sa propre évaluation de son rendement sur une base annuelle.

ACCÈS À DES CONSEILLERS EXTERNES ET AUX MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION

Le comité peut retenir les services de conseillers externes, y compris des conseillers juridiques, aux frais de la Société sans l'approbation du conseil, en tout temps. Le comité est autorisé à établir les honoraires de ces conseillers et toute autre modalité qui les concerne.

La Société fournira le financement approprié pour assurer la rémunération de tout auditeur dont les services ont été retenus pour préparer ou produire un rapport d'audit ou pour entreprendre d'autres services d'audit, de révision ou d'attestation, et la Société prendra en charge les dépenses administratives ordinaires du comité.

Les membres du comité rencontreront en privé l'équipe de la haute direction aussi souvent qu'ils le considèrent comme approprié pour s'acquitter de leurs obligations, mais quoi qu'il en soit, au moins une fois par année.

RÉUNIONS

Tout membre du comité ainsi que le président du conseil, le chef de la direction ou le chef des finances de la Société, l'auditeur interne ou l'auditeur externe peut convoquer une réunion du comité. Des réunions auront lieu chaque trimestre et chaque fois que cela sera nécessaire pour permettre au comité de s'acquitter de ses obligations. Le comité nommera un secrétaire qui assumera les fonctions de secrétaire à chaque réunion du comité et qui dressera un procès-verbal de la réunion et des délibérations du comité.

Le comité peut exercer ses pouvoirs à toute réunion où il y a un quorum. Un quorum sera constitué d'au moins la majorité des membres au moment pertinent. Le comité décidera de toute question au moyen d'un vote majoritaire. Sous réserve de ce qui précède et sous réserve des dispositions de la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario) et des règlements administratifs de la Société, et sauf décision contraire de la part du conseil, le comité est autorisé à régler sa propre procédure.

Un avis de chaque réunion sera donné à chaque membre, aux auditeurs internes, aux auditeurs externes et au président du conseil ainsi qu'au chef de la direction de la Société. L'avis de la réunion peut être donné oralement ou au moyen d'une lettre, d'un courriel, d'un appel téléphonique ou de tout autre moyen généralement accepté pas moins de 24 heures avant l'heure fixée pour la réunion. Les membres peuvent renoncer à un avis de convocation pour toute réunion, et la présence à une réunion est considérée comme une dispense de convocation. Il n'est pas nécessaire que l'avis indique la ou les raisons pour lesquelles la réunion est convoquée.

À l'occasion, le comité peut inviter les personnes qu'il juge appropriées pour assister aux réunions et pour prendre part à toute discussion et à tout examen des affaires du comité. Le comité peut exiger que les auditeurs et/ou les membres de la direction de la Société soient présents aux réunions.

DÉFINITIONS

Certains termes présentés dans la présente charte, mais qui n'y sont pas autrement définis, ont le sens qui leur est attribué ci-dessous :

« **Expert financier du comité d'audit** » s'entend d'une personne qui possède les attributs suivants :

- a) une compréhension des principes comptables généralement reconnus et des états financiers;
- b) la capacité d'évaluer l'application générale de ces principes dans le cadre de la comptabilisation des estimations, des régularisations et des réserves;
- c) de l'expérience dans la préparation, l'audit, l'analyse ou l'évaluation d'états financiers qui présentent des problèmes de nature comptable dont la portée et le niveau de complexité sont généralement comparables à la portée et à la complexité des questions qui peuvent raisonnablement être soulevées par les états financiers de la Société, ou de l'expérience en supervision active d'une ou de plusieurs personnes exerçant de telles activités;
- d) une compréhension des procédures et des contrôles internes à l'égard de l'information financière;
- e) une compréhension des fonctions du comité d'audit;

lesquels attributs ont été acquis par un ou plusieurs des moyens suivants :

- i) des études et de l'expérience en tant que principal cadre financier, principal cadre comptable, contrôleur, expert-comptable ou auditeur, ou de l'expérience dans un ou plusieurs postes qui exigent la réalisation de fonctions semblables;
- ii) de l'expérience en assurant activement la surveillance d'un principal cadre financier, d'un principal cadre comptable, d'un contrôleur, d'un expert-comptable, d'un auditeur ou d'une personne exerçant des fonctions semblables;
- iii) de l'expérience en assurant le suivi ou en évaluant le rendement d'entreprises ou d'experts-comptables relativement à la préparation, à l'audit ou à l'évaluation d'états financiers;
- iv) toute autre expérience pertinente.

« **Compétences financières** » s'entendent de la capacité de lire et de comprendre un jeu d'états financiers qui présentent des problèmes de nature comptable dont la portée et le niveau de complexité sont généralement comparables à la portée et à la complexité des questions qui peuvent raisonnablement être soulevées par les états financiers de la Société.

« **Administrateur indépendant** » s'entend d'un administrateur qui, d'après une décision affirmative de la part du conseil, n'a pas de liens importants avec la direction, soit directement, soit en tant qu'associé, actionnaire ou dirigeant d'une entreprise qui a des liens avec la Société. Outre toute autre exigence des lois applicables en matière de valeurs mobilières ou de règles d'une Bourse, un administrateur qui :

- a) est ou était un employé ou un haut dirigeant, ou dont un membre de la famille immédiate est ou était un haut dirigeant de la Société, n'est pas indépendant avant l'écoulement d'une période de trois ans après la fin de cette relation d'emploi;
- b) reçoit ou a reçu, ou dont un membre de la famille immédiate reçoit ou a reçu, durant toute période de 12 mois au cours des trois dernières années, plus de 75 000 \$ CA à titre de rémunération directe de la Société, à l'exception des honoraires à titre d'administrateur ou de membre d'un comité et de toute indemnité de retraite ou autre forme de rémunération différée pour des services antérieurs (à la condition que cette rémunération ne soit aucunement conditionnelle à des services continus), n'est pas indépendant;
- c) est ou était un associé des auditeurs internes ou externes actuels ou antérieurs de la Société, est ou était affilié à ceux-ci ou est ou était employé par ceux-ci ou dont un membre de la famille immédiate est ou était un associé de ceux-ci ou est ou était employé par ceux-ci dans l'exercice d'une fonction, n'est pas indépendant avant l'écoulement d'une période de trois ans après la fin de l'affiliation, du partenariat ou du lien d'emploi avec l'auditeur;
- d) est ou était employé à titre de haut dirigeant d'une autre entreprise, ou dont un membre de la famille immédiate est ou était employé à ce titre par une autre entreprise (ou sa société mère ou une filiale) et si, à l'heure actuelle (au moment de l'examen), des membres de la haute direction de la Société siègent ou ont siégé au comité de rémunération de cette entreprise (ou de sa société mère ou d'une filiale), n'est pas indépendant avant l'écoulement d'une période de trois ans après la fin de ce service ou de ce lien d'emploi;
- e) est un membre de la direction ou un employé, ou dont un membre de la famille immédiate est un dirigeant d'une autre entreprise (ou de sa société mère ou d'une filiale) qui a versé des paiements à la Société ou reçu des paiements de cette dernière relativement à des immeubles ou des services, pour un montant qui, au cours de l'un des trois derniers exercices, excède 1 M\$ US ou 2 %, selon le montant le plus élevé, du revenu brut consolidé de cette autre entreprise, dans chaque cas, n'est pas indépendant avant l'écoulement d'une période de trois ans après que les montants en question auront été inférieurs aux paliers précités.

De plus, aux fins du comité, un administrateur indépendant ne peut pas particulièrement :

- i) accepter directement ou indirectement des honoraires de consultation, d'expertise-conseil ou autres honoraires de rémunération de la part de la Société, à l'exception des honoraires à titre d'administrateur et de membre d'un comité et toute indemnité de retraite ou autre forme de rémunération différée pour des services antérieurs (à la condition que cette rémunération ne soit aucunement conditionnelle à des services continus);
- ii) être une personne qui a des liens avec la Société (au sens où l'entendent les règles et les règlements applicables).

Aux fins de la définition d'« administrateur indépendant », le terme « Société » comprend toute société mère, filiale ou autre entité affiliée de la Société.

En plus des exigences en matière d'indépendance indiquées au paragraphe c) ci-dessus, les membres du comité doivent informer le comité de gouvernance d'entreprise et des mises en candidature de toute autre forme de relation qu'ils entretiennent avec des auditeurs externes ou internes actuels ou antérieurs de la Société afin que ce comité détermine si cette relation affecte le statut du membre à titre d'administrateur indépendant.

Cette charte du comité d'audit a été examinée et approuvée par le conseil d'administration de la Société le 2 mars 2018.

BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT INC.

brookfield.com

NYSE: BAM
TSX: BAM.A
EURONEXT: BAMA

BUREAUX PRINCIPAUX

États-Unis

Brookfield Place
250 Vesey Street, 15th Floor
New York, NY
10281-1023
1.212.417.7000

Canada

Brookfield Place
181 Bay Street, Suite 300
Bay Wellington Tower
Toronto (Ontario) M5J 2T3
1.416.363.9491

Royaume-Uni

99 Bishopsgate
2nd Floor
Londres EC2M 3XD
44 (0) 20.7659.3500

Australie

Level 22
135 King Street
Sydney, NSW 2000
61.2.9322.2000

Brésil

Avenida Antônio Galloti s/n
Edifício Pacific Tower
BL 2, 2º andar
Barra da Tijuca, Rio de Janeiro, RJ
22775-029
55.21.3725.7800

Émirats arabes unis

Level 15
Gate Building, DIFC
P.O. Box 507234
Dubai
971.4.401.9211

Inde

8th Floor
A Wing, One BKC
Bandra Kurla Complex
Bandra East
Mumbai 400 051
91.22.6600.0700

Chine

Suite 2101, Shui On Plaza
No. 333 Huai Hai Road
Shanghai 200021
86.21.2306.0700

BUREAUX RÉGIONAUX

Amérique du Nord

Calgary
Chicago
Houston
Los Angeles
Mexico City
Vancouver

Amérique du Sud

Bogota
Lima
São Paulo

Europe et Moyen-Orient

Madrid

Asie-Pacifique

New Delhi
Hong Kong
Séoul
Singapour
Tokyo